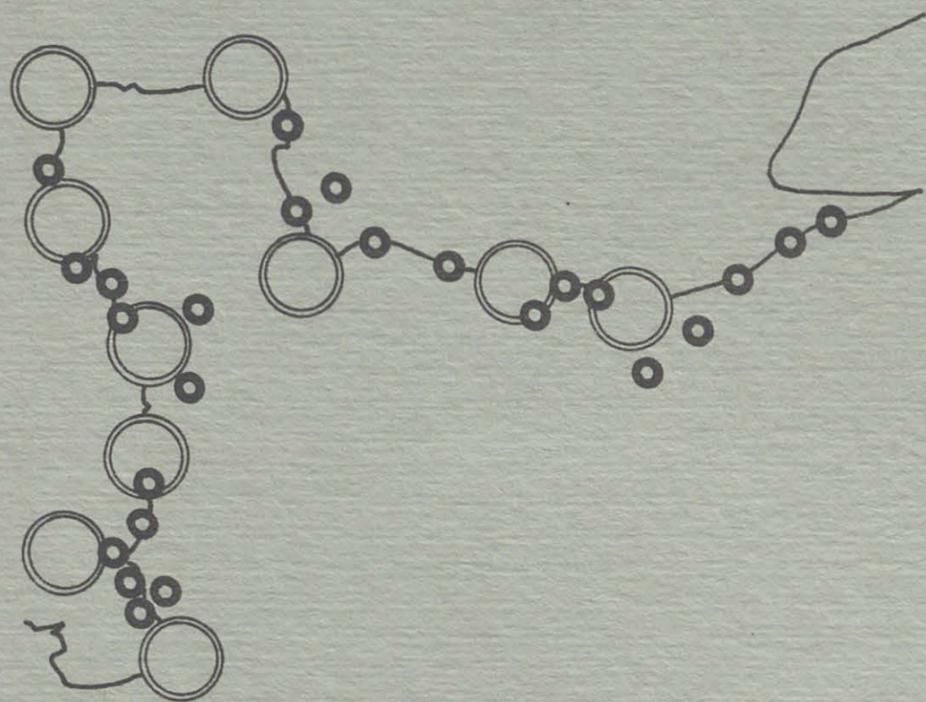


# schéma d'aménagement du littoral bas normand



**RICHESSSES**  
**NATURELLES**

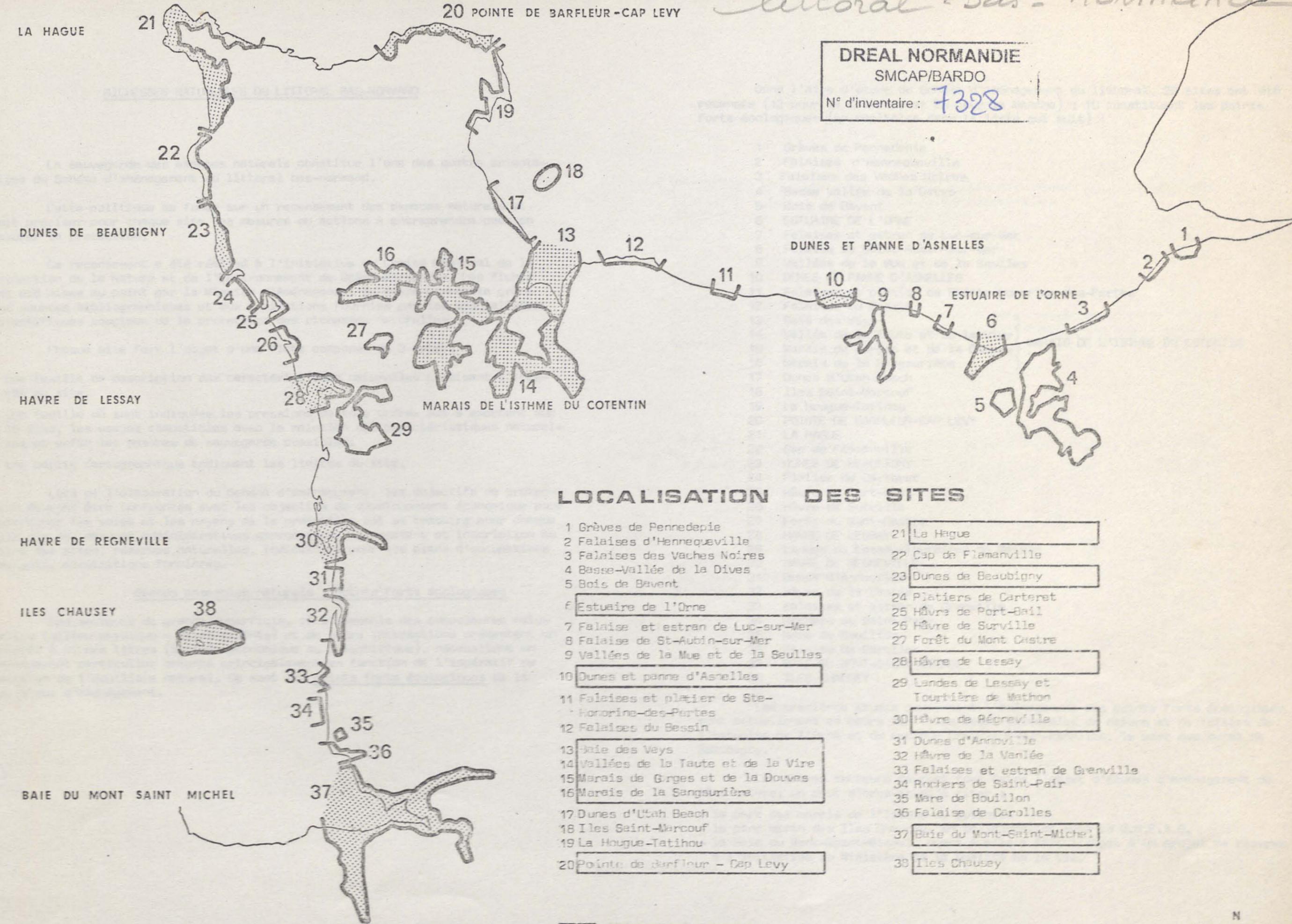
**JANVIER 1975**

180  
PLA

**MISSION D'AMENAGEMENT DE LA BASSE-NORMANDIE**

*littoral bas-normand*

DREAL NORMANDIE  
SMCAP/BARDO  
N° d'inventaire: 7328

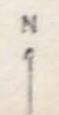


### LOCALISATION DES SITES

- |   |  |
|---|--|
| 1 Grèves de Penne-depie                           | 21 La Hague                                |
| 2 Falaises d'Hennequeville                        | 22 Cap de Flamanville                      |
| 3 Falaises des Vaches Noires                      | 23 Dunes de Beaubigny                      |
| 4 Basse-Vallée de la Dives                        | 24 Platiers de Carteret                    |
| 5 Bois de Bavent                                  | 25 Hâvre de Port-Bail                      |
| 6 Estuaire de l'Orne                              | 26 Hâvre de Surville                       |
| 7 Falaise et estran de Luc-sur-Mer                | 27 Forêt du Mont Caestre                   |
| 8 Falaise de St-Aubin-sur-Mer                     | 28 Hâvre de Lessay                         |
| 9 Vallées de la Mue et de la Seullas              | 29 Landes de Lessay et Tourtière de Mathon |
| 10 Dunes et panne d'Asnelles                      | 30 Hâvre de Régnéville                     |
| 11 Falaises et platier de Ste-Honorine-des-Portes | 31 Dunes d'Annoville                       |
| 12 Falaises du Bessin                             | 32 Hâvre de la Vanlée                      |
| 13 Baie des Veys                                  | 33 Falaises et estran de Grenville         |
| 14 Vallées de la Taute et de la Vire              | 34 Rochers de Saint-Pair                   |
| 15 Marais de Garges et de la Douves               | 35 Mare de Bouillon                        |
| 16 Marais de la Sangsurière                       | 36 Falaise de Carolles                     |
| 17 Dunes d'Utah Beach                             | 37 Baie du Mont-Saint-Michel               |
| 18 Iles Saint-Marcouf                             | 38 Iles Chausey                            |
| 19 La Hougue-Tatihou                              |  |
| 20 Pointe de Barfleur - Cap Levy                  |  |

Point fort écologique

0 10 20 km



## RICHESSSES NATURELLES DU LITTORAL BAS-NORMAND

La sauvegarde des espaces naturels constitue l'une des quatre orientations du Schéma d'aménagement du littoral bas-normand.

Cette politique se fonde sur un recensement des espaces naturels et doit préciser pour chaque site les mesures ou actions à entreprendre pour en assurer la protection.

Ce recensement a été réalisé à l'initiative du Comité Régional de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Basse-Normandie. Les fiches ont été mises au point par la Mission d'Aménagement de Basse-Normandie grâce aux sources bibliographiques et aux indications fournies par les spécialistes scientifiques soucieux de la protection des richesses naturelles.

Chaque site fait l'objet d'une fiche composée de 3 volets :

- une feuille de description des caractéristiques naturelles précisant l'intérêt du site.
- une feuille où sont indiquées les pressions de tous ordres qui s'exercent sur le site, les usages compatibles avec le maintien des caractéristiques naturelles et enfin les mesures de sauvegarde possibles.
- une partie cartographique indiquant les limites du site.

Lors de l'élaboration du Schéma d'aménagement, les objectifs de protection devront être confrontés avec les objectifs de développement économique pour déterminer les voies et les moyens de la protection qui se traduira pour chaque site par des mesures administratives appropriées : classement et inscription au titre des sites, réserves naturelles, indications pour les plans d'occupations des sols, acquisitions foncières.

### Grands ensembles naturels : Points forts écologiques

Les secteurs de grande superficie, où l'ensemble des composantes naturelles (milieu physique - êtres vivants) et de leurs interactions présentent un intérêt à divers titres (intérêt économique ou scientifique), nécessitent un aménagement particulier orienté principalement en fonction de l'impératif du maintien de l'équilibre naturel. Ce sont les points forts écologiques de la politique d'aménagement.

Dans l'aire d'étude du Schéma d'aménagement du littoral, 38 sites ont été recensés (12 pour le Calvados et 26 pour la Manche) ; 10 constituent les points forts écologiques (en capitales dans la liste qui suit) :

- 1 Grèves de Pennedepie
- 2 Falaises d'Hennequeville
- 3 Falaises des Vaches Noires
- 4 Basse Vallée de la Dives
- 5 Bois de Bavent
- 6 ESTUAIRE DE L'ORNE
- 7 Falaises et estran de Luc-sur-Mer
- 8 Falaise de Saint-Aubin-sur-Mer
- 9 Vallées de la Mue et de la Seullles
- 10 DUNES ET PANNE D'ASNELLES
- 11 Falaises et platier de Sainte-Honorine-des-Pertes
- 12 Falaises du Bessin
- 13 Baie des Veys
- 14 Vallée de la Taute et de la Vire
- 15 Marais de Gorges et de la Douves
- 16 Marais de la Sangsurière
- 17 Dunes d'Utah Beach
- 18 Iles Saint-Marcouf
- 19 La Hougue-Tatihou
- 20 POINTE DE BARFLEUR-CAP LEVY
- 21 LA HAGUE
- 22 Cap de Flamanville
- 23 DUNES DE BEAUBIGNY
- 24 Platier de Carteret
- 25 Hâvre de Port-Bail
- 26 Hâvre de Surville
- 27 Forêt du Mont-Castre
- 28 HAVRE DE LESSAY
- 29 Landes de Lessay-Tourbière de Mathon
- 30 HAVRE DE REGNEVILLE
- 31 Dunes d'Annoville
- 32 Hâvre de la Vanlée
- 33 Falaises et estran de Granville
- 34 Rochers de Saint-Pair
- 35 Mare de Bouillon
- 36 Falaise de Carolles
- 37 BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL
- 38 ILES CHAUSEY

MARAIIS DE L'ISTHME DU COTENTIN

Les premières études concernant l'aménagement des points forts écologiques sont actuellement en cours sur : les bases littorales de nature et de loisirs de l'estuaire de l'Orne et du secteur Graye-sur-Mer-Asnelles, le parc des dunes de Beaubigny.

Les autres secteurs devront tous faire l'objet d'études d'aménagement de même nature, on peut d'ores-et-déjà citer :

- le parc des marais de l'Isthme du Cotentin
- le parc marin des Iles Chausey, en collaboration avec le C.N.E.X.O.
- la Baie du Mont-Saint-Michel, quant à elle a fait l'objet d'un projet de réserve à l'initiative du Ministère de la Qualité de la Vie.

1. Dénomination du site

GREVES DE PENNEFOSSE

Superficie

25 ha

Statut juridique

Domaine public  
classé  
N° 1234

Statut de la propriété

Propriété publique

Statut de gestion

Forêt domaniale  
N° 1234  
N° 5678

2. Caractéristiques naturelles

Site classé par arrêté préfectoral  
du 12/03/1984 (N° 1234)  
au titre de site classé

LEGENDE DES CARTES



Aire naturelle du site ou partie d'un ensemble naturel de vaste étendue présentant un intérêt particulier.



Aire naturelle de vaste étendue sans intérêt strictement scientifique particulier, à part quelques secteurs plus localisés.



Pour le Calvados aire d'approche du site, pouvant constituer les futures zones pittoresques.



Espace boisé à protéger.

## 1. Dénomination du site

**GREVES DE PENNEDEPIE**

## Superficie

75 ha

## Communes intéressées

CRICQUEBOEUF  
PENNEDEPIE  
VASOY  
HONFLEUR

## Nature de la propriété

Privée, domaine maritime

## Situation régionale

Honfleur : 5 - 10 km  
Caen : 55 - 60 km  
Rouen : 75 km

## Faune

Site relais pour oiseaux migrateurs.

Les bancs de l'Estuaire de la Seine devant Honfleur servent de reposoirs à quelques Anatidés, Tadornes en particulier.

Site attractif pour des espèces exceptionnelles (oie des neiges).

## 2. Caractéristiques naturelles

### Milieu Physique

Zone basse humide située entre grève et cordon sablo graveleux littoraux et falaise morte crétacée

## Dynamique

Erosion marine importante.

Recul du rivage d'environ 80 mètres depuis 5 ou 6 ans paturages en bord de mer fréquemment envahis par la mer aux fortes marées. Fragilité du cordon littoral de galets et de sables dont la végétation fixatrice est détruite par la circulation d'automobiles.

## Utilisation actuelle

Exploitation des roseaux.

Prairies humides parfois saumâtres bordées vers l'intérieur par un bocage à Chêne pédonculé et Orme quelquefois planté de pommiers.

## Végétation

Végétation des sables et graviers littoraux.

Atriplex, Honckenya peploides, Tussilago farfara, Glaucium flavum, Crambe maritima.

Au niveau des apports d'eau douce : Phragmitaies, prairies saumâtres.

## Paysage

Herbages descendant en pente douce ; transition avec la mer par une zone marécageuse et plage de sable.

Des maisons traditionnelles à pans de bois ; des bâtiments agricoles ponctuent ce paysage d'une qualité exceptionnelle, dernier témoin de l'état de la Côte Fleurie avant le développement touristique.

## Bibliographie

Oiseaux de France n° 49 : 23-40 (1967)

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 - feuille de ROUEN

Personnes à consulter : M. BINET, M. BRAILLON (Groupe Ornithologique Normand)

## 3. Protections et menaces

### - Protections existantes

Site inclus dans le périmètre de l'arrière-pays de Honfleur inscrit à l'inventaire des sites (Loi du 2 Mai 1930).

Réserve de chasse maritime en baie de Seine.

### - Dégradations

Pollution de la baie de Seine

Camping sur la plage.

Accès des voitures sur le cordon littoral à "la Sergenterie" provoquant une destruction de la végétation fixatrice.

### - Nature des projets d'aménagement

Renforcement du système de défense contre la mer par construction d'épis.

## 4. Options et actions à entreprendre

### Utilisations à éviter

Accès à la mer par les automobiles  
tout assèchement dans la zone humide  
constructions de résidences.

### - Utilisations possibles

Utilisation agricole actuelle : pâturages et vergers.

Tourisme : circuits pédestres et équestres.

### - Nature des travaux à effectuer

Interdire la circulation des automobiles sur le cordon littoral.

Création d'un point de mesures intégré au programme de surveillance de la pollution dans la baie de Seine.

Etude d'un système de protection contre la mer par des épis.

## 5. Voies et moyens

Classement du site en son entier au titre de la Loi du 2 Mai 1930.

C.O.S. nul (zones NC et NE) dans les plans d'occupation des sols.

Acquisition par le Conservatoire de l'Espace Littoral de la zone centrale.

L'ADMINISTRATION DU PAYS  
FALNISES D'HENNEQUEVILLE

TERRES  
VALLEY

PROPRIÉTÉS



0 500 1000 m

**1. Dénomination du site**

**FALAISES D'HENNEQUEVILLE**

**Superficie**

3,8 km de côte

**Communes intéressées**

TROUVILLE  
VILLERVILLE

**Nature de la propriété**

domaine maritime, privée

**Situation régionale**

|           |       |
|-----------|-------|
| TROUVILLE | 2 KM  |
| CAEN      | 45 KM |
| ROUEN     | 80 KM |

**4. Options et actions à entreprendre** **Faune**

Utilisations à éviter

Faune d'oiseaux marins stationnant à marée basse sur la grève et les rochers. Anatidés.

**Utilisations possibles** **Dynamique**

Eboulement de la falaise.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Falaise dont l'abrupt atteint 30 mètres.  
Couches fossilifères de l'Oxfordien supérieur.  
Lamellibranches conservés avec leurs ligaments  
Gastéropodes.  
Coquilles nacrées peu transformées.

TRES GRAND INTERET GEOLOGIQUE

**Utilisation actuelle**

**Végétation**

Végétation des côtes rocheuses : Laminaires et Fucus.  
Sur la falaise : lande atlantique et lambeaux de Chênaie Pédonculée, faciés à Orme et Frêne.

**5. Voies et moyens** **Paysage**

Falaise assez peu échancrée.  
Rochers découvrant à marée basse.

**Bibliographie**

Carte géologique de la France au 1/80.000 - Feuille de Caen  
Carte de la végétation de la France au 1/200.000 - Feuille de Caen

Personnes à consulter : M. RIOULT, Chargé de Recherche C.N.R.S.  
Laboratoire de Géologie Université de Caen

**3. Protections et menaces**

- Protections existantes

- Dégradations

- Nature des projets d'aménagement

**4. Options et actions à entreprendre**

Utilisations à éviter

Exploitation commerciale des sites fossilifères.  
Implantation de bâtiments au bord de la falaise.  
Construction de digues.

- Utilisations possibles

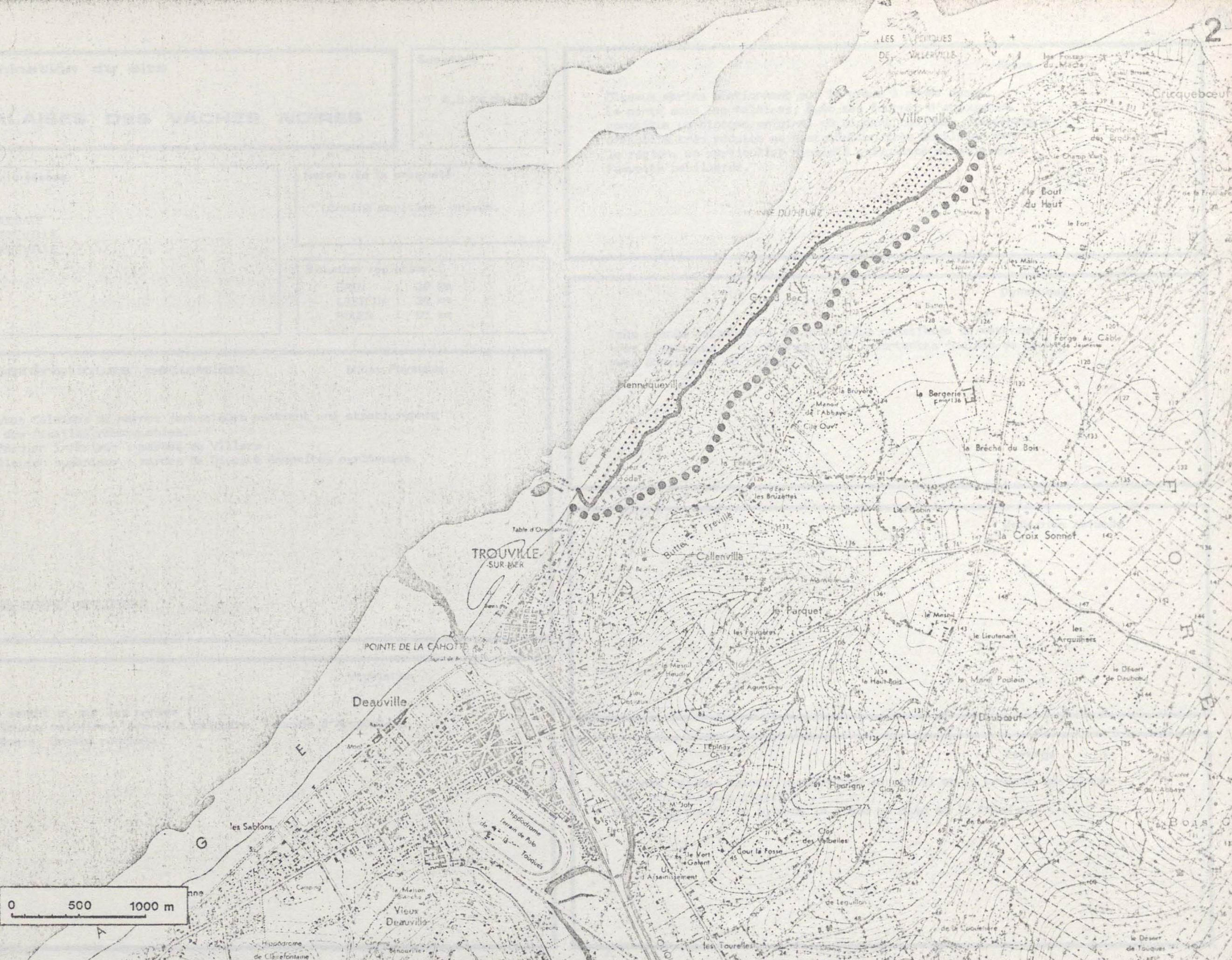
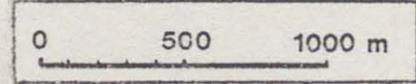
Circuits promenade géologique.

- Nature des travaux à effectuer

Aménager des accès piétonniers publics vers l'abrupt de la falaise.

**5. Voies et moyens**

Inscription ou classement au titre des sites (Loi du 2 Mai 1930).  
Acquisition de terrains ou entente amiable avec les propriétaires pour le libre accès au littoral.



**1. Dénomination du site**

**FALAISES DES VACHES NOIRES**

**Superficie**

4,5 km de côte

**Faune**

Oiseaux marins stationnant sur la grève à marée basse. La pente sous les falaises, avec ses fourrés d'argousiers constitue un biotope original où nichent quelques passereaux à effectifs très réduits et distribution très localisée dans la région, en particulier Hypolaïs polyglotte et sans doute Fauvette babillarde.

**Communes intéressées**

HOULGATE  
GONNEVILLE  
AUBERVILLE

**Nature de la propriété**

Domaine maritime, privée.

**Situation régionale**

CAEN : 30 km  
LISIEUX : 30 km  
ROUEN : 95 km

**Dynamique**

Très grande instabilité de la falaise constituée de matériaux très plastiques d'où ravinement et importantes coulées de boues, avec éboulement du sommet.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Hautes falaises de marnes jurassiques montrant une stratigraphie et des fossiles remarquables.  
Oxfordien inférieur : marnes de Villers  
Callovien supérieur : marnes de Dives à Ammonites pyriteuses.

TRES GRAND INTERET GEOLOGIQUE

**Utilisation actuelle**

**Végétation**

Au sommet et sur les pentes : pelouses calcaires, pré-bois calcaire, fourrés d'Argousiers, Frênaie, Ormaie rudérale.

**Paysage**

Nom des "Vaches Noires" suggéré par le profil et la couleur des blocs effondrés sur les plages.  
Site à découvrir en suivant la grève au pied de la falaise.

**Bibliographie**

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen  
L. DANGEARD (1951) La Normandie  
A. BIGOT Notice géologique sur Villers-sur-Mer et ses environs.

Personnes à consulter : M. RIOULT, Géologie - Université de Caen  
M. BRAILLON, Groupe Ornithologique Normand

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Plan d'urbanisme de la commune d'Alberville (1971) : falaise non aedificandi sur son territoire.

**- Dégradations**

Dépôts d'ordures au sommet de la falaise  
Lotissement sur la commune de Gonneville.

**- Nature des projets d'aménagement**

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Extension des résidences (site impropre à la construction du fait de l'instabilité du terrain).

**- Utilisations possibles**

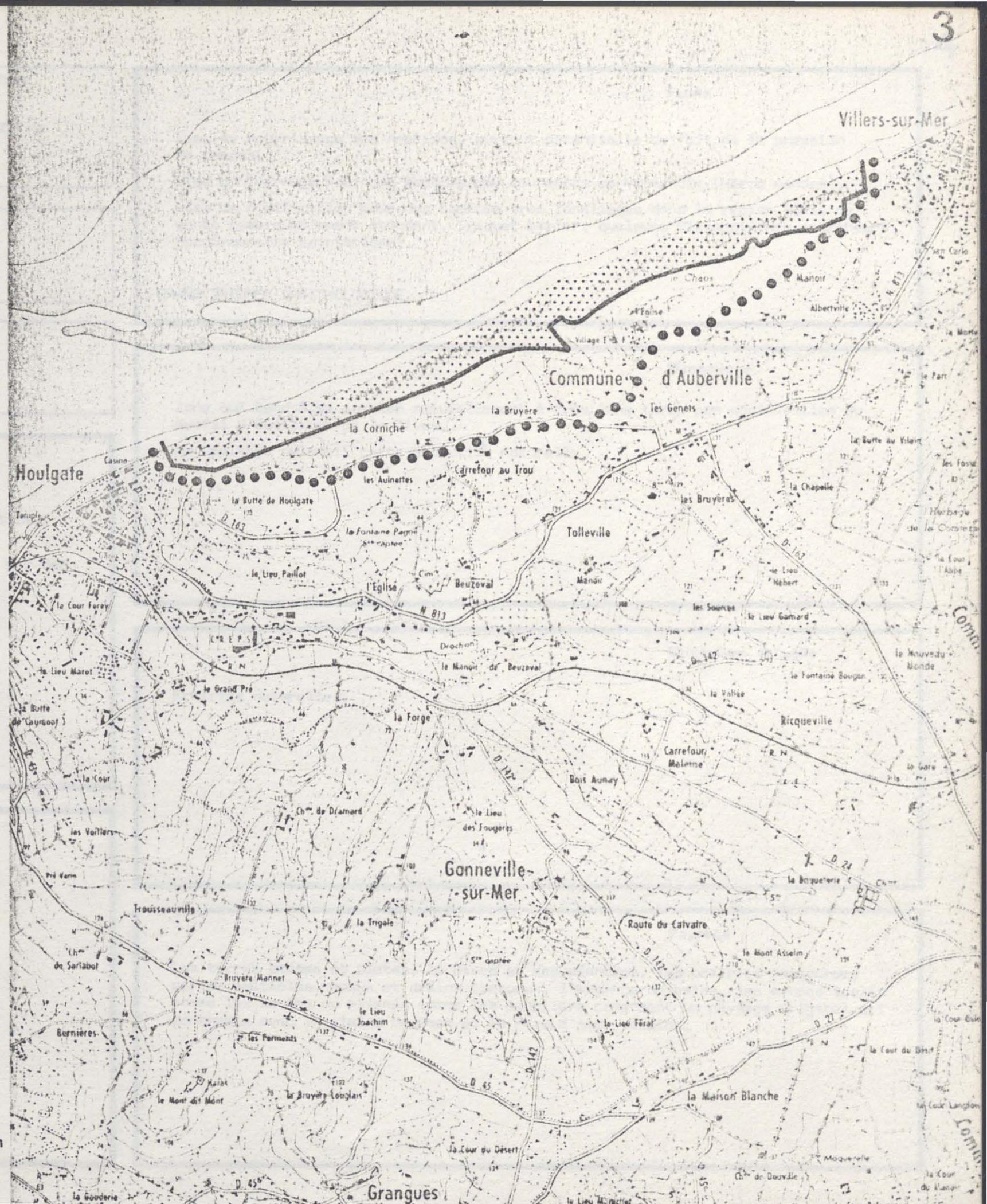
Importance pédagogique internationale su site.  
Circuits pédestres au pied de la falaise, circuits géologiques.

**- Nature des travaux à effectuer**

Entretien des escaliers de la falaise.

**5. Voies et moyens**

Classement au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).  
Classement non aedificandi d'une frange de terrains de 500 mètres de large en arrière de l'abrupt de la falaise.



0 500 1000 m

Cartographie du site  
BASSE-VALLEE DE LA DIVES

**1. Dénomination du site**

**BASSE - VALLEE DE LA DIVES**

**Superficie**

7.500 ha

**Communes intéressées**

|                 |                 |                 |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| CABOURG         | BASSENEVILLE    | BEUVRON-EN-AUGE |
| VARAVILLE       | GOUSTRAINVILLE  | ST-OUEN-DU-M.O. |
| PERIERS-EN-A.   | PUTOT-EN-AUGE   | CLEVILLE        |
| PETITVILLE      | TROARN          | HOTOT-EN-AUGE   |
| BRUCOURT        | SAINT-SAMSON    | VICTOT-PONTFOL  |
| ROBEHOMME       | JANVILLE        | MERY-CORBON     |
| CRICQUEVILLE    | ST-PIERRE-DU-J. | CORBON          |
| BAVENT          | LE HAM          | BIEVILLE-EN-A.  |
| BLRES-SUR-DIVES | BROCOTTES       |                 |

**Nature de la propriété**

Privée

**Situation régionale**

CAEN : 15 - 20 km

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Basse vallée formée lors d'une période de régression marine et qui se trouve surbaissée par rapport au niveau actuel de la mer.

Lors de la transgression flandrienne, comblement de cette basse vallée par des alluvions argileuses.

Zone humide, par endroit marécageuse.

**Végétation**

Flore des prairies humides et des marais.

Flore des eaux douces dans les canaux de drainage.

Quelques plantations de peupliers.

**Faune**

Lieu de nourrissage des Anatidés, surtout potentielle du fait de la pression de chasse.

Lieu d'hivernage pour des espèces peu courantes en Normandie (Héron cendré).

Lieu de nidification pour des espèces très localisées dans la région (Râle de genêt remarquablement abondant, Traquet tarier, quelques Pies-grièches écorcheurs, Bergeronnette printanière).

GRAND INTERET ORNITHOLOGIQUE

**Dynamique**

Zone qui tend à se combler naturellement à très long terme par modification du profil d'équilibre de la Dives.

Le drainage ralentit cette évolution naturelle.

**Utilisation actuelle**

Prairies naturelles.

**Paysage**

Les terres basses et plates, la Dives et ses méandres, les prairies parcourues par de multiples canaux et drains tortueux, l'absence de haies, les arbres isolés comme les saules ou alignés comme les peupliers composent un paysage original qui contraste avec la plaine de Caen et le Pays d'Auge voisins.

## Bibliographie

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Caen  
 Carte des formations superficielles et géomorphologique : 1/50.000 feuille de Caen  
 Centre C.N.R.S. de Caen.

Personnes à consulter : M. BRAILLON, Groupe Ornithologique Normand.  
 M. PROVOST, Botanique, Université de Caen

## 3. Protections et menaces

### - Protections existantes

### - Dégradations

Pression de chasse excessive.

### - Nature des projets d'aménagement

Passage de l'Autoroute A 13.  
 Projet de creusement d'un plan d'eau de 50 ha de 4 m de profondeur à  
 Varaville au lieu-dit "La Saline".

## 4. Options et actions à entreprendre

### Utilisations à éviter

Assèchements.  
 Extension des voies de pénétration automobile.  
 Constructions non agricoles. •

### - Utilisations possibles

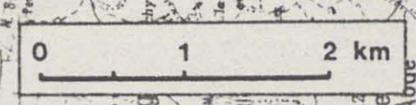
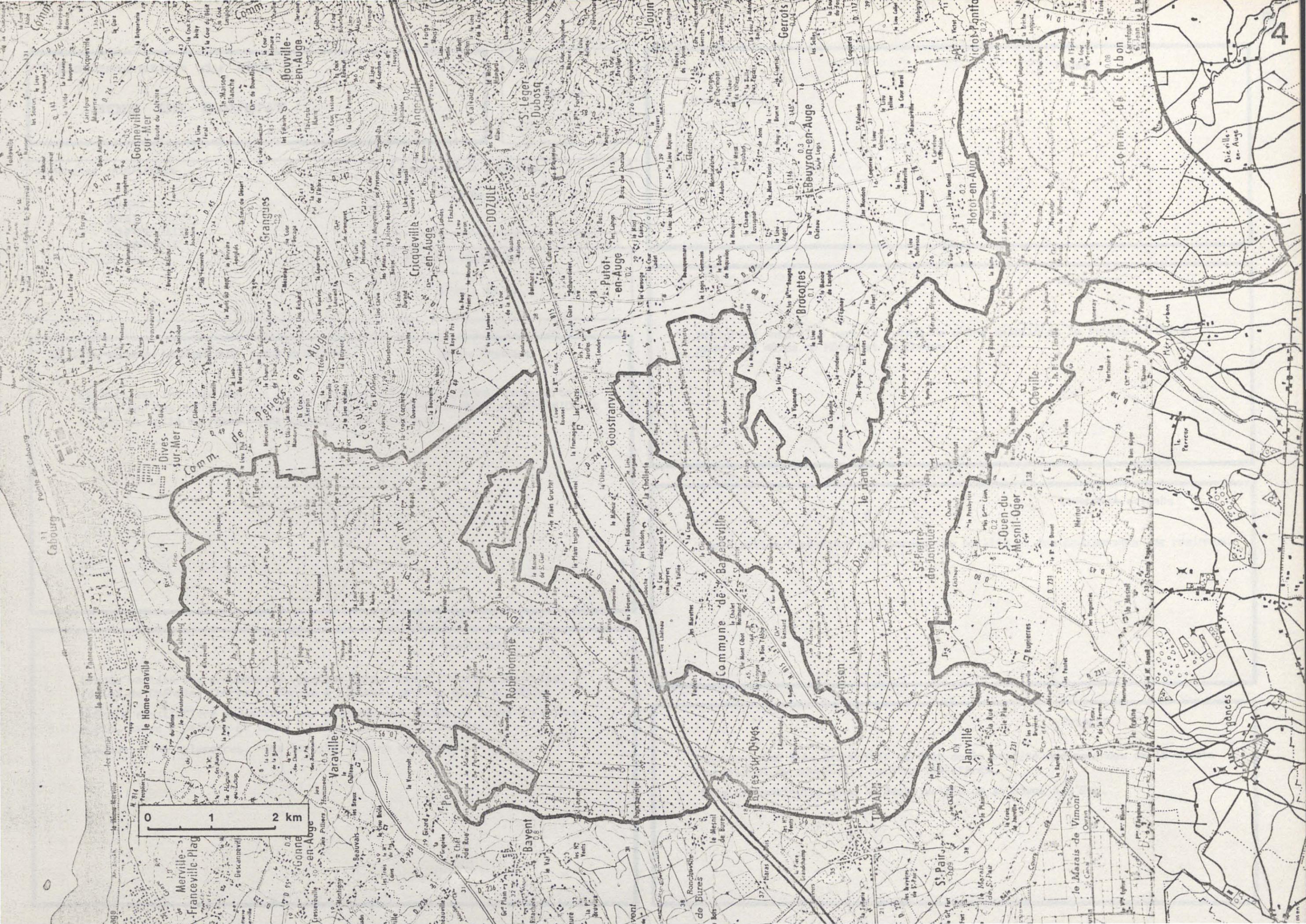
Vocation agricole d'élevage.  
 Ouverture au public de sentiers de promenade.  
 Promenade en barque sur les canaux.

### - Nature des travaux à effectuer

Etude de l'impact du passage de l'autoroute A 13 sur l'équilibre  
 hydrique et sur le paysage.

## 5. Voies et moyens

C.O.S. nul (zones NC et NE) dans les plans d'occupation des sols.  
 Procédure des "zones pittoresques".



Merville-Plag  
Varaville  
Gonne-en-Auge  
Beauvais  
Barent

Avranches  
Goustranville  
Brocottes  
St-Ouen-du-Mesnil-Oger

Commune de Baseville  
St-Jouin  
Gerrits  
Beauvrou-en-Auge  
Hotot-en-Auge

Janville  
St-Pair  
le Marais de Vimont

Argences  
Carbon

Commune de Carbon

4

**1. Dénomination du site**

**BOIS DE BAVENT**

**Superficie**

450 ha

**Communes intéressées**

BAVENT  
BURES  
TOUFFREVILLE  
SANNERVILLE  
TROARN

**Nature de la propriété**

Privée

**Situation régionale**

CAEN : 10 km

**Faune**

Gros gibier.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Le bois est installé sur une butte marno-calcaire Calloviennne, recouverte au sommet par des alluvions anciennes, entaillée par un ruisseau coulant d'Ouest en Est et relié au réseau hydrographique de la Dives.

**Dynamique**

Evolution naturelle vers la futaie de Chêne sessile et la futaie de Chêne pédonculé mêlée de Hêtre et de Charme.

**Utilisation actuelle**

Exploitation forestière peu intense du taillis et des peuplements de résineux.

**Végétation**

Grande variété des groupements végétaux forestiers : Chênaie pédonculée, faciès de Chênaie, Charmaie, faciès à Bouleau, parfois mêlée au Hêtre.

Chênaie sessiliflore présentant par endroits des faciès de lande à Fougère-Aigle, lande à Callune et lande à Erica tetralix et Molinie.

Quelques Pins sylvestres, Pins laricio, Sapins et Epicea.

**Paysage**

Espace boisé très diversifié du fait de la variété des essences de la strate arborée et du sous-bois, petites clairières.

Site en continuité avec la Basse Vallée de la Dives à l'Est.

**Bibliographie**

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Caen  
Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen.

**Personnes à consulter:** M. BINET et PROVOST, Botanique, Université de Caen  
M. HOUZARD, Géographie, Université de Caen

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Zone à protéger dans le cadre du S.D.A.U. de la Basse Vallée de la Dives.

**- Dégradations**

Morcellement du massif à l'Ouest où s'installent des pavillons.

**- Nature des projets d'aménagement**

Projet de lotissement d'environ 200 à 300 pavillons sur 100 ha.  
Projet d'ouverture de carrière à ciel ouvert.

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Tout défrichement.  
Création de voies de pénétration automobile.  
Extension des enrésinements.

**- Utilisations possibles**

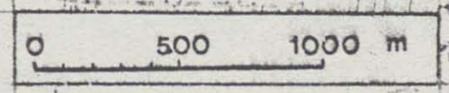
Espace de promenade et de détente ouvert au public.

**- Nature des travaux à effectuer**

Aménagement de chemins piétonniers.

**5. Voies et moyens**

Révision de l'autorisation de défricher.  
Classement en espace boisé dans les plans d'occupation des sols.  
Ouverture au public (acquisition par l'Etat ou les collectivités locales, ou contrat avec les propriétaires).



Commune de Banneville-la-Campagne

**1. Dénomination du site**

**ESTUAIRE DE L'ORNE**

**Superficie**

900 ha

**Faune**

Relais pour les oiseaux migrateurs, reposoir et lieu de nourriture (surtout pour les Limicoles, Barges, Courlis, Gravelots). Les oiseaux fréquentent principalement les vasières.

En amont du Pont de Bénouville, des roselières constituent une zone de passage et d'hivernage et de nidification des passereaux. En tout, 25 espèces différentes.

**Communes intéressées**

OUISTREHAM  
 SALLENELLES  
 MERVILLE-FRANCEVILLE  
 AMFREVILLE  
 RANVILLE

**Nature de la propriété**

Domaine public maritime, privée, communale.

**Situation régionale**

CAEN : 10 - 15 km

**Dynamique**

Progression vers l'Est de la pointe du Siège et creusement de l'Anse de Sallenelles.  
 Engraissement des bancs de Merville.  
 Envaselement de l'Estuaire.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Vallée de l'Orne creusée dans des terrains calcaires et marno-calcaires du Bathonien et du Callovien, affleurant sur la rive droite constituée par une falaise de 20 à 25 mètres.

Estuaire comblé lors de la transgression marine flandrienne par des alluvions argileuses, tangles à Scrobiculaires alternant avec des couches à faune d'eau douce.

Site limité vers la mer par des dunes s'appuyant sur des cordons littoraux : Merville Franceville, Pointe du Siège, dont la croissance a repoussé vers l'Est l'embouchure de l'Orne.

**Utilisation actuelle**

Canal maritime doublant l'Orne et utilisant un tronçon de son ancien lit.

Paturages dans les prairies humides.

Terrain d'études et de recherches pour diverses disciplines scientifiques de l'Université de Caen.

**Végétation**

Dans l'estuaire, associations végétales des vases salées à Salicornes et Spartines, colonies denses d'Aster tripolium, et Statice limonium, prés salés à Halimione et Glycérie, Suaeda fruticosa et S.vera.

En amont, de part et d'autre de l'Orne, prés salés à Fétuques, prairies humides et mésophiles.

Sur les dunes de Merville, broussailles à Argousiers.

Sur la falaise, lambeaux de Frênaie-Hêtraie calcicole, pré-bois calcaire, pelouse calcaire sèche à végétation rase et composée de nombreuses espèces bulbeuses, espèces rares et en voie de disparition : Orchidées et Orobanches notamment.

GRAND INTERET BOTANIQUE

**Paysage**

L'ensemble formé par les vasières, les prairies humides, les dunes constitue un des rares sites naturels du Calvados, "zone tampon" entre les stations balnéaires urbanisées de la Côte Fleurie et de la Côte de Nacre.

## Bibliographie

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen.  
Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Caen.  
Carte des formations superficielles et géomorphologique au 1/50.000 feuille de Caen. Centre C.N.R.S. de Caen.

G. FILY (1967) étude sédimentologique de l'Estuaire de l'Orne.  
thèse de Sciences - Université de Caen.

G. LEMEE (1933) Végétation de l'Estuaire de l'Orne.

P. BINET et R. CORILLION (1961) La flore du littoral - Penn ar bed n° 25.

Personnes à consulter : M. LARSONNEUR et FILY, Géologie, Université de Caen  
M. BINET et LANGLOIS, Biologie végétale, Université de Caen  
Mme BENARD, CREPAN.

## 3. Protections et menaces

### - Protections existantes

Dunes de Merville classées au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).  
Espace entre Orne et Canal en aval du Pont de Ranville classé en zone naturelle dans le S.D.A.U. de Caen.

### - Dégradations

Urbanisation anarchique à la Pointe du Siège.  
Dépôt des matériaux de dragage de l'avant-port de Ouistreham au Sud de la Pointe du Siège.  
Accès des automobiles à la Pointe de Merville, à la Pointe du Siège et sur les près salés de la Pointe de la Roque.  
Pression de chasse excessive.  
Carrières dans la falaise rive droite dont certaines, abandonnées servent de dépôts d'ordures.  
Pollution importante de l'Orne.

### - Nature des projets d'aménagement

Port de plaisance à Ouistreham.  
Création d'une base littorale de nature et de loisirs.

## 4. Options et actions à entreprendre

### Utilisations à éviter

Extension de la zone portuaire Caen-Canal au-delà du Pont de Ranville.  
Accès des automobiles aux dunes et près salés.  
Création de voies de circulation dans les dunes.  
Extension de l'urbanisation sur les dunes.  
Modification des rythmes d'immersion des vasières de l'Estuaire.

### - Utilisations possibles

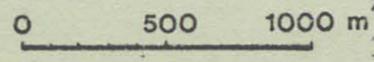
Rôle pédagogique de cet ensemble, fréquentation par les scolaires et universitaires.  
Utilisation agricole actuelle : pâturages sur la rive droite de l'Orne.  
Tourisme basé sur la découverte du milieu naturel excluant tout équipement lourd dans la zone centrale (base littorale de nature et de loisirs).

### - Nature des travaux à effectuer

Déviations de la circulation automobile hors de la zone centrale.  
Regroupement des résidents de la Pointe du Siège hors de la zone dans une unité nouvelle.

## 5. Voies et moyens

Classement de l'ensemble des dunes en zone N.E. dans les plans d'occupation des sols.  
Extension à cette zone de la réserve de chasse.  
Acquisition de la zone centrale par l'Etablissement Public Régional ou le Conservatoire National de l'Espace Littoral dans le cadre de la création d'une base de nature et de loisirs.



**1. Dénomination du site**

**FALAISES ET ESTRAN DE LUC-SUR-MER**

**Superficie**

2,3 km de côte

**Communes intéressées**

LUC-SUR-MER  
LION-SUR-MER

**Nature de la propriété**

Domaine maritime, privée.

**Situation régionale**

CAEN : 16 km

**2. Caractéristiques naturelles**

**Milieu Physique**

Falaise de 6 à 8 m de hauteur et estran constituant une coupe de référence internationale pour le Bathonien supérieur.

Marnes et petits bancs de calcaire marneux, argile riche en Brachyopodes, lentilles riches en Echinodermes : Oursins, Ophiures.

1.000 espèces fossiles dont de nombreuses endémiques.

Témoin de l'histoire Quaternaire : blocs de roches cristallines ou sédimentaires "les Gars".

Tourbes conservées sur l'estrans : connaissance des anciens paysages végétaux de la région et de leur âge par l'étude des pollens.

Vallon sec à l'Est de la brèche du corps de garde : coupe complète des limons quaternaires : exemple rare de sédimentation sous conditions périglaciaires.

SITE GEOLOGIQUE D'IMPORTANCE MONDIALE

**Faune**

Intéressante faune des platiers rocheux.

**Dynamique**

Falaise attaquée par la mer à l'Est de la brèche du corps de garde.

A l'Ouest cette attaque est stabilisée par le système d'épis, éboulements dus aux eaux d'infiltration.

**Utilisation actuelle**

Terrain de recherches géologiques d'intérêt international.

Rôle pédagogique à l'échelle régionale et nationale.

Terrain d'observation pour les stages du laboratoire maritime de Luc-sur-Mer.

**Végétation**

Algues sur les estrans rocheux (Fucales et Laminariales).

**Paysage**

Falaise basse présentant des échancrures "les confessionnaux".

Coupure dans l'urbanisation linéaire de la Côte de Nacre.

**Bibliographie**

M. RIOULT et G. FILY, Etude stratigraphique, sédimentologique et paléoécologique.  
 L. DANGEARD (1951) La Normandie.  
 E. CHEMIN (1923) Flore algologique de LUC SUR MER et environs.  
 Congrès international pour l'étude du Quaternaire. INQUA PARIS 1969  
 LIEGE-CAEN 1972

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen  
 Nombreuses études sur les fossiles par des chercheurs français et étrangers.

**Personnes à consulter :** M. RIOULT, PELLERIN, LARSONNEUR et FILY, Géologie Université  
 Mme BENARD, CREPAN  
 M. LUBET, Zoologie, Université de Caen  
 Mme GAYRAL, Algologie, Université de Caen

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Falaise en instance de classement au titre des sites (loi du 2 Mai 1930)  
 sur la commune de LUC SUR MER.

**- Dégradations**

Caravanes à demeure sur la frange entre la N 814 et la falaise à LION SUR MER  
 et dépôt sauvage de déchets.

**- Nature des projets d'aménagement**

Projet de prolongation de la digue promenade de LUC SUR MER.

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Prolongation de la digue contre la falaise.  
 Urbanisation de la frange comprise entre la N 814 et la falaise à LION SUR MER.

**- Utilisations possibles**

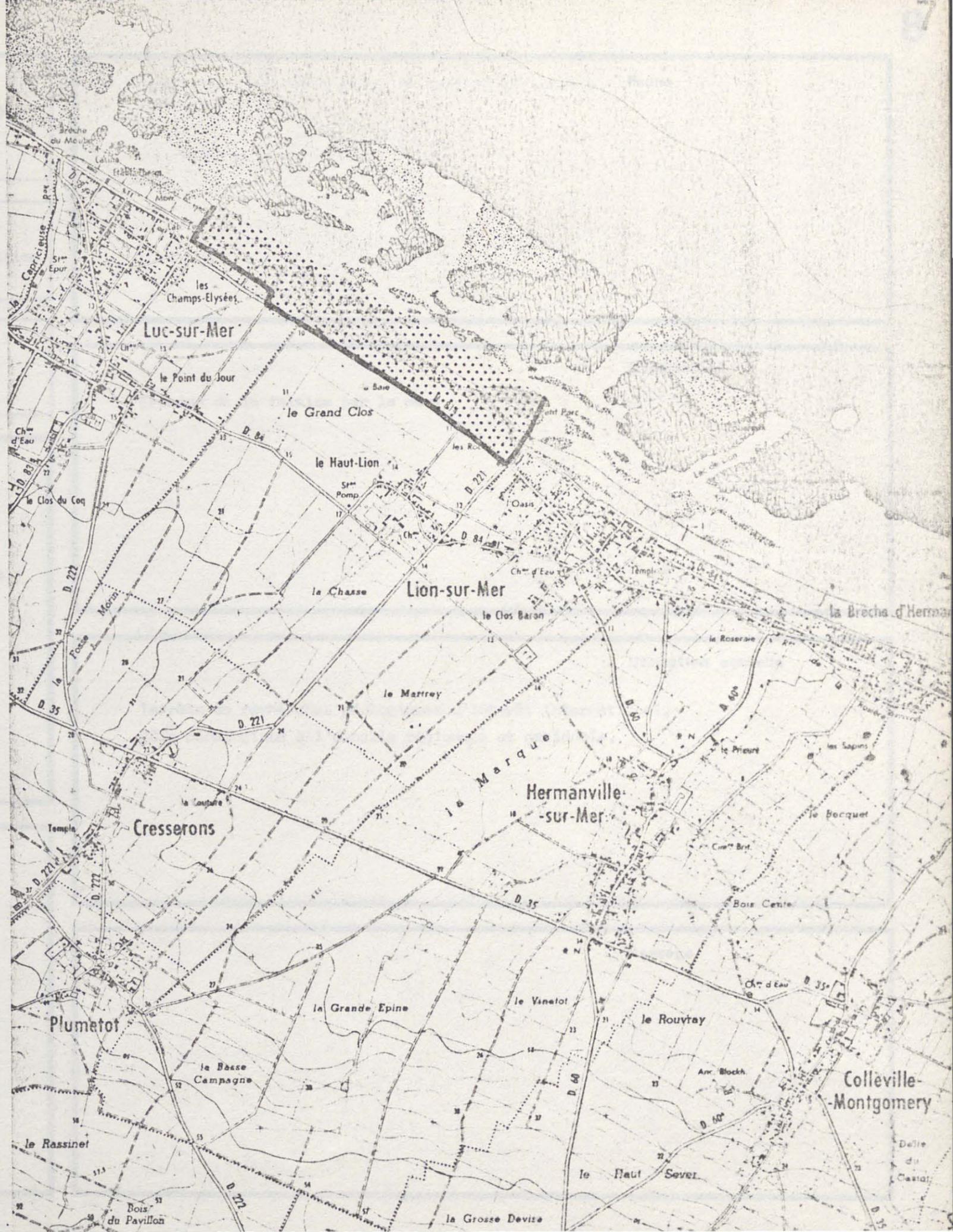
Rôle scientifique et pédagogique actuel.

**- Nature des travaux à effectuer**

Prolongement du système de défenses transversales pour stabiliser la falaise  
 à l'Est de la Brèche du Corps de Garde.  
 Drainage des eaux d'infiltration à LUC SUR MER.

**5. Voies et moyens**

Classement au titre des sites (loi du 2 Mai 1930) de l'ensemble de la falaise.  
 Classement en zone N E dans les plans d'occupation des sols de la bande comprise  
 entre la falaise et la N 814 à LION SUR MER.  
 Rendre publics les accès au rivage sur cette dernière portion de côte.



0 500 1000 m

LE CONSTITUTION DU SITE  
PALAIS DE ST-AUBIN SUR MER

LE PLAN  
LE DRAINAGE  
LE RELEVÉ  
LE PAYSAN

**1. Dénomination du site**

**FALAISE DE S<sup>t</sup>AUBIN SUR MER**

**Superficie**

700 m de côte

**Communes intéressées**

SAINT-AUBIN-SUR-MER  
BERNIERES-SUR-MER

**Nature de la propriété**

Privée, domaine public maritime

**Situation régionale**

CAEN : 18 km

**Options et actions à entreprendre**

**Faune**

**Utilisations possibles**

**Dynamique**

Erosion de la falaise par la mer.

**2. Caractéristiques naturelles**

**Milieu Physique**

Coupe de référence internationale pour le Bathonien supérieur.  
Petits récifs à Calcisponges à la limite des Caillasses de Ranville et de la Pierre de Langrune (unique en France).  
Les "Gars" ou "Gas" : blocs de roches transportées par les glaces flottantes au cours du Quaternaire et échouées sur la plage (indices précieux pour la Paléoclimatologie et la Paléohydrologie).

**Utilisation actuelle**

Terrain de recherches géologiques d'intérêt international.  
Rôle pédagogique à l'échelle régionale et nationale.

**Végétation**

Algues sur l'estran rocheux (Fucales Laminariales).

**Paysage**

### Bibliographie

- L. DANGEARD (1951) La Normandie.  
 E. CHEMIN (1923) Flore algologique de LUC SUR MER et environs.  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen  
 Carte des Rochers du Calvados par Edmond HUE.  
 Nombreux documents photographiques au Laboratoire de Géologie.

Personnes à consulter : M. FILY, LARSONNEUR et RIOULT, Géologie, Université de Caen.

### 3. Protections et menaces

#### - Protections existantes

#### - Dégradations

Résidences construites près du rivage.  
 Rejet d'eaux usées directement sur l'estran.

#### - Nature des projets d'aménagement

Projet de construction d'une digue promenade qui masquerait les affleurements géologiques.

### 4. Options et actions à entreprendre

#### Utilisations à éviter

Construction d'une digue.

#### - Utilisations possibles

Rôle scientifique et pédagogique actuel.

#### - Nature des travaux à effectuer

Prolongation du système d'épis protecteurs contre l'érosion.  
 Traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu marin.

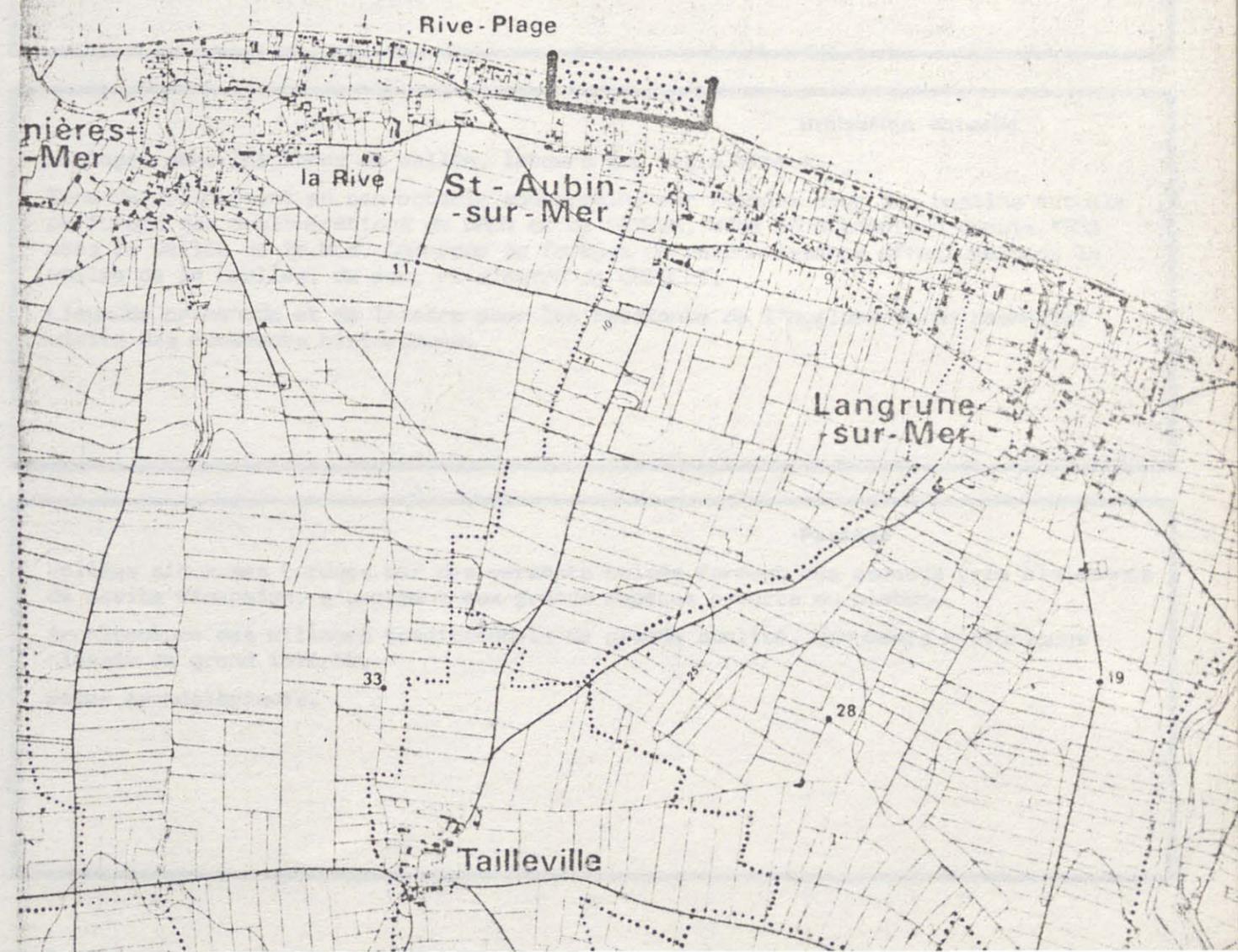
### 5. Voies et moyens

Classement de la falaise au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).

Direction du site  
 Vallée de la Muis  
 et de la Belle

|                     |             |                    |             |
|---------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Communes concernées |             | Noms de la commune |             |
| Langrune-sur-Mer    | Langrune    | Langrune           | Langrune    |
| St-Aubin-sur-Mer    | St-Aubin    | St-Aubin           | St-Aubin    |
| la Rive             | la Rive     | la Rive            | la Rive     |
| Tailleville         | Tailleville | Tailleville        | Tailleville |

Carte géométrique nationale  
 Échelle 1:50 000  
 Révision 1980



**1. Dénomination du site**  
**VALLEES DE LA MUE**  
**ET DE LA SEULLES**

**Superficie**  
 2800 ha

**Communes intéressées**

|                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| GRAYE-SUR-MER     | VILLIERS-LE-SEC   |
| VER-SUR-MER       | SAINT-GABRIEL     |
| COURSEULLES       | AMBLIE            |
| BANVILLE          | BENY-SUR-MER      |
| REVIERS           | FONTAINE-HENRY    |
| COLOMBIERS-SUR-S. | BASLY             |
| TIERCEVILLE       | THAON             |
| CREULLY           | COLOMBY-SUR-THAON |

**Nature de la propriété**  
 Privée

**Situation régionale**  
 CAEN : 12-15 km  
 BAYEUX : 15-20 km

**Faune**  
 Rivières à truites essentiellement.

**Dynamique**

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Microfalaises calcaires taillées dans un plateau d'âge Bathonien.  
 Fond des vallées occupées par des alluvions anciennes et modernes (lit majeur des rivières Mue et Seulles).  
 Importante nappe aquifère des calcaires du Bathonien.

**Utilisation actuelle**

Herbages dans les fonds de vallée, labours sur les plateaux.  
 Zone de prélèvement en eau potable souterraine par forages pour les besoins actuels et futurs des agglomérations de CAEN et de BAYEUX. Mise en production depuis 1973 dans la vallée de la Mue. Campagne de forages de reconnaissance effectuée dans la vallée de la Seulles, de part et d'autre de CREULLY.  
 Lieux de promenade et de loisirs pour les habitants de l'agglomération caennaise visite des monuments historiques.

**Végétation**

Flore des eaux douces particulièrement remarquable, notamment pour la Mue dans sa traversée des communes de THAON, FONTAINE-HENRY et REVIERS : rivière non polluée présentant divers écosystèmes à peu près intacts ; groupements des eaux douces courantes, groupements ripicoles sur les berges ; présence de quelques espèces végétales rares (Potamogeton mucronatus, Carex paniculata, C.pseudo-cyperus, Riccia natans).  
 Sur les alluvions, près tourbeux, prairies humides, Aulnaies à grandes herbes généralement substituées en Peupleraies, quelques mares présentant un intérêt botanique.  
 Sur les flancs de la vallée, bois à humus doux sur colluvions limoneuses (chênaie pédonculée, chênaie-Frênaie, localement Hêtraie calcicole), pelouses calcaires fragmentaires mais encore riches.

GRAND INTERET BOTANIQUE

**Paysage**

Vallées sinueuses bordées par des versants boisés formant des espaces très cloisonnés de petite dimension, s'opposant aux grands espaces ouverts du plateau.  
 Architecture des villages traditionnels de grande qualité. Monuments historiques classés de grand intérêt.  
 Sites archéologiques.

**Bibliographie**

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen.  
Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Caen.

**Personnes à consulter** : M. LARSONNEUR, Géologie, Université de Caen.  
M. LANGLOIS et PROVOST, Botanique, Université de Caen.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Périmètres de protection rapprochée et éloignée des forages dans la vallée de la Mue.

Périmètres de protection des monuments historiques classés : châteaux de Creully, Fontaine-Henry, Colombiers s/ Seullès, église de Thaon.

**- Dégradaions**

**- Nature des projets d'aménagement**

Menace d'extension des lotissements pavillonnaires.

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Extension des résidences dans les sites de vallée.

**- Utilisations possibles**

Utilisation agricole actuelle.

Circuits de promenades pédestres, équestres et cyclistes. Découverte des Paysages et des monuments architecturaux.

**- Nature des travaux à effectuer**

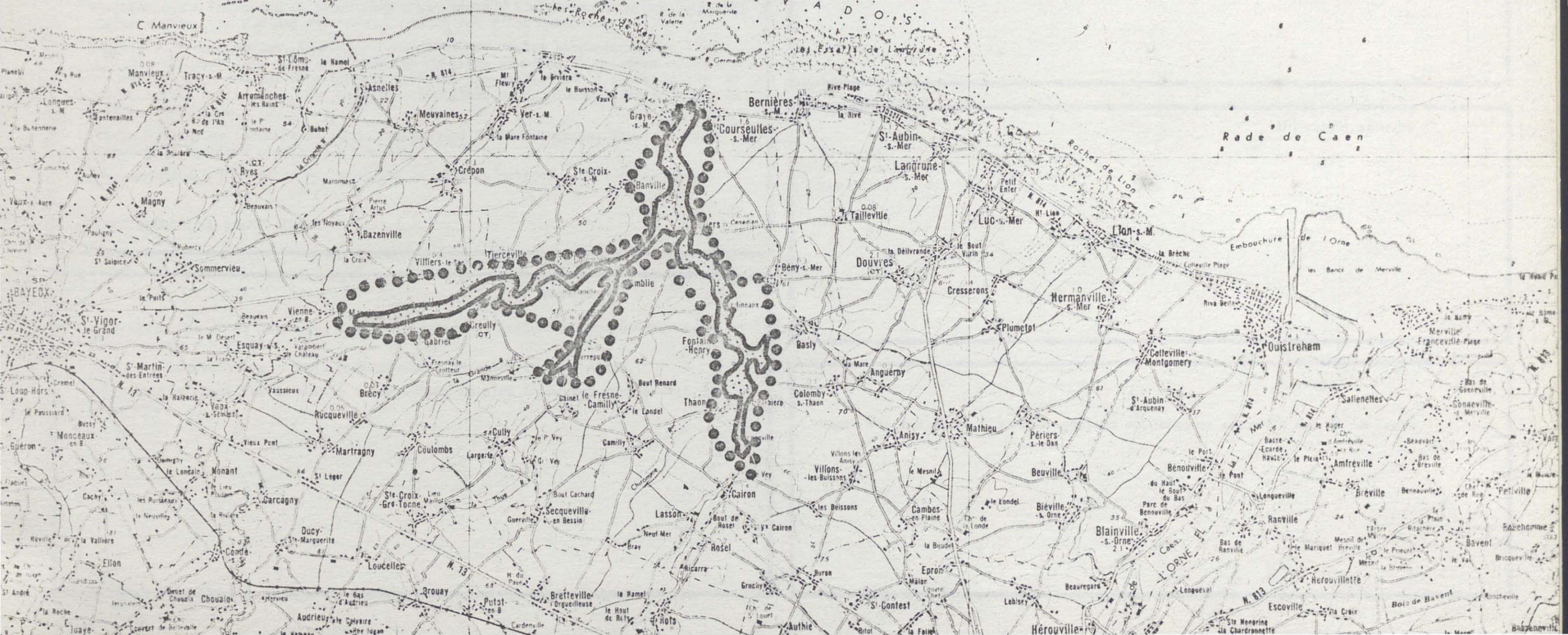
**5. Voies et moyens**

Procédure des zones pittoresques.

Classement en zones inconstructibles (NC et NE) des fonds de vallées et des versants boisés dans les plans d'occupation des sols.



PLATEAU DU CALVADOS



**1. Dénomination du site****DUNES ET PANNES D'ASNELLES****Superficie**

175 ha

**Faune**

Relais de migrations pour des oiseaux d'espèces très diverses et des effectifs nombreux de Limicoles.

**Communes intéressées**

ASNELLES  
MELVAINES  
VER-SUR-MER

**Nature de la propriété**

Privée, domaine maritime.

**Situation régionale**

CAEN : 25 km  
BAYEUX : 15 km

**Dynamique**

Erosion marine actuellement ralentie par de récents travaux.

Lent comblement de la zone marécageuse avec colonisation par des espèces végétales terrestres.

**2. Caractéristiques naturelles****Milieu Physique**

Zone marécageuse sur alluvions modernes (sables argileux à petits graviers calcaires, tangues à Characées et organismes d'eau douce), limitée au Nord par un étroit cordon dunaire, au Sud par les falaises calcaires d'âge Bathonien.

Dans la zone marécageuse, tourbière renfermant des dépôts tardiglaciaires à post-glaciaires formant une succession presque continue pour les 12 derniers millénaires. Gisement le plus complet de Normandie montrant l'évolution de la végétation et de la sédimentation en fonction des variations du climat et du niveau marin au cours de la période considérée.

Nombreux fossiles (souches en place liées à une forêt submergée, Invertébrés et Vertébrés), vestiges d'activités humaines

Site présenté à l'occasion de colloques et congrès nationaux et internationaux.

INTERET GEOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

**Utilisation actuelle**

Herbages.  
Chasse à la hutte.  
Exploitation des roselières.

**Végétation**

Végétation des dunes calcaires à *Elymus arenarius*, *Festuca dumetorum*, pannes à glaux, mares à *Hippuris*.

Zonage de végétation en fonction du gradient de salinité des marais.

Cet ensemble constitue le marais à roselières le plus important sur la côte du Calvados.

**Paysage**

Vaste étendue plate : zone de contact marécageuse entre la mer et la terre.

## Bibliographie

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Caen.

P. BASSOMPIERRE (1942) La Tourbe au Nord de Caen et dans le Calvados.  
Bull. Soc. Linn. Norm. (9) 2.

G. DELIBRIAS, H. ELHAI et C. LARSONNEUR (1969) Le Flandrien à l'Est d'Arromanches C.R. Ac. Sc. 7. 268.

H. ELHAI (1963) La Normandie Occidentale Thèse Lettres Caen.

C. LARSONNEUR et H. ELHAI (1969) Dépôts tardiglaciaires et postglaciaires sur la côte du Calvados. Bull. Ass. Fr. Et. quaternaire, 2.

C. LARSONNEUR (1969) Thèse Sciences Caen.

Personnes à consulter : M. LARSONNEUR, Géologie, Université de Caen  
M. VERRON  
M. BRAILLON, Groupe ornithologique normand.

## 3. Protections et menaces

### - Protections existantes

### - Dégradations

Urbanisation et camping sauvage sur le cordon dunaire à partir de VER-sur-MER.  
Accès des automobiles sur ce cordon dunaire.

### - Nature des projets d'aménagement

## 4. Options et actions à entreprendre

### Utilisations à éviter

Tout projet tendant à modifier l'état du marais et de la plage.  
Urbanisation, camping et accès des voitures sur le cordon dunaire.  
Multiplication des gabions.

### - Utilisations possibles

Rôle scientifique actuel - Etudes en cours sur les vestiges d'activités humaines.

Découverte de la nature - Sentiers de promenade.

Chasse dans des limites compatibles avec la reproduction des espèces et le maintien du rôle de relais de migration du site.

### - Nature des travaux à effectuer

Renforcement de la protection contre la mer par enrochements.

Suppression des cabanes installées sur la dune sans autorisation.

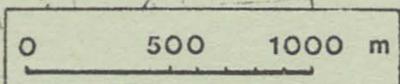
## 5. Voies et moyens

Classement au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).

Classement en zone NE de la zone comprise entre la mer et la N 814 dans les plans d'occupation des sols.

Limitier les zones constructibles aux abords des agglomérations existantes.  
Règlementation de la chasse.

Acquisition de la zone centrale par le Conservatoire National de l'Espace Littoral.



**1. Dénomination du site**  
**FALAISES ET PLATIER DE**  
**SAINTE - HONORINE - DES - PERTES**

**Superficie**  
 100 ha  
 3,3 km de côte

**Communes intéressées**

SAINTE-HONORINE-DES-PERTES  
 HUPPAIN  
 PORT-EN-BESSIN

**Nature de la propriété**

Domaine public maritime

**Situation régionale**

BAYEUX : 11 km  
 CAEN : 38 km

**2. Caractéristiques naturelles**

**Milieu Physique**

Falaise culminant à 65 mètres où affleurent de bas en haut :  
 l'oolithe blanche à Spongiaires qui constitue la partie vive de la falaise, d'une hauteur de 20 mètres environ.  
 les marnes de Port-en-Bessin.  
 les calcaires grossiers du Bathonien moyen.  
 Estran rocheux constitué d'un platier où affleure à la faveur d'un bombement local, l'oolithe ferrugineuse (base du Bajocien), limité à l'aplomb des falaises par un système de failles parallèles et perpendiculaires au rivage.  
 Cet affleurement, riche en fossiles (Ammonites notamment), constitue une coupe de référence internationale.

INTERET GEOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

**Végétation**

Falaise à flore de ruisselement.  
 Riche flore algale sur le platier rocheux : Chlorophycées, Fucales, Laminariales, Rhodophycées, notamment *Dasya ocellata*, espèce très localisée.

GRAND INTERET DE LA FLORE ALGALE

**Faune**

Riche faune d'Invertébrés sur le platier.  
 Station importante de Patelles, Littorines, Pourpres, Chitons, Moules.  
 Nombreuses espèces d'Anémones et de Crabes.

GRAND INTERET ZOOLOGIQUE

**Dynamique**

Erosion du platier par l'action des organismes animaux : Eponges (*Ciona*) et Annelides (*Polydora*) et végétaux : une algue rouge, *Rhodothamniella floridula* altère la roche et piège les éléments fins.

**Utilisation actuelle**

Pêche à pied.  
 Estran rocheux participant à la productivité biologique de la zone.  
 Intérêt pour la pêche côtière.  
 Terrain d'observations scientifiques.

**Paysage**

**Bibliographie**

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Saint-Lô.  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Caen.  
 L. DANGEARD (1951) La Normandie.  
 Colloque du Jurassique (1962) Luxembourg.  
 P. GAYRAL et J.J. BERT (1965) compte rendu de l'excursion de la Société  
 Phycologique de France en Normandie  
 Bull. Soc. Lin. Norm. 10-6.

**Personnes à consulter :** M. RIOULT, Géologie, C.N.R.S., Université de Caen  
 Mme BENARD, C.R.E.P.A.N.  
 M. BERT, Algologie, Université de Caen.

**3. Protections et menaces****- Protections existantes****- Dégradations**

Exploitation intensive à des fins commerciales du site fossilifère sur le platier rocheux, ayant entraîné sa destruction sur 60 mètres de côte en 3 ans ; en infraction au règlement maritime.

**- Nature des projets d'aménagement****4. Options et actions à entreprendre****Utilisations à éviter**

Exploitation du site fossilifère.  
 Tout ouvrage tendant à détruire ou masquer les affleurements géologiques.  
 Toute activité ou installation de nature à nuire à la productivité biologique de l'estran.  
 Constructions en haut de la falaise.

**- Utilisations possibles**

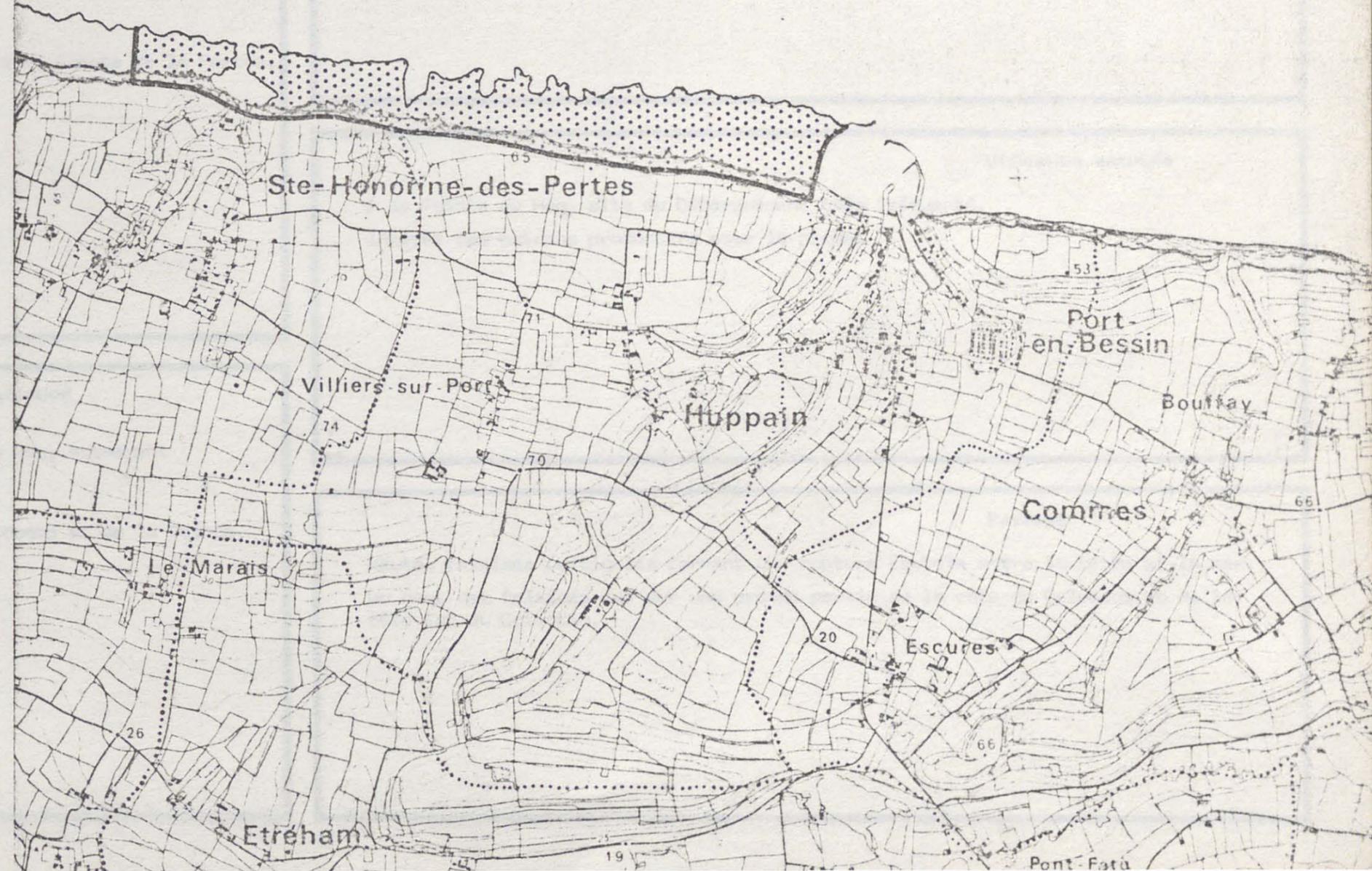
Rôle scientifique et pédagogique actuel.

**- Nature des travaux à effectuer****5. Voies et moyens**

Renforcement des mesures de surveillance.  
 Classement de la falaise et du platier au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).

1. Dénomination du site  
**PALAIRES DU DESSIN**

2. Caractéristiques générales



0 500 1000 m

1. Dénomination du site

FALAISES DU BESSIN

Superficie

170 ha

Communes intéressées

GRANDCAMP-LES-BAINS  
CRIQUEVILLE-EN-BESSIN  
SAINT-PIERRE-DU-MONT  
ENGLESQUEVILLE-LA-PERCEE  
LOUVIERES  
VIERVILLE-SUR-MER

Nature de la propriété

Privée, Domaine public maritime.

Situation régionale

CAEN : 50-55 km  
BAYEUX : 25-30 km

2. Caractéristiques naturelles

Milieu Physique

Falaise calcaire verticale atteignant 30 mètres de haut.  
Calcaire grossiers à lits de silex blond interstratifiés.  
(Bathonien moyen)  
Marnes de Port-en-Bessin (Bathonien inférieur) affleurant à la Pointe de la Percée.

Végétation

Séquence de pelouses sur les pentes herbues à la Pointe du Hoc, notamment pelouse calcaire littorale à *Brachypodium rupestre*.  
  
Intéressante flore algale sur les platiers rocheux de Grandcamp et de la Pointe du Hoc.

4. Faune

Riche faune d'oiseaux marins : Macreuse, Harle, Eider, Grèbe huppée notamment. Parmi les nicheurs, on note la présence de Cormorans et du Petrel fulmar, qui a fait récemment son apparition en France, en provenance des Iles Britanniques.

GRAND INTERET ORNITHOLOGIQUE

Dynamique

Erosion de la falaise par la mer.

Utilisation actuelle

A la Pointe du Hoc, site du Débarquement très fréquenté.  
Intérêt des estrans productifs pour la pêche.

Paysage

Hautes falaises verticales formant une rupture brutale entre la terre et la mer. Du haut des falaises vue sur une grande partie de la côte du Calvados et de la côte Est du Cotentin.

**Bibliographie**

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Saint-Lô.

Feuille de Grandcamp au 1/50.000 en préparation.

P. GAYRAL et J.J. BERT (1965). Compte rendu de l'excursion de la Société Phycologique de France en Normandie.

Archives militaires anglo-américaines : documents photographiques.

**Personnes à consulter :** M. FILY, Géologie, Université de Caen.

Mme GAYRAL, Algologie, Université de Caen.

**3. Protections et menaces****- Protections existantes**

Site classé de la Pointe du Hoc.

**- Dégradations****- Nature des projets d'aménagement****4. Options et actions à entreprendre****Utilisations à éviter**

Toute installation de bâtiments sur la falaise.

Toute utilisation de nature à nuire à la productivité biologique de l'estran.

**- Utilisations possibles**

Tourisme basé sur le souvenir du Débarquement.

**- Nature des travaux à effectuer****5. Voies et moyens**

Classement de l'ensemble de la zone au titre des sites (Loi du 2 Mai 1930).

Classement de la falaise en zone inconstructible (zones NE et NC) dans les plans d'occupation des sols. Création d'une réserve de chasse.



**1. Dénomination du site**

**BAIE DES VEYS**

**Superficie**

13.300 ha dont  
3.400 ha marins

**Communes intéressées**

Calvados : MAISY, GEFOSSE-FONTENAY, CARDONVILLE, OSMANVILLE, ISIGNY.

Manche : LES VEYS, BREVANDS, CATZ, ST HILAIRE-PETITVILLE, CARENTAN, ST PELLERIN, ST COME-DU-MONT, ANGOVILLE-AU-PLAIN, VIERVILLE, BRUCHEVILLE, STE MARIE-DU-MONT

**Nature de la propriété**

Privée, domaine maritime et parties concédées du domaine maritime.

**Situation régionale**

CAEN : 60-65 km  
SAINT-LO : 30-35 km  
CHERBOURG : 50 km

**Faune**

Très riche faune d'oiseaux : le Tadorne niche, des dizaines de milliers de Limicoles stationnent en migration ou en hivernages.

Le milieu convient bien à : Huitrier-pie, Grand gravelot, Bécasseau variable, Courlis cendré (stationnement de 40.000 à 50.000 individus de chacune des trois premières espèces).

A marée basse, zone de repos pour Anatidés, Bernaches, Tadornes, Canards siffleurs hivernants y paturent.

Canards nichant en grand nombre dans les prés salés ainsi que le Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, et peut-être Chevalier Gambette. Riche faune de coquillages.

INTERET ORNITHOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Alluvions modernes au confluent des rivières Aure, Vire, Taute et Douve.

Modèle de sédimentation fluvio-marine en zone tempérée dans une mer à marées de forte amplitude.

Succession horizontale depuis la mer ouverte jusqu'aux herbues de formes de sédimentation différant par leurs caractéristiques physiques, biologiques, hydrodynamiques et reconnues verticalement en fonction des progrès dans la sédimentation au cours de la période post glaciaire.

Vases très molles sur la basse slikke, vases des hautes slikkes et tangles des schorres. Partie continentale poldérisée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

INTERET GEOLOGIQUE EXCEPTIONNEL (SEDIMENTOLOGIE)

**Dynamique**

Zone d'envasement où la végétation halophile peut regagner sur la mer.

**Utilisation actuelle**

Nombreux polders, la plupart en herbe, certains en labours.

**Végétation**

Vasières à végétation halophile :

- . haute slikke : Spartina, Suaeda.
- . bas schorre : prairies à Glyceria maritima et Aster tripolium.
- . haut schorre : prés salés à Obione portulacoïdes.

Herbages humides.

Végétation des dunes, bas-fonds interdunaires typiques avec passage à la flore des sables et des levées de galets.

INTERET BOTANIQUE AMOINDRI PAR SUITE DES ENDIGAGES

**Paysage**

Espace plat. Les digues qui limitent les polders sont les seuls accidents dans la topographie.

**Bibliographie**

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LO.  
Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN.

PROVOST, M. (1962) Etude de quelques milieux marécageux ou aquatiques du bassin de CARENTAN D.E.S. CAEN

ELHAI, H. (1963) La Normandie Occidentale.

LARSONNEUR, C. (1971) Manche centrale et baie de Seine - Thèse Géologie CAEN

LARSONNEUR, C. (1972) Le modèle sédimentaire de la baie de Seine à la Manche Centrale. Mem. BRGM 79 p.

LEGALL, J. (1970) La baie des Veys - Caractères principaux de la sédimentation et faciès de dépôt - Thèse 3° cycle CAEN

Personnes à consulter : M. LARSONNEUR, Géologie, Université de CAEN  
Docteur DUNCOMBE  
M. PROVOST, Botanique, Université de CAEN  
M. BRAILLON, Groupe ornithologique normand

**3. Protections et menaces**

- Protections existantes

Réserves de chasse terrestre et maritime (1960 et 1973).

- Dégradations

Récent endigage de 400 ha mis en culture anéantissant l'intérêt écologique de cette zone.

Chasse au gabion.

Début d'urbanisation anarchique sur les communes de GEFOSSE-FONTENAY et SAINTE-MARIE-du-MONT (Le Grand Vey).

Pollution par les rivières qui se jettent dans la baie.

- Nature des projets d'aménagement

**4. Options et actions à entreprendre**

Utilisations à éviter

Autorisation de nouveaux endigages et mise en culture des zones endiguées.

Extension des voies de pénétration automobile.

Extension de la chasse au gabion.

Toute opération perturbant le régime hydrique et sédimentologique (dragages, plan d'eau).

Urbanisation littorale.

- Utilisations possibles

Utilisation agricole des polders : élevage, prairies naturelles.

Sentiers touristiques de découverte de la nature.

- Nature des travaux à effectuer

Suppression de certains gabions. Eventuellement remise en eau de certaines parcelles.

Ouverture au public de chemins sur les digues tout en interdisant l'accès aux automobiles.

Dépollution des rivières du bassin.

**5. Voies et moyens**

P.O.S. excluant les constructions mis à part les bâtiments agricoles.

Classement au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).

Acquisition par l'Etat ou les Collectivités Locales de secteurs poldérisés ou de concessions d'endigage non encore réalisées.



Banc du Cardonnelle  
 Rade de la Capelle

0 1 5 km

Montebourg

Fontenay-sur-Mer

Saint-Marcouf

Ravenoville

Foucarville

Saint-Germain-de-Varzeville

Saint-Martin-de-Varzeville

Saint-Mère-Eglise

Turqueville

Audouville-la-Hubert

Boutteville

Saint-Marie-du-Mont

Hiesville

Vierville

Angoville-au-Plain

Brevands

les Veys

Saint-Riquier-Petitville

la Fourchette

Segueville

Saint-Pellerin

Carentan

Beaumont

Meautis

Carrefour des 5 Chemins

la Variasalle

Saint-Georges-de-Bahoe

la Campellarie

Rougette

Graignes

la Recouris

Thiebaud

Saint-André-de-Bahoe

Yorbeil

Grandcamp-les-Bains

Cardonville

Saint-Germain-du-Parl

Longueville

Canchy

Osmanville

Isigny-sur-Mer

Mantréville

Colombières

Briquerieville

Mestry

Castilly

Youilly

Castilly

Mestry

Colombières

Briquerieville

Mestry

Castilly

Youilly

Castilly

Mestry

Colombières

Briquerieville

Mestry

Castilly

Youilly

Castilly

Mestry

1. Dénomination du site

VALLÉES DE LA TAUTE ET DE LA VIRE

Superficie

7.000 ha environ

Faune

Zone de repos et d'hivernage pour un grand nombre d'oiseaux migrateurs, complémentaires avec les marais maritimes de la baie des Veys.

Communes intéressées

Calvados : ISIGNY, NEUILLY-la-FORET, LISON  
Manche : CARENTAN, ST HILAIRE-PETITVILLE, ST-PELLE-RIN, LES VEYS, ST GEORGES-de-BOHON, MONTMARTIN-en-GRAIGNES, ST ANDRE-de-BOHON, TRIBEHOU, LE HOMMET d'ARTHENAY, LE MESNIL-ANGOT, GRAIGNES, ST JEAN-de-DAYE, ST FREMONT, AIREL, CAVIGNY, PONT-HEBERT, LA MEAUFFE.

Nature de la propriété

Privée

Situation régionale

SAINT-LO : 10 km  
BAYEUX : 30 km  
CHERBOURG : 40 km  
CAEN : 60 km

Dynamique

Par suite du drainage, arrêt des processus de turbification et de l'évolution vers le lent comblement de la dépression.

2. Caractéristiques naturelles

Milieu Physique

Zone basse appartenant à la dépression de Carentan où se sont accumulées des alluvions modernes et des tourbes.

Zone correspondant aux basses-vallées des rivières Taute et Vire, séparées par une colline permotriasique (conglomérats de galets et argiles).

Utilisation actuelle

Prairies naturelles essentiellement.

Végétation

Prairies humides, tourbières alcalines.

Bocage à orme sur les premières pentes.

Paysage

Paysage ouvert et parfaitement plat dans le fond des vallées, cloisonné sur les rebords où apparaît le bocage.

Site en continuité avec la baie des Veys.

**Bibliographie**

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LO  
Carte de la Végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN

Personnes à consulter : M. PROVOST et M. LANGLOIS, Botanique, Université de CAEN

**3. Protections et menaces**

— Protections existantes

— Dégradations

Drainage des marais.

— Nature des projets d'aménagement

Projet d'aménagement de canaux.

**4. Options et actions à entreprendre**

Utilisations à éviter

Drainages accrus et mise en labours.  
Constructions dans le site et les abords immédiats, hors des agglomérations existantes.

— Utilisations possibles

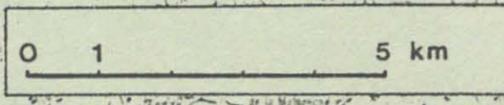
Utilisation actuelle : élevage.  
Tourisme : découverte de la nature, promenade par réutilisation des canaux.

— Nature des travaux à effectuer

Aménagement léger des canaux, pontons en bois.  
Remise en l'état naturel de quelques secteurs, par arrêt du drainage.

**5. Voies et moyens**

Classement au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).  
Acquisition par l'Etat ou les collectivités de secteurs à mettre en réserve.  
Zonage N.C. ou N.E. dans les P.O.S.  
Renforcement de l'action de lutte contre la pollution :



**1. Dénomination du site**

**MARAIS DE GORGES ET DE LA DOUVE**

**Superficie**

6.000 ha environ

**Faune**

Marais de la Douve fréquenté par de nombreux oiseaux, notamment Mouettes rieuses et Grèbes huppés.

**Communes intéressées**

|                |                 |             |
|----------------|-----------------|-------------|
| PICAUVILLE     | CRETTEVILLE     | CARENTAN    |
| CHEF DU PONT   | HOUTTEVILLE     | SAINT-JORES |
| CARQUEBUT      | COIGNY          | LE PLESSIS  |
| BLOSVILLE      | APPEVILLE       | GORGES      |
| BEUZEVILLE     | ST COME DU MONT | GONFREVILLE |
| LIESVILLE S/D. | BAUPTÉ          | SAINTENY    |
| HOUESVILLE     | AUVERS          | MEAUTIS     |
| NAY            | ST-GERMAIN-S/S. |             |

**Nature de la propriété**

Privée.

**Situation régionale**

CHERBOURG : 48 km  
 SAINT-LO : 40 km  
 CAEN : 80 km  
 COUTANCES : 25 km

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Alluvions modernes et tourbes déposées dans la dépression de Carentan, d'altitude : 2 m

Zone marécageuse traversée par la Sèves, le Mauloir et le canal du Plessis au Sud, par la Douve et le Merderet au Nord, normalement inondée presque tous les hivers sauf pour la partie du marais de Gorges mise en exploitation, la nappe phréatique est proche de la surface : 0,50 m en été.

Tourbière lacustre alcaline devant son grand développement à la subsidence du bassin de Carentan : tourbe accumulée depuis 10.000 ans environ, de 7 m d'épaisseur en moyenne, atteignant 10 m au centre. Vers la périphérie, sols à gley mélangés d'alluvions en proportion croissante.

**Dynamique**

La tourbe alcaline décalcifiée en surface par les eaux de pluie et l'activité des sphaignes, supporte des lambeaux de végétation primitive qui gardent une grande valeur en tant que témoins, mais aussi peuvent servir de points de recolonisation en cas d'abandon de l'exploitation et retour aux conditions naturelles ; il y aurait alors reprise des processus de turbification.

**Utilisation actuelle**

Exploitation de la tourbe.  
 Prairies humides.

**Végétation**

|            | <u>Primitive</u>  | <u>Actuelle</u>   |
|------------|---|---|
| Périphérie | Bois de Saules et Aunes<br>Landes à Callune, Ajoncs et localement à Myrica.<br>Cariçaias, Jonçaias, Roselières.   | Prairies hygrophiles ou tourbeuses<br>Fossés et canaux de drainage avec flore aquatique, taches de Sphaignes<br>Rivières à Saules et Aunes.                                       |
| Sur tourbe | Tourbières alcalines à Phanérogames<br>Landes tourbeuses<br>bombement de Sphaignes<br>trous d'eau : végétation d'eaux assez pauvres en éléments minéraux. | Exploitée en grande partie avec quelques parcelles à peu près sauvages : station d'Andromeda polifolia (la seule dans la région ; landes à Myrica, Molinaie favorisée par le feu. |

TRES GRAND INTERET FLORISTIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE

**Paysage**

Vastes étendues plates.

**Bibliographie**

- CORBIERE L. (1893) Nouvelle Flore de Normandie - CAEN  
 CORBIERE L. (1895-1898) Suppléments à la Nouvelle Flore de Normandie -  
 Bull. Soc. Lin. Norm. - CAEN  
 PROVOST M. (1962) Etude de quelques milieux marécageux et aquatiques du bassin  
 de Carentan - D.E.S. Fac. Sciences - CAEN  
 PROVOST et LANGLOIS (1965) Sur la persistance d'*Andromeda polifolia* L. en Normandie -  
 Bull. Soc. Lin. Norm. - CAEN  
 PROVOST et LANGLOIS (1966) Contribution à l'étude du repeuplement végétal de surfaces  
 de tourbes récemment décapées - Bull. Soc. Biog. - PARIS
- Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN  
 Carte Géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LO

Personnes à consulter : MM. PROVOST et LANGLOIS - Biologie Végétale - Université de CAEN.

**3. Protections et menaces****- Protections existantes**

Petite réserve intégrale due à l'initiative privée de la Société des Engrais  
 d'AUBY : tourbière de BAUPTE, mais menacée par l'abaissement constant et  
 général de la nappe phréatique.

**- Dégradations**

Exploitation de la tourbe.  
 Drainage et assèchement.

Dans la partie centrale, incendies volontaires l'hiver pour éviter la  
 propagation des feux de tourbes en été. Cette pratique est néfaste pour  
 les arbres et arbrisseaux.

**- Nature des projets d'aménagement****4. Options et actions à entreprendre****Utilisations à éviter**

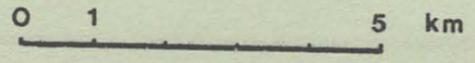
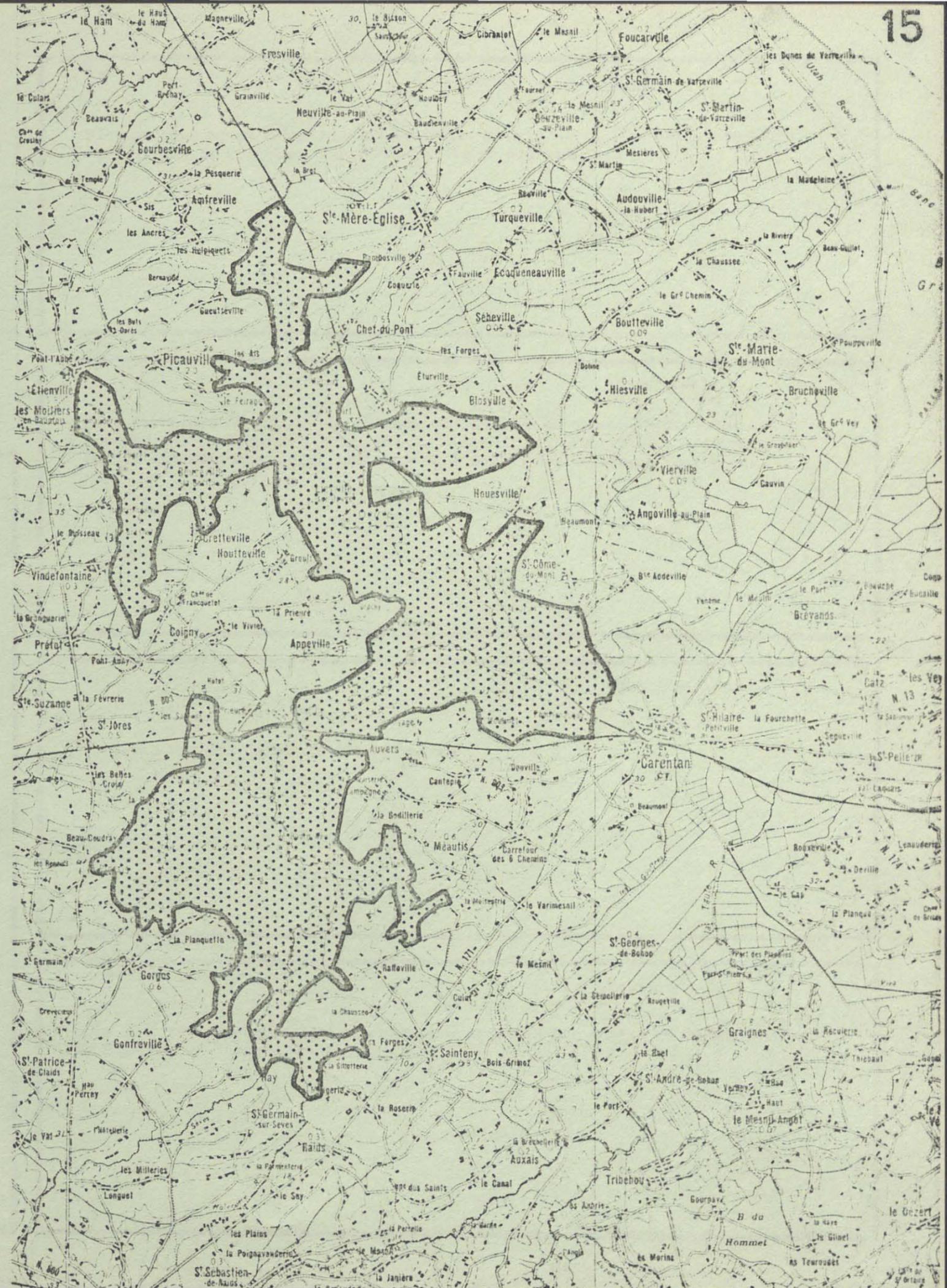
Extension de l'exploitation.  
 Tout assèchement ou drainage.

**- Utilisations possibles**

Promenades pédestre et sentiers d'initiation à la nature.  
 Réutilisation des canaux à cet effet.  
 Extension de la réserve intégrale.

**- Nature des travaux à effectuer****5. Voies et moyens**

Création de réserve de chasse.  
 Acquisition par l'Etat ou les collectivités de secteurs pour étendre la  
 réserve.  
 Création d'un parc écologique dont le but serait l'initiation à la nature.



**1. Dénomination du site**

**MARAIS DE LA SANGSURIERE**

**Superficie**

240 ha dont 530 ha de bois

**Faune**

Biotope marécageux favorable à l'avifaune appartenant à l'ensemble des marais de l'isthme du Cotentin, important relais de migrateurs.

**Communes intéressées**

CATTEVILLE  
DOVILLE  
VARENQUEBEC  
ST-SAUVEUR-le-VICOMTE  
RANVILLE-LA-PLAGE  
CROSVILLE-SUR-DOUVE  
LA BONNEVILLE  
ETIENVILLE  
LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS

**Nature de la propriété**

Communale essentiellement et privée.

**Situation régionale**

CHERBOURG : 40 km  
SAINT-LO : 55 km  
CAEN : 90 km

**Dynamique**

Site certainement occupé par l'homme depuis très longtemps, entraînant des successions cycliques de défrichages, mises en culture, abandon, reconquête par la végétation sauvage, aboutissant à des stades de landes tourbeuses.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Les marais de Doville recouvrent une épaisse série sablo-argileuse (80 mètres d'épaisseur par endroits) qui constitue un réservoir aquifère de première importance.

Ce remblaiement sableux s'est effectué au début du quaternaire (seule formation de cet âge actuellement connue en France). Important témoin de l'histoire quaternaire par les analyses polliniques qui y ont été faites.

Longue dépression marécageuse envahie par l'eau tous les hivers. Tourbes alcalines formées essentiellement par des débris de végétaux supérieurs.

TRES GRAND INTERET GEOLOGIQUE

**Utilisation actuelle**

Prairies humides de pâture et de fauche.

**Végétation**

Terrain entièrement occupé par des prairies humides, de pâture et de fauche, de qualité moyenne et médiocre (beaucoup de Joncs, Renoncule rampante, Cardamine, etc...).

Stations gardant quelque intérêt botanique : nombreux fossés de drainage, envahis par une flore assez riche, des eaux libres, plantes fixées et localement roselières peu étendues.

Un certain nombre de plantes rares ou intéressantes signalées aux environs de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

GRAND INTERET BOTANIQUE

**Paysage**

Site plat marécageux en continuité avec l'ensemble des marais de la dépression de Carentan et la baie des Veys.

**Bibliographie**

ELHAI H. et LABIOLE M. (1965) Analyses polliniques de deux tourbières normandes : la Sangsurière et Monfreville. Compte-rendus de la Soc. de Biogéographie. PARIS

PAR EYN C. (1974) Le quaternaire de Saint-Sauveur-de-Pierrepont. Journées d'études de l'I.N.Q.U.A. Septembre 1974 (département de Géologie, Université de Caen)

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LC.

**Personnes à consulter :** M. PAREYN, Géologie Université de Caen  
M. PROVOST, Botanique, Université de Caen

**3. Protections et menaces****- Protections existantes**

Zone de protection de nappe aquifère.

**- Dégradations****- Nature des projets d'aménagement****4. Options et actions à entreprendre****Utilisations à éviter**

Drainage et assèchement des marais.

**- Utilisations possibles**

Utilisation agricole actuelle.

Réservoir aquifère.

Terrain de recherches géologiques et paléobotaniques.

Activités de loisirs liées à la nature.

**- Nature des travaux à effectuer****5. Voies et moyens**

Procédure de zone pittoresque.



Commune de Goupillet, le Férage, H<sup>m</sup> des Forges, H<sup>m</sup> de Ravan, Comm. d'Urville, Comm. du Ham, H<sup>m</sup> de l'Épine, H<sup>m</sup> de la Mare, H<sup>m</sup> de la Cour, H<sup>m</sup> de la Croix, H<sup>m</sup> de la Chapelle, H<sup>m</sup> de la Vierge, H<sup>m</sup> de la Fontaine, H<sup>m</sup> de la Vallée, H<sup>m</sup> de la Rivière, H<sup>m</sup> de la Prairie, H<sup>m</sup> de la Plaine, H<sup>m</sup> de la Colline, H<sup>m</sup> de la Montagne, H<sup>m</sup> de la Vallée, H<sup>m</sup> de la Rivière, H<sup>m</sup> de la Prairie, H<sup>m</sup> de la Plaine, H<sup>m</sup> de la Colline, H<sup>m</sup> de la Montagne.

St-Jacques-de-Néhou

Néhou, St-Colombe

Reigneville-Bocage

St-Sauveur-le-Vicomte

Rauville-la-Place

Crosville-sur-Douve

Besneville

Comm. de Taillepied

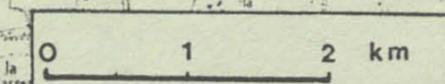
Catteville

Vareguebec

St-Sauveur-de-Pierrepont

Doville

Bois d'Etencin



Comm. de Coigny

1. Dénomination du site

DUNES D'UTAH BEACH

Superficie

80 ha environ  
5,5 km de côte

Communes intéressées

SAINTE-MARIE-DU-MONT  
AUDOUVILLE-LA-HUBERT  
SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE  
SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE

Nature de la propriété

Privée, domaine maritime.

Situation régionale

CHERBOURG : 35 km  
SAINT-LO : 45 km

2. Caractéristiques naturelles

Milieu Physique

Cordon dunaire flandrien avec vaste estran sableux.  
Du côté terrestre, dépression alluvionnaire.

Végétation

Seul cordon de dunes à Oyats de la côte Est du Cotentin avec associations des sables mobiles et des dunes fixées.

Végétation caractéristique des milieux salés : Obiones et Spartines.

GRAND INTERET FLORISTIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE

Faune

La zone intercotidale est un lieu de rassemblement quotidien pour les Goélands argentés, Goélands bruns, Goélands marins, Mouettes rieuses, Huitriers-pies.

Dynamique

Bancs sableux en expansion (développement de la Spartine) au Sud et tendance à l'érosion au Nord.

Utilisation actuelle

Bouchots à moules sur l'estran sableux.

Zone appartenant à l'ensemble de la baie de Crasville ; potentiellement favorable au développement de l'aquaculture.

Paysage

Paysage de dunes encore intactes.

Nombreux vestiges du débarquement.

**Bibliographie**

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN et CHERBOURG  
Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LO.

Personnes à consulter : Melle VERGNE, P.E.G.C. CARENTAN.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Site classé entre "la Grande Dune" et "l'Ancienne Redoute d'Audouville".

**- Dégradations**

Quelques constructions sur les dunes.

**- Nature des projets d'aménagement**

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Constructions sur les dunes.

**- Utilisations possibles**

Utilisation actuelle : mytiliculture et possibilités de développement de l'aquaculture.

Tourisme tourné vers les souvenirs du débarquement.

Char à voile.

**- Nature des travaux à effectuer**

Equipement léger de dunes.

**5. Voies et moyens**

P.O.S. excluant toute construction nouvelle sur les dunes (zone N.E.)



0 500 1000 m

**1. Dénomination du site**

**ILES SAINT-MARCOUF**

**Superficie**

17 ha

**Faune**

Riche faune d'oiseaux marins avec notamment environ 1.000 couples de Goélands et 60 couples de grands Cormorans.

INTERET ORNITHOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

**Communes intéressées**

SAINT-MARCOUF

**Nature de la propriété**

Domaniale. Ile de Terre concédée au Muséum National d'Histoire Naturelle.

**Situation régionale**

7 milles au S.E. de Saint-Vaast-la-Hougue

**Dynamique**

**2. Caractéristiques naturelles**

**Milieu Physique**

Iles constituées de grès armoricain (Ordovicien)

**Utilisation actuelle**

Réserve naturelle d'oiseaux de mer sur l'île de Terre.  
Mouillage de bateaux de plaisance sur l'île du Large.

**Végétation**

Ceintures d'Algues et de Lichens caractéristiques des côtes rocheuses disposées en fonction de la durée d'immersion : Laminariales, Fucâles, Lichens noirs (*Verrucaria maura*).

Végétation des côtes rocheuses soumises aux embruns avec *Criste marine* et *Armeria maritima*.

Facies vaseux avec notamment *Suaeda fruticosa*, *Cochlearia anglica*, *C. danica*, *Lavatera arborea* très abondant.

GRAND INTERET BOTANIQUE

**Paysage**

Aspect sauvage de ces îles rocheuses. Fort Vauban.

**Bibliographie**

Revue "Penn ar Bed" n° 5 1 (1967)

Revue "Le Cormoran" n° 2 (1969) Groupe ornithologique normand CAEN.

**Personnes à consulter :** M. BRAILLON, Conservateur de la Réserve.  
Melle LECOURTOIS, S.E.P.N.B.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Ile de Terre concédée au Muséum National d'Histoire Naturelle qui en a confié la gestion à la S.E.P.N.B. Réserve de chasse et accès interdit sur l'Ile de Terre en période de nidification (1er Avril au 31 Juillet).

**- Dégradations**

**- Nature des projets d'aménagement**

Projet d'école de croisière dans l'Ile du Large.

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Installations permanentes tendant à augmenter la fréquentation des îles.

**- Utilisations possibles**

Utilisation actuelle : réserve d'oiseaux.

**- Nature des travaux à effectuer**

**5. Voies et moyens**

Classement des îles.

**1. Géographie**

Carte de la végétation de la France en 1850, 1870, 1890, 1910, 1930, 1950, 1970, 1990.

Carte géologique de la France en 1850, 1870, 1890, 1910, 1930, 1950, 1970, 1990.

MAIOT P., (1952) Flore algébrienne de la région de la Méditerranée, Ann. Inst. Bot. Univ. Alg., 1952, 200 p.

MAIOT P., et al. (1955) Carte géologique de l'Algérie, à l'échelle de 1:500,000, Alg., 1955, 100 p.

**2. Régions et sections à entreprendre**

Cartes à l'échelle de 1:50,000.

Indication de la situation, des points géographiques importants, drainage des cours d'eau.

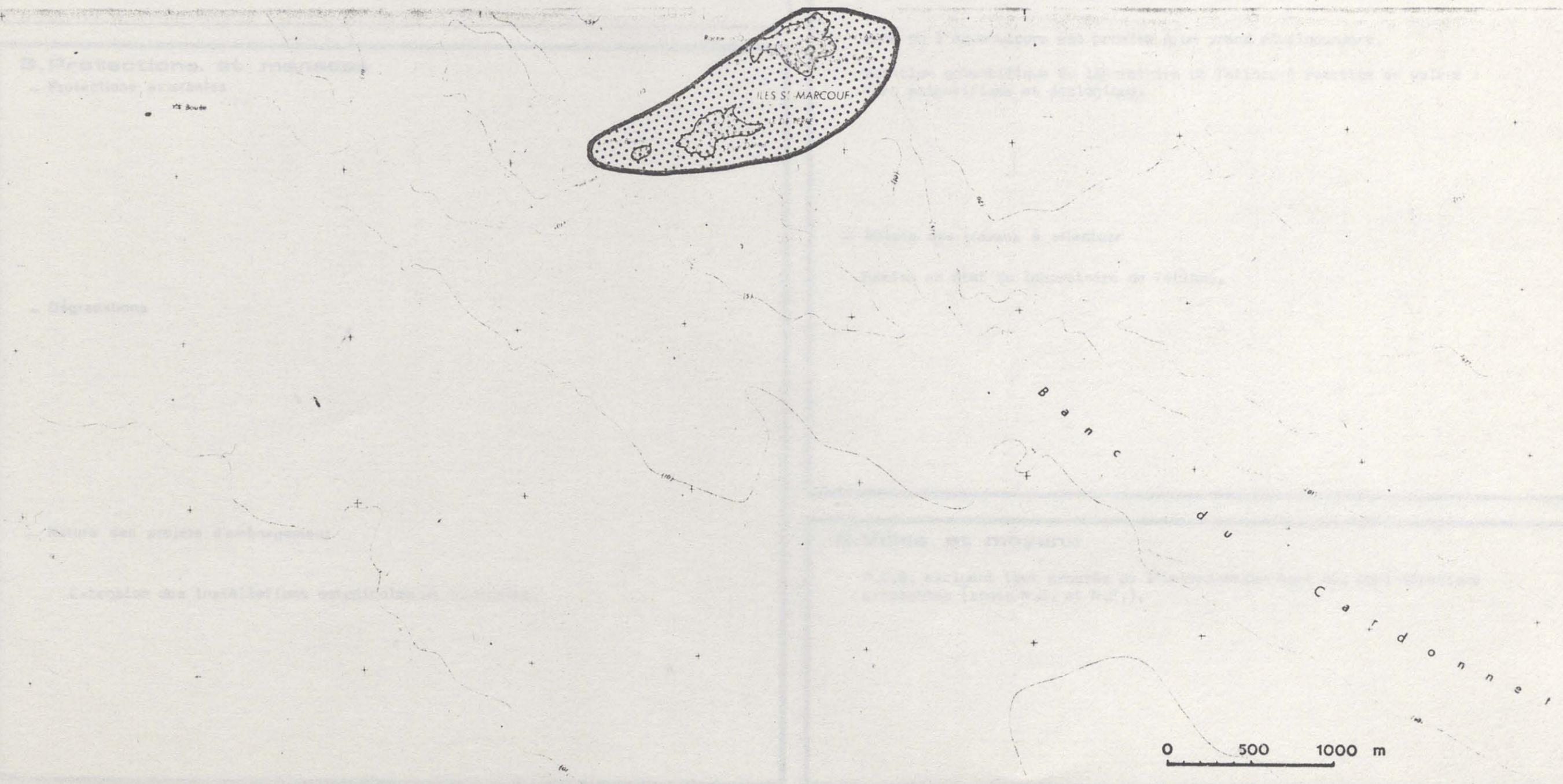
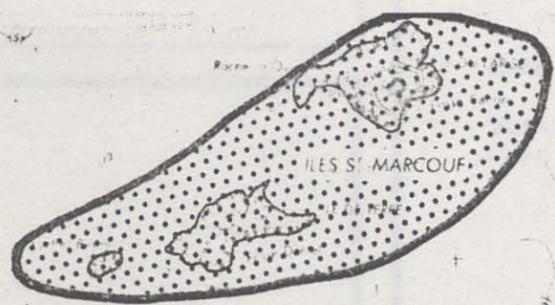
**3. Protections et mesures**

Fonctions écologiques

Route

**4. Protections et mesures**

Fonctions écologiques



55 55 00  
205  
204  
203  
202  
201  
516

**Bibliographie**

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CHERBOURG  
 Carte géologique de la France au 1/50.000 feuille de SAINT-VAAST  
 HARIOT P. (1912) Flore algologique de la Hougue et de Tatihou. Ann. Inst. Océan.  
 GAYRAL P. et BERT (1965) Compte rendu de l'excursion de la Société Phycologique  
 de France en Normandie. Bull. Linn. Norm.

**Personnes à consulter :** Mme BENARD, CREPAN  
 Mme GAYRAL, Algologie - CAEN

**3. Protections et menaces**

- Protections existantes

- Dégradations

- Nature des projets d'aménagement

Extension des installations ostréicoles et aquacoles.

**4. Options et actions à entreprendre**

Utilisations à éviter

Construction sur le littoral, hors des agglomérations existantes.  
 Drainage des marais côtiers.

- Utilisations possibles

Zone où l'aquaculture est promise à un grand développement.

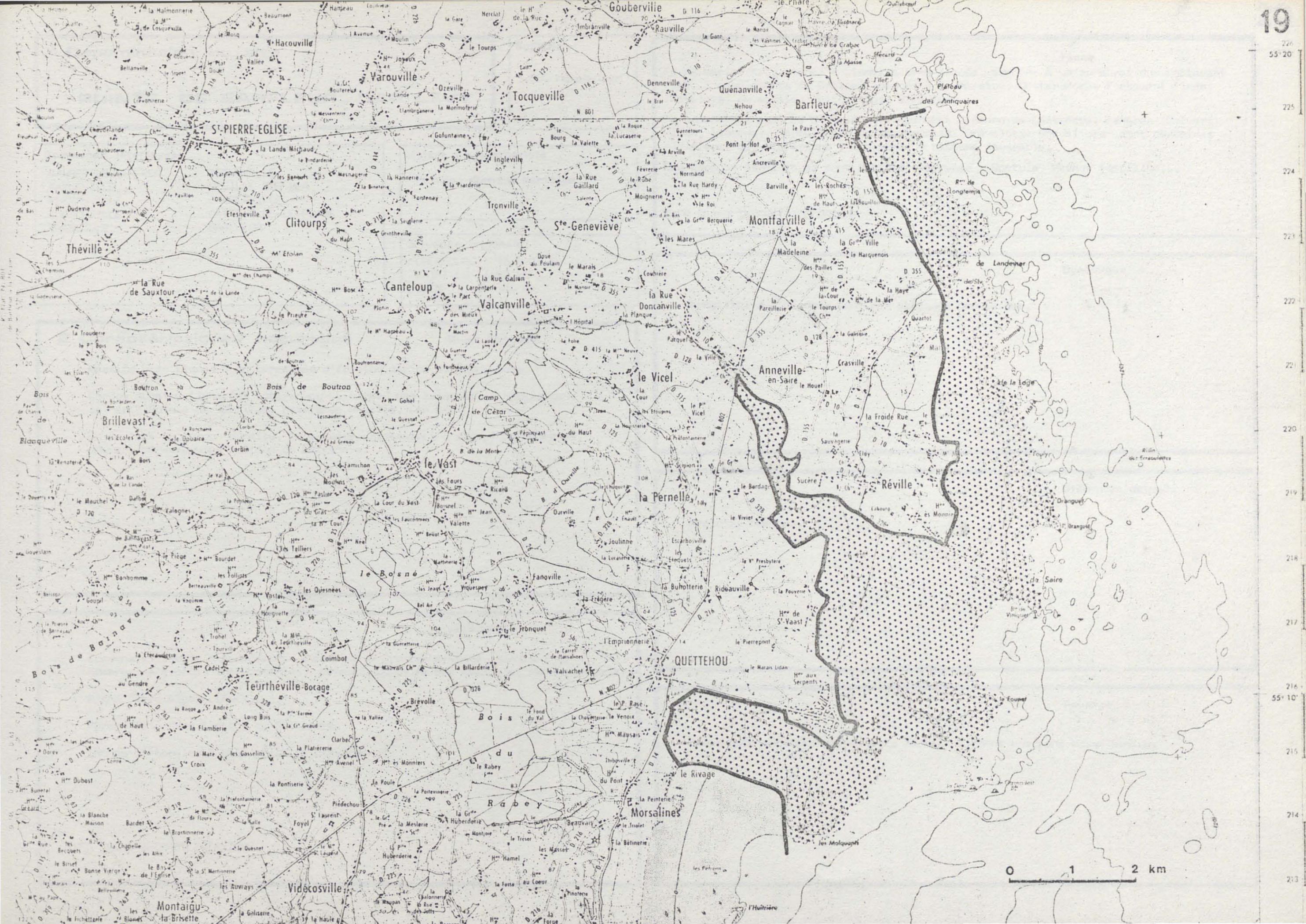
Vocation scientifique du laboratoire de Tatihou à remettre en valeur :  
 Parc scientifique et écologique.

- Nature des travaux à effectuer

Remise en état du laboratoire de Tatihou.

**5. Voies et moyens**

P.O.S. excluant tout progrès de l'urbanisation hors des agglomérations  
 existantes (zones N.C. et N.E.).



**1. Dénomination du site****POINTE DE BARFLEUR - CAP LEVY****Superficie**

1.800 ha environ

**Communes intéressées**

|                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| MAUPERTUS-SUR-MER | RETHOVILLE          |
| CARNEVILLE        | NEVILLE SUR MER     |
| FERMANVILLE       | GOUBERVILLE         |
| COSQUEVILLE       | GATTEVILLE-LE-PHARE |
| VRASVILLE         | BARFLEUR            |

**Nature de la propriété**

Privée, domaine maritime.

**Situation régionale**

CHERBOURG : 15 à 25 km  
 SAINT-LO : 80 km  
 CAEN : 120 km

**2. Caractéristiques naturelles****Milieu Physique**

Massifs granitiques avec terrasses d'érosion marine Normanniennes.

Cordon dunaire flandrien interrompu au niveau des avancées rocheuses dans la mer : Pointe de Barfleur, Pointe de Neville, Cap Lévi.

En arrière du cordon dunaire, zones dépressionnaires d'alluvions modernes, souvent marécageuses : étang de Gattemare.

**Végétation**

Cordons littoraux à peuplements continus de *Crambe maritima*, montrant de nombreuses espèces intéressantes, caractéristiques des plages de sables grossiers

Riche flore algale (*Fucales*).

Phragmitaie dans l'étang de Gattemare.

Landes littorales à *Ulex gallii* et *Ulex nanus*.

TRES GRAND INTERET BOTANIQUE

**Faune**

Faune marine très riche, à biomasse très élevée, adaptée à un substrat dur fortement battu : peuplements de Balanes adaptés à l'émersion. Gasteropodes fortement fixés (*Patelles*) ou mobiles (*Littorines*, *Gibbules*).

De nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent l'étang de Gattemare. Canards (Colvert Pilet, Tadorne), Sarcelles, Hérons, Courlis, Gravelots, Chevaliers dont certaines nidifient, des migrateurs y trouvent un biotope favorable.

Des espèces assez rares sont parfois observées : Spatule, Faucon émerillon...

TRES GRAND INTERET ZOOLOGIQUE

**Dynamique**

Fragilité des cordons dunaires attaqués par la mer.

**Utilisation actuelle**

Prairies humides.

**Paysage**

Dunes avec quelques pointements rocheux bordant une zone basse humide.

## Bibliographie

Carte géologique de la France au 1/50.000 feuille de Saint-Vaast-la-Hougue et Cherbourg.

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Cherbourg.

DAVY de VIRVILLE A. (1936-1938) Observations sur la flore marine des côtes du Cotentin, Bull. Lab. Mar. Dinard, 16, 19.

GAYRAL P. et BERT J.J. (1965) Compte-rendu de l'excursion de la Société Phycologique de France en Normandie.

LUBET, SYLVAND et LE GALL (1973) Etude des biocénoses benthiques littorales de la Baie de Seine.

**Personnes à consulter :** M. PROVOST, Botanique, Université de Caen.  
Melle LECOURTOIS, S.E.P.N.B.

## 3. Protections et menaces

### - Protections existantes

### - Dégradations

Exploitation des roselières.

Exploitation périodique du mélange sable + galets.

### - Nature des projets d'aménagement

Projet d'installation de centrale électrique à Gatteville.

## 4. Options et actions à entreprendre

### Utilisations à éviter

Installation de centrale électrique.

Tout prélèvement de matériaux sur le cordon littoral.

Assèchement des zones humides.

Toute construction dans le site.

### - Utilisations possibles

Utilisation de la richesse biologique du milieu marin, par exemple aquaculture, supposant le maintien des caractéristiques naturelles actuelles du site.

Tourisme orienté vers la découverte de la nature.

Sentiers nature.

### - Nature des travaux à effectuer

Balisage de sentiers.

Aménagement des dunes par protection de la végétation fixatrice.

## 5. Voies et moyens

P.O.S. excluant toute construction entre le littoral et la D 116, hors des agglomérations existantes.

Interdiction d'extraction de matériaux sur le cordon dunaire.



**1. Dénomination du site****LA HAGUE****Superficie**136 km<sup>2</sup> environ

|                             |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| <b>Communes intéressées</b> | OMONVILLE-LA-ROQUE |
| AUDERVILLE                  | ECULLEVILLE        |
| ST-GERMAIN-DES-VAUX         | GREVILLE           |
| JOBourg                     | BRANVILLE          |
| OMONVILLE-LA-PETITE         | URVILLE-HAGUE      |
| HERQUEVILLE                 | NACQUEVILLE        |
| DIGULLEVILLE                | STE-CROIX-HAGUE    |
| BEAUMONT                    | ACQUEVILLE         |
| VAUVILLE                    | HEAUVILLE          |
| BIVILLE                     | SIOUVILLE          |
| VASTVILLE                   | HELLEVILLE         |

**Nature de la propriété**

Privée  
 Domaine maritime  
 C.E.A. (propriété de l'Etat)

**Situation régionale**

CHERBOURG : 10-30 km  
 SAINT-LO : 90 km  
 CAEN : 140 km

**2. Caractéristiques naturelles****Milieu Physique**

Grès et schistes du synclinal de Jobourg-Siouville; migmatites de Jobourg à Jardeheu, granites écrasés de Cherbourg à Eculleville.  
 Dunes de Biville-Vauville, poussées par le vent, s'étendant vers l'intérieur et atteignant une altitude de 80 mètres.  
 Reste de cordon littoral flandrien sur la côte Nord.  
 Dans l'intérieur, limons de plateaux d'origine loessique présentant à sa base un HEAD (de Vauville à Caudeville et d'Omonville à Laudemer).  
 D'Auderville à Omonville roches cristallines et argiles occupant le fond des vallées passant à des tourbes flandriennes. Troncs d'arbres fossiles de l'Anse Saint-Martin.

TRES GRAND INTERET GEOLOGIQUE

**Végétation**

Associations végétales typiques des dunes herbeuses rases et sèches et des mares inter-dunaires (Vauville-Biville).  
 Groupements végétaux de falaises halophytes, pelouses aérohalines; landes littorales, végétation de fougères sur les terrasses du HEAD.  
 Flore marine côtière : grande richesse et variété des peuplements d'algues (Laminaires surtout), quelques herbiers de Zostères, exploitation de lichen : Chondrus.

INTERET BOTANIQUE EXCEPTIONNEL

**Faune**

Au Nez-de-Jobourg : colonies de Goéland argenté et Cormoran huppé.  
 Dans les dunes et mares de Vauville-Biville : nidification d'oiseaux peu fréquents dans la région.

Riche faune d'invertébrés dans les estrans rocheux : faune des substrats durs en mode très battu : Eponges, peuplements de Balanes, nombreux Mollusques (Patelles, Gibbules, Littorines) Actinies.

TRES GRAND INTERET ORNITHOLOGIQUE ET DE LA FAUNE MARINE

**Dynamique**

Cordon littoral en voie de disparition sur la côte Nord.  
 Extension de la dune à l'Ouest.

**Utilisation actuelle**

Champ de tir de l'armée à VAUVILLE-BIVILLE.

Sites fréquentés par les touristes et les habitants de la communauté urbaine de CHERBOURG.

Importance de la productivité biologique des estrans.

**Paysage**

Paysage aux aspects très variés (falaises impressionnantes, Caps découpés, massifs dunaires, végétation basse de pelouses ou de landes), façonné par le vent et la mer ; d'où ressort très fortement le caractère sauvage de cette côte.

PAYSAGE EXCEPTIONNEL

**Bibliographie**

ALAMARGOT, J. Les oiseaux de la réserve ornithologique du Nez-de-Jobourg - 1970.  
 ANCELLIN et al. Faune et flore dans la zone de balancement des marées le long du littoral du N-O du Cotentin - 1969.  
 DORE F. Les formations cambriennes de Normandie - 1970.  
 LECOURTOIS - Protection des sites dans La Hague. s.d.  
 LEMEE - Végétation des falaises du Nord de la Hague - 1938.  
 Revue "Art de Basse-Normandie" n° 55 (1970) Exposé d'un projet de parc régional dans la Hague.  
 Carte géologique de la France au 1/50.000 feuille de CHERBOURG.  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CHERBOURG.

**Personnes à consulter :** M. ANCELLIN, C.E.A. HAGUE  
 Melle LECOURTOIS, S.E.P.N.B.  
 M. PROVOST, Biologie végétale - Université de CAEN  
 M. DORE, Géologie, Université de CAEN

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Inscription sur la liste des Monuments Naturels en Novembre 1960.  
 Conservation en réserves naturelles des dunes et mares de Vauville.

**- Dégradations**

Camping sauvage et circulation des automobiles entraînant de nombreuses déprédations du couvert végétal à la suite de l'ouverture d'une route par l'armée.

Rejets en mer d'eaux faiblement radioactives par l'usine atomique de La Hague.

**- Nature des projets d'aménagement**

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Extension de la zone du C.E.A.  
 Constructions de résidences secondaires sur la côte et sur les pentes des falaises.  
 Pénétration des automobiles sur les sites dunaires.

**- Utilisations possibles**

Tourisme orienté vers la découverte de la nature.

**- Nature des travaux à effectuer**

Balisage de sentiers de randonnée.

**5. Voies et moyens**

Classement en zone N.E. ou N.C. dans les P.O.S. des dunes et des espaces compris entre la mer et les premières habitations.

Classement du site en son entier (loi du 2 Mai 1930).

Procédure de zone pittoresque ou étude des possibilités de création de parc naturel régional ou même national.

Interdire dans les dunes : le camping, la circulation automobile et la chasse.



**1. Dénomination du site**

**CAP DE FLAMANVILLE**

**Superficie**

331 ha

**Communes intéressées**

SIUVILLE  
TREAUVILLE  
FLAMANVILLE  
LES PIEUX

**Nature de la propriété**

Privée, domaine maritime.

**Situation régionale**

CHERBOURG : 25 km  
SAINT-LO : 90 km  
CAEN : 140 km

**Faune**

Faune d'estran rocheux très battu caractérisée par des espèces fixées : Balanes, Patelles, Actinies et des espèces mobiles : Gastéropodes herbivores (Gibbules, Littorines).

Au Nord, faune d'estran sableux : Annélides Crustacés des Sables. Lançons.

**2. Caractéristiques naturelles**

**Milieu Physique**

Cap granitique calco-alcalin avec filons de microgranite et auréole de métamorphisme de contact : schistes et calcaire de Néhou, phyllades micacés à Trilobites de Siouville, Kaolin des Pieux, minéral de fer de Diélette résultant du métamorphisme du minéral polithique (gisement sous-marin de magnétite).

TRES GRAND INTERET GEOLOGIQUE

**Dynamique**

**Utilisation actuelle**

**Végétation**

Riche flore algale de l'estran.  
Végétation des rochers exposés aux embruns à peuplements abondants d'Inula crithmoïdes.  
Pelouse-lande à Ajonc nain, lande rase à Ulex et lande haute à Ajonc d'Europe.  
Pelouse rase à Romulea columnae sur sol humifère dans des zones abritées.

**Paysage**

Paysage de haute falaise d'où l'on découvre la Hague et les espaces dunaires de Vauville et de Beaubigny.

### Bibliographie

Carte géologique de la France au 1/50.000 feuille de Cherbourg.  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Cherbourg.  
 LUBET, SYLVAND, LE GALL (1973) Etudes biocénologiques sur la côte Ouest  
 du Cotentin.

Personnes à consulter : Melle LECOURTOIS, M. DORE.

### 3. Protections et menaces

— Protections existantes

— Dégradations

Urbanisation anarchique à Siouville.

— Nature des projets d'aménagement

### 4. Options et actions à entreprendre

Utilisations à éviter

Constructions en haut de la falaise.

— Utilisations possibles

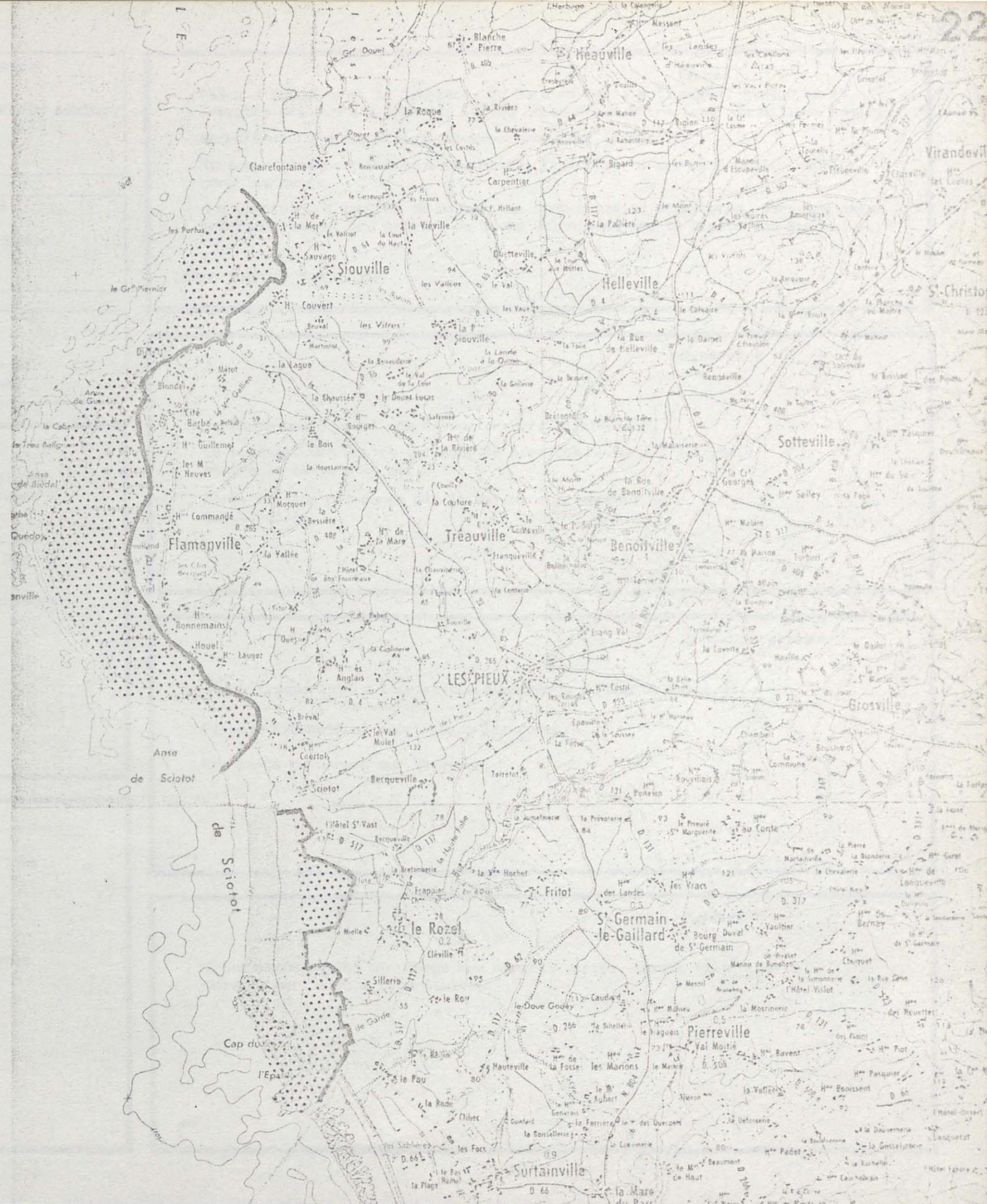
Promenade-circuits touristiques utilisant les sentiers de douaniers.

— Nature des travaux à effectuer

### 5. Voies et moyens

Classement du site (loi du 2 Mai 1930).

P.O.S. excluant l'urbanisation (zones N.C. et N.E.).



0 1 2 km

**1. Dénomination du site**

**DUNES DE BEAUBIGNY**

**Superficie**

1.400 ha environ

**Communes intéressées**

SURTAINVILLE  
 BEAUBIGNY  
 LES MOITIERS D'ALLONNE  
 BARNEVILLE-CARTERET  
 SENOVILLE

**Nature de la propriété**

Privée, domaine maritime

**Situation régionale**

CHERBOURG : 25-40 km  
 CAEN : 120 km

**Faune**

Faune d'Insectes et de Crustacés du bord de mer ; Mollusques, Araignées et Insectes des dunes ; Insectes variés et nombreux Batraciens des milieux humides. Mammifères rongeurs et insectivores dans tout le massif.

Nombreux oiseaux : Goélands, Mouettes, Limicoles, Faucon crécerelle nichant dans les dunes.

Une vingtaine d'espèces de passereaux dont certains migrateurs, dans les creux interdunaires et les parties de dunes colonisées par la végétation arbustive.

GRAND INTERET ZOOLOGIQUE

**2. Caractéristiques naturelles**      Milieu Physique

Dunes édifiées sur d'anciens cordons littoraux, en avant de l'ancien rivage dont elles sont séparées par une dépression qui se transforme peu à peu en près salés.

Elles sont poussées par le vent et recouvrent les collines intérieures qui s'approchent très près du rivage, elles se terminent vers l'intérieur par un haut talus d'éboulement au bord du ruisseau des Douits.

Leur hauteur atteint 80 mètres près du Cap de Carteret constitué de schistes et grès cambriens.

Carrière de la Roquelle avec divers faciès récifaux.

**Dynamique**

Tendance des dunes à une expansion vers l'intérieur.

Le ruisseau des Douits qui sape le pied des dunes à l'intérieur ramène le sable à la mer.

Forte érosion des dunes par la mer dans le secteur Nord, à Surtainville.

**Utilisation actuelle**

Forte fréquentation touristique aux abords du Cap de Carteret.

Elevage extensif du mouton dans les dunes.

Ramassage du varech sur la grève.

**Végétation**

Dunes à dépressions marécageuses où se mêlent la flore dunaire et la flore des marais et des près salés.

Pelouses calcicoles très riche à végétation typiquement xerophile.

Dépressions humides à riche flore aquatique.

Groupements végétaux de falaises littorales siliceuses avec de nombreuses espèces rares notamment quelques subméditerranéennes.

INTERET BOTANIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

**Paysage**

Grand espace sauvage et vierge aux aspects variés, tantôt très ouverts vers la mer, tantôt plus limités.

## Bibliographie

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de BARNEVILLE.

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuilles de CHERBOURG et GRANVILLE.

BINET P. (1972) Rapport biologique sur le complexe dunaire Beaubigny-Hatainville-Carteret.

BRIQUET (1923) Les dunes littorales. Ann. de Géog. p 385-394.

CHEVIN H. (1965) Végétation et peuplement entomologique des terrains sablonneux de la côte Ouest du Cotentin. Mem. Soc. Sc. Nat. Cherbourg.

ELHAI H. (1963) La Normandie Occidentale p 287-299.

TURMEL J.M. (1949) Végétation de la côte Ouest du Cotentin.

**Personnes à consulter :** Melle LECOURTOIS  
M. PROVOST  
M. PONCET

## 3. Protections et menaces

### - Protections existantes

Site classé en Octobre 1974 sur les communes des Moitiers d'Allonne et de Beaubigny.

### - Dégradations

Dégradations du couvert végétal aux abords du Cap de Carteret, très fréquenté.

Exploitation du sable à Surtainville.

Quelques constructions récentes dans le site.

### - Nature des projets d'aménagement

Important projet immobilier dans les dunes à HATAINVILLE (les Moitiers d'Allonne).

## 4. Options et actions à entreprendre

### Utilisations à éviter

Toute urbanisation et tout équipement dans le site des dunes.

Pénétration automobile sur le site.

Extraction de sable.

### - Utilisations possibles

Promenade et accès piétonniers au littoral.

Protection des secteurs de dunes perchées et de dépressions humides avec accès du public limité.

### - Nature des travaux à effectuer

Aménagement léger de plage en certains points.

Implantation de parkings en arrière des dunes.

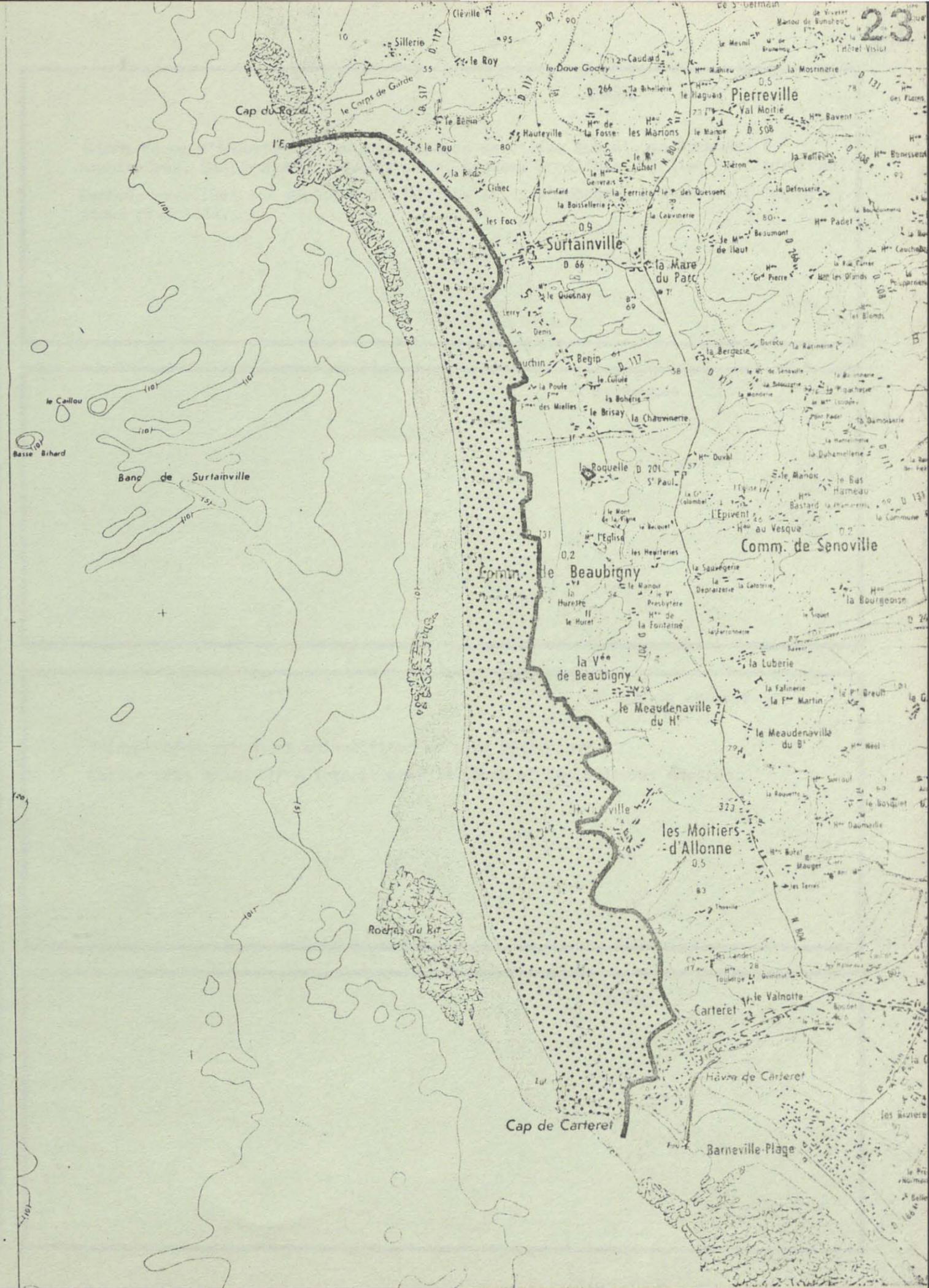
## 5. Voies et moyens

Eventuellement création de réserve naturelle sur une partie des dunes.

Classement en zone N.E. dans les P.O.S.

Création d'un parc des dunes géré par la région ou le département dans un but de protection.

Classement de la Carrière de la Roquelle au titre des sites naturels (loi du 2 Mai 1930).



0 1 2 km

**1. Dénomination du site**

**PLATIER DE CARTERET**

**Superficie**

700 ha environ

**Communes intéressées**

CARTERET  
 SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE  
 SAINT-GEORGES-DE-LA-RIVIERE  
 PORT-BAIL

**Nature de la propriété**

Domaine maritime.

**Situation régionale**

CHERBOURG : 40 km  
 SAINT-LO : 60 km  
 CAEN : 100 km

**4. Options et actions à entreprendre** **Faune**

Riche faune d'invertébrés marins: espèces associées aux algues Fucacées : Amphineures, Gastéropodes prosobranches, grosses Annélides (Néréis, Phyllodocidés).  
 Espèces associées aux végétaux des milieux salés : Eponges, Bryozoaires, Gastéropodes rissolés.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Estran rocheux : affleurement de calcaire du cambrien inférieur formant deux synclinaux et montrant la seule faune significative du Cambrien du Massif Armoricaïn : Bigotina et Archaeocyathes. Stromatolithes édifiés par des Algues : Epiphyton, Nephelostroma.

TRES GRAND INTERET GEOLOGIQUE

**Dynamique**

**Utilisation actuelle**

Intérêt pédagogique et scientifique du site géologique.  
 Estran très productif - Intérêt pour la pêche et les cultures marines.

**Végétation**

Ceinture d'algues sur l'estran rocheux, notamment Fucales.

**5. Voies et moyens** **Paysage**

#### Bibliographie

DANGEARD L. (1951) La Normandie.  
 DORE F. (1969) Carte géologique de la région de Carteret.  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Barneville.  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de Granville.

Personnes à consulter : M. DORE, M. PONCET - Géologie Caen.  
 Mme BENARD - C.R.E.P.A.N.

### 3. Protections et menaces

#### - Protections existantes

#### - Dégradations

Pollution de la zone de Carteret-Barneville.

#### - Nature des projets d'aménagement

### 4. Options et actions à entreprendre

#### Utilisations à éviter

#### - Utilisations possibles

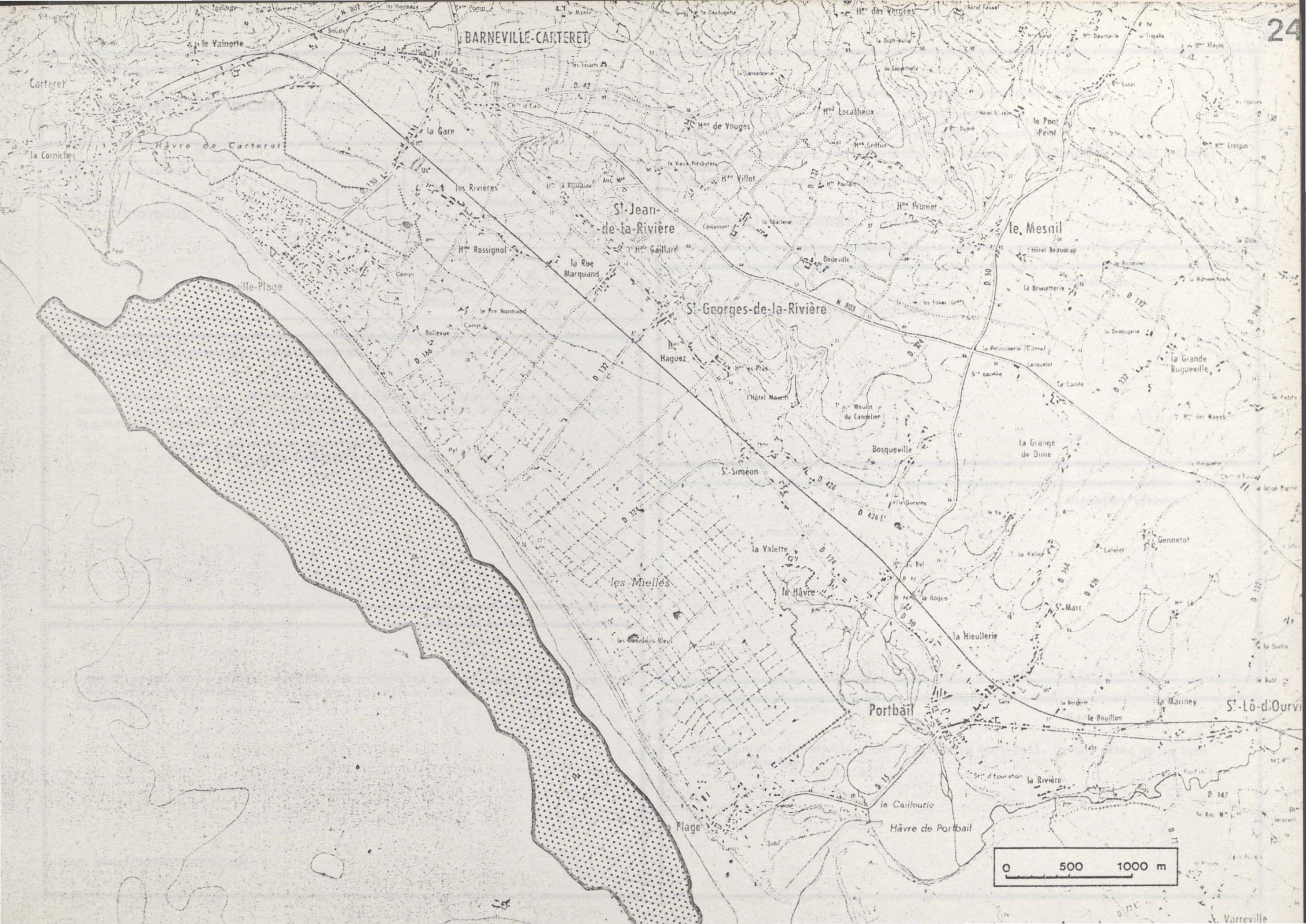
Utilisation actuelle : rôle pédagogique et scientifique.

#### - Nature des travaux à effectuer

Epuration de Barneville-Carteret.

### 5. Voies et moyens

P.O.S. prévoyant le traitement des eaux usées dans les extensions de l'urbanisation.



BARNEVILLE-CARTERET

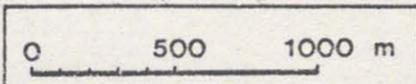
St-Jean-de-la-Rivière

St-Georges-de-la-Rivière

le Mesnil

Portbail

St-Lô-d'Ourville



## 1. Dénomination du site

HAVRE DE PORT-BAIL

## Superficie

environ 1000 ha  
dont 250 maritimes

## Communes intéressées

PORT-BAIL  
SAINT-LO D'OURVILLE

## Nature de la propriété

Privée et domaine maritime.

## Situation régionale

|           |   |        |
|-----------|---|--------|
| CHERBOURG | : | 50 km  |
| SAINT-LO  | : | 57 km  |
| CAEN      | : | 105 km |

## 2. Caractéristiques naturelles

## Milieu Physique

Formation sablo vaseuse (slikke-schorre) au niveau d'une interruption du cordon dunaire, occupant des alluvions modernes (lit de la rivière Ollonde) qui séparent les dunes de formation plus élevées à l'intérieur :

- au Nord schistes et calcaires de Néhou
- au Sud-Est : grès du Siégénien inférieur.

## Végétation

Végétation des vases salées, associations halophiles typiques avec belles zonations, grande richesse floristique : Salicornes, Spartines, Glycérie, Joncs marins, Phragmitaies.

TRES GRAND INTERET BOTANIQUE

## Faune

Annélides des faciès d'estuaire et dessalé (Arénicoles, Néréis).

Lamellibranches de milieu vaseux (Scrobiculaires).

Crustacés du schorre (Orchestia, Gnathiidés, Corophium).

Faune d'insectes avec une répartition des espèces en fonction du milieu : plage, varechs, dunes.

Espèces rares, notamment certains Pogonus.

GRAND INTERET ENTOMOLOGIQUE

## Dynamique

Erosion par la mer de la pointe Nord.

## Utilisation actuelle

Tourisme : nautisme.

## Paysage

Paysage bien mis en valeur par l'église de Port-Bail. Un des sites de ce type les mieux perçus.

## Bibliographie

LEMEE G. (1967) Végétation et écologie des tangues du Hâvre de Port-Bail.  
Précis de Biogéographie.

Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de Barneville.

Carte de la Végétation de la France au 1/200.000 feuille de Granville.

CHEVIN H. (1966) Végétation et peuplement entomologique de la côte Ouest  
du Cotentin.

Personnes à consulter : Melle LECOURTOIS - S.E.P.N.B.  
M. PROVOST - Université de Caen.  
Mme BENARD - C.R.E.P.A.N.

## 3. Protections et menaces

## - Protections existantes

## - Dégradations

Dépôt d'ordure sur 1 ha environ en bordure du hâvre.

## - Nature des projets d'aménagement

Lotissement sur les dunes du Sud.

## 4. Options et actions à entreprendre

## Utilisations à éviter

Tout endigage et tout équipement modifiant les rythmes d'immersion.

Constructions sur les dunes.

## - Utilisations possibles

Tourisme excluant les hébergements et les équipements lourds du milieu naturel.

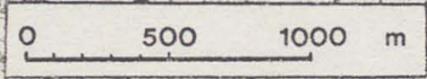
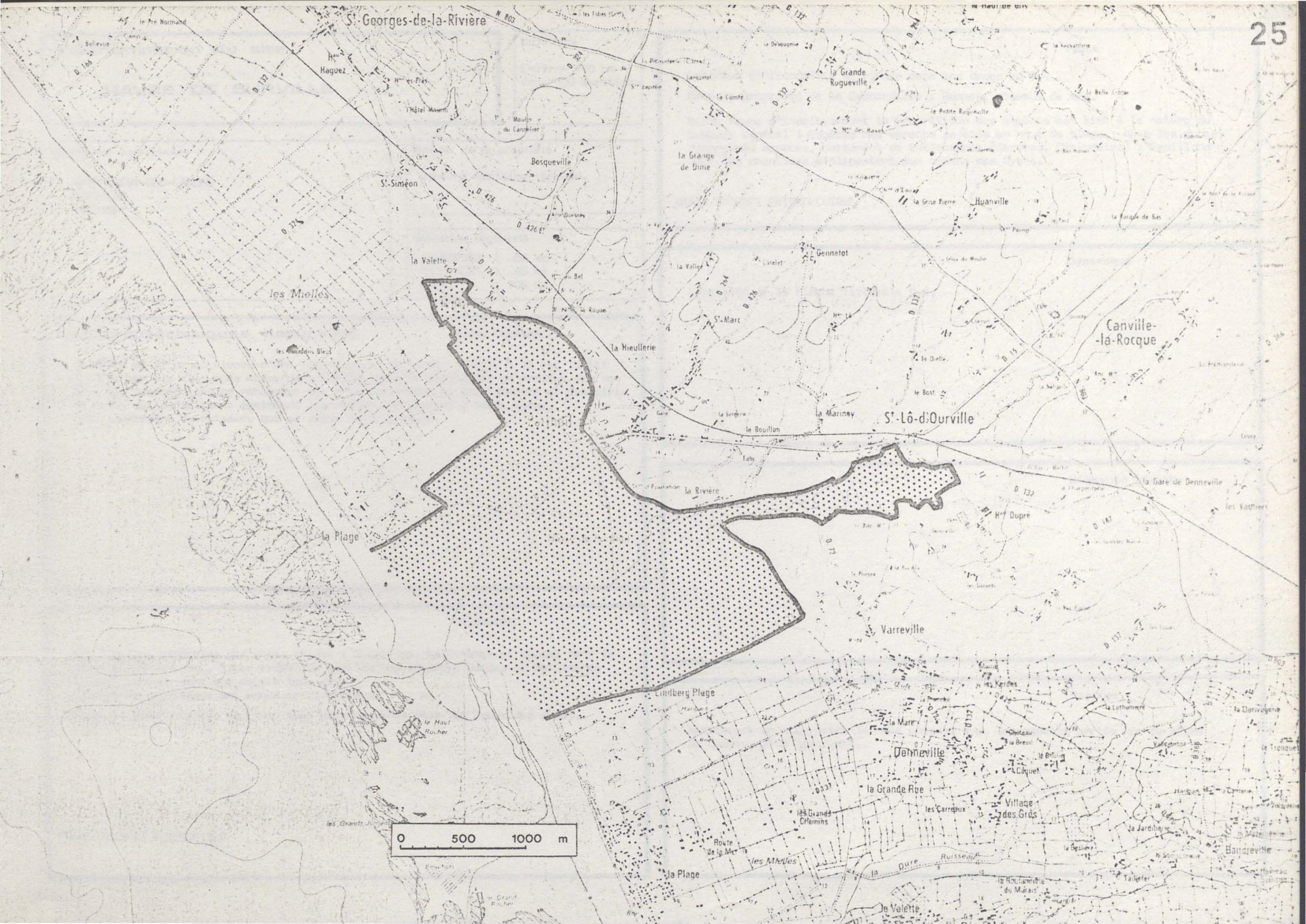
## - Nature des travaux à effectuer

Extension du réseau d'épuration et d'assainissement.

## 5. Voies et moyens

Classement du site (loi du 2 Mai 1930).

P.O.S. excluant toute urbanisation sur les dunes ou en bordure du hâvre,  
en dehors de l'agglomération existante.



**1. Dénomination du site**

**HAVRE DE SURVILLE**

**Superficie**

Environ 400 ha  
dont 100 maritimes

**Communes intéressées**

SAINT-REMY-DES-LANDES  
SURVILLE  
GLATIGNY

**Nature de la propriété**

Domaine maritime, privée.

**Situation régionale**

CHERBOURG : 56 km  
SAINT-LO : 55 km  
CAEN : 105 km

**Faune**

Colonies d'hirondelles de rivage dans les dunes au Sud.  
Dans la propriété de la Cosnardière : Huppes, oiseaux de mer.

Riche faune d'insectes dont la répartition des espèces est liée à la nature du couvert végétal : Espèces des varechs rejetés en haut de plage ; dans les dunes, nombreuses espèces, notamment de Coléoptères (Carabes, Cicindeles) ; Papillons dont les chenilles s'alimentent aux dépens des Oyats.

GRAND INTERET ENTOMOLOGIQUE

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Le hâvre se situe au niveau d'une interruption du cordon dunaire ; il est limité à l'Est par des alluvions modernes installés dans la dépression en arrière des dunes, sur les hauteurs on rencontre des grès siegeniens et des schistes et calcaires de Nehou qui constituent également les rochers découvrant à marée basse. Débit important du ruisseau qui se jette dans le hâvre.

**Dynamique**

Fragilité de la flèche littorale Sud.

**Végétation**

Associations végétales des vases salées : Spartines, Salicornes et Soudes dans la haute slikke, Obiones, Aster tripolium dans le bas schorre, Soudes et Salicornes du haut schorre dont une espèce très rare.  
Végétation de passage aux zones continentales.

Dunes au Nord plantées de Pins, avec plantes rares dans les creux des dunes.

GRAND INTERET FLORISTIQUE

**Utilisation actuelle**

**Paysage**

Représente en plus petit le même paysage avec ses aspects variés que le hâvre de Lessay, plus important.

**Bibliographie**

BINET P. (1961) Phanerogames des bords de mer - Penn ar Bed n° 25  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de GRANVILLE  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de BARNEVILLE  
 CHEVIN H. (1966) Végétation et peuplement entomologique de la Côte Ouest du Cotentin.

Personnes à consulter : Melle LECOURTOIS - S.E.P.N.B.

**3. Protections et menaces**

- Protections existantes

- Dégradations

Lotissement près de la pointe Sud.

- Nature des projets d'aménagement

Extension du lotissement de la pointe Sud.  
 Passage de la route touristique coupant le fond du havre.

**4. Options et actions à entreprendre**

Utilisations à éviter

Tout barrage du havre à quelque niveau que ce soit.  
 Urbanisation des dunes au Nord et au Sud.

- Utilisations possibles

Développement de l'aquaculture.  
 Tourisme orienté vers la découverte du milieu naturel.

- Nature des travaux à effectuer

Assainissement et épuration des agglomérations actuelles et futures.

**5. Voies et moyens**

Classement du site y compris les dunes.

Classement en zone N.E. des dunes dans les P.O.S. et en zone N.C. des terres cultivées.



1. Dénomination du site

FORÊT DU MONT CASTRE

Superficie

480 ha

Communes intéressées

LITHAIRE  
GERVILLE  
LE PLESSIS  
LASTELLE

Nature de la propriété

Privée.

Situation régionale

CHERBOURG : 50 km  
COUTANCES : 30 km  
CAEN : 95 km

Faune

Faune des forêts et landes, nombreux lapins notamment.

Dynamique

Evolution vers la chênaie pédonculée de nombreux secteurs de landes, ralentie par l'élevage ovin.

2. Caractéristiques naturelles

Milieu Physique

Colline culminant à 130 m, siège d'importants phénomènes tectoniques tangentiels. Mosaïque d'affleurements : grès armoricain avec quartzite blanchâtre et minéral de fer (hématite), grès de May, grès grossiers feldspathiques, schistes argileux et schistes à Calymene.

Au Nord, pentes recouvertes de formations meubles dues à la solifluction periglaciaire.

Utilisation actuelle

Carrière en exploitation.  
Elevage extensif dans les landes.

Végétation

Végétation variée de landes atlantiques, landes boisées et bois : bois de Chêne pédonculé, Hêtre, Bouleau, Châtaignier, Frêne, Sorbier, avec quelques résineux (Sapin pectiné, Pin sylvestre) ; avec arbustes : Noisetier, Bourdaine, Saules, Fragon, Houx ; nombreuses fougères et espèces herbacées intéressantes. Lande à Bruyère cendrée, Molinie, Myrtille.

Paysage

Paysage végétal typique du secteur armoricain non littoral.  
Intérêt archéologique : Camp de César, ruines de château.

**Bibliographie**

BESNON L. (1881) Flore de la Manche.  
Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN.  
Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LO.

Personnes à consulter : Melle LECOURTOIS, S.E.P.N.B.  
M. PROVOST, Botanique, Université de CAEN.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Rochers du sommet de la butte du vieux chateau inscrits à l'inventaire des sites.

**- Dégradations**

Carrière en extension.

**- Nature des projets d'aménagement**

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Défrichements.  
Enrésinements.

**- Utilisations possibles**

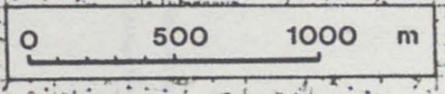
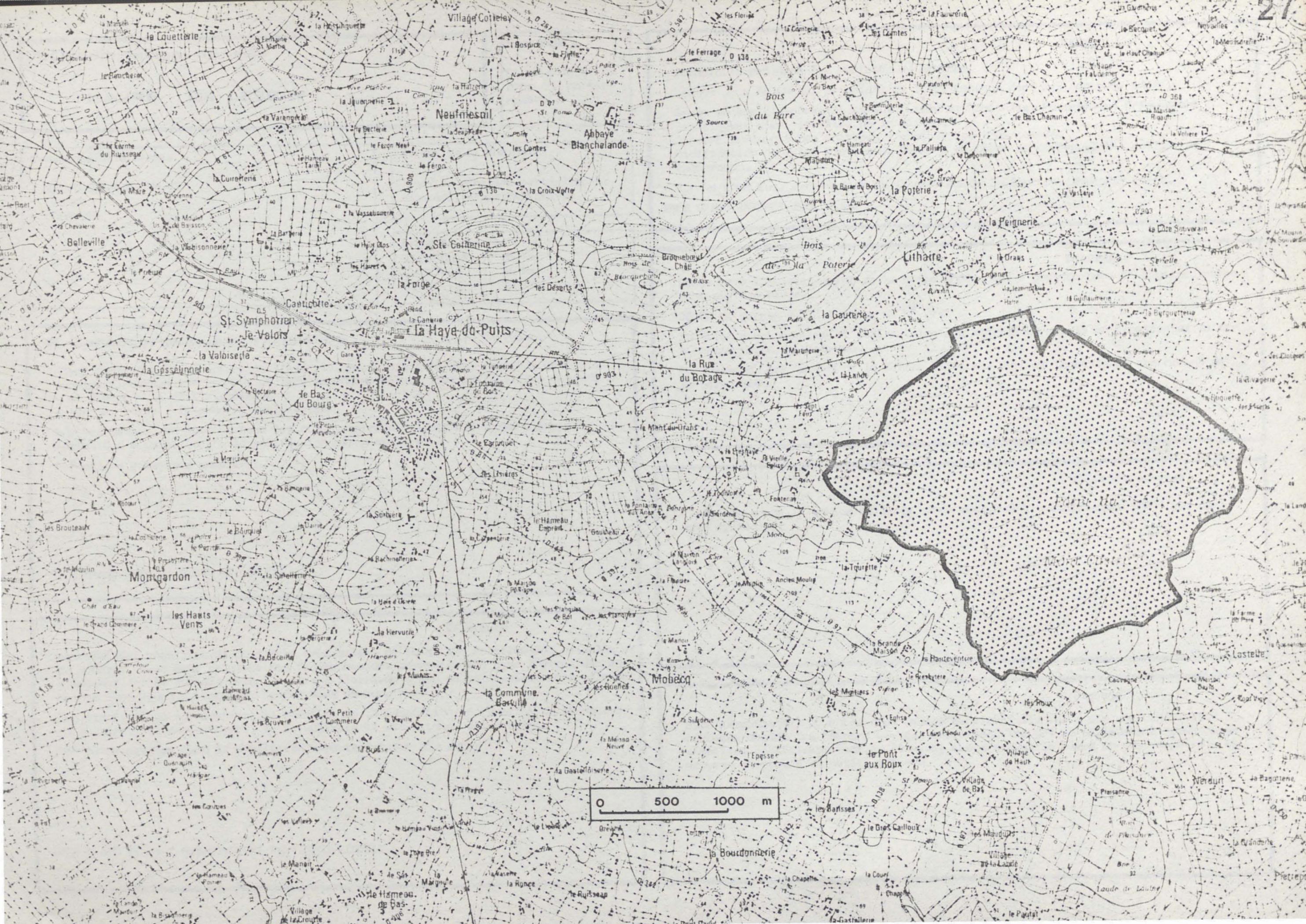
Utilisation actuelle : élevage.  
Promenade-randonnée en forêt.

**- Nature des travaux à effectuer**

Aménagement de sentiers piétons et d'aires de stationnement.  
Aménagement en aires de jeux des carrières abandonnées.

**5. Voies et moyens**

Classement de tout le massif au titre des sites.



1. Dénomination du site

HAVRE DE LESSAY

Superficie

Environ 1.000 ha dont 400 ha terrestres.

Communes intéressées

SAINT-GERMAIN-SUR-AY  
LESSAY  
CREANCES

Nature de la propriété

Domaine maritime partiellement concédé, propriété privée.

Situation régionale

CHERBOURG : 55 km  
SAINT-LO : 36 km  
CAEN : 100 km

2. Caractéristiques naturelles

Milieu Physique

Hâvre formant à l'embouchure de l'Ay, rivière au débit faible, derrière un cordon dunaire flandrien interrompu, un lieu de sédimentation très particulière donnant :  
- au centre : la slikke sableuse  
- sur les bords : le schorre sablo-vaseux.

Sur les pentes, en contact avec les dunes, terrains pliocènes, normanniens et formations meubles dues à la solifluxion périglaciaire.

Formations gréseuses complexes.

TRES GRAND INTERET SEDIMENTOLOGIQUE

Végétation

Associations végétales de la slikke très salée, de la slikke relativement dessalée et du schorre, avec pour celui-ci des faciès humides correspondant à de légères dépressions, des faciès humides dessalés dues à l'arrivée d'eau douce au niveau des divers points supérieurs du schorre, faciès secs et rudéraux.

Ces associations représentent la zonation de la végétation en fonction de la nature du substrat (slikke-schorre), de la salinité et des rythmes d'immersion.

Termes de passage avec la végétation caractéristique des dunes.

TRES GRAND INTERET BOTANIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE

Faune

Scrobiculaires dans les marigots du schorre.

Coques dans le chenal principal de l'Ay, Lançons dans les bancs de sable.

Grand nombre d'espèces d'oiseaux (Laridés, Limicoles, Passereaux) fréquentant les flaques d'eau saumâtre de la slikke.

Schorre fréquenté par Anatidés migrateurs ou sédentaires.

Nidification dans les Mielles du Tadorne de Belon et du Gravelot à collier interrompu.

Sur la côte Sud, présence de trois espèces de Coléoptères devenant rares.

TRES GRAND INTERET ZOOLOGIQUE

Dynamique

Tendance à l'accroissement de la masse sédimentaire déposée dans l'estuaire, notamment sur les berges.

Dépôt de tangué à l'intérieur du havre.

Zonation morphologique et sédimentologique entretenue par la pénétration de la mer à chaque marée de vive-eau.

Progression vers le Sud de la flèche littorale Nord et tendance au creusement de la berge Sud.

Utilisation actuelle

Exploitation de la tangué utilisée comme amendement calcaire pour améliorer les sols agricoles.

Paysage

Site exceptionnel où entre deux masses dunaires colonisées par une végétation herbacée basse, les cours d'eau qui serpentent les grèves sableuses à marée basse s'enflent considérablement au flot, et transforment le havre en une vaste baie où peuvent s'abriter de petits bateaux.

**Bibliographie**

BAJARD (1964) La Tangue, sa composition et l'origine de ses éléments - D.E.S. - CAEN  
 BINET (1973) Rapport sur la Végétation du Hâvre de Lessay.  
 DOREL (1967) Contribution à l'étude de quelques biotopes intercotidaux - Thèse 3ème cycle - CAEN.  
 ELHAI (1963) La Normandie Occidentale.  
 FLON (1973) Rapport sur l'intérêt scientifique du Hâvre de Lessay.  
 HOMMERIL, LARSONNEUR et PONCET (1972) Le Hâvre de Lessay - Rapport scientifique.  
 TURMEL (1967-1968) Dynamisme végétal, sédimentation et érosion dans les près salés. Bull. Mus. Hist. Nat. t. 39-40.  
 TYPLOT (1973) Données ornithologiques sur le hâvre de Lessay.  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de GRANVILLE et CAEN  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LO

**Personnes à consulter :** M. LARSONNEUR et PONCET - Géologie CAEN  
 M. BINET - Biologie végétale CAEN  
 Melle LECOURTOIS - S.E.P.N.B.  
 M. TYPLOT - Enseignant

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

**- Dégradations**

Endigage de 80 ha ainsi soustraits à l'action des marées, sur un total de 420 ha concédés à charge d'endigage.

**- Nature des projets d'aménagement**

Réalisation de l'endigage des 340 ha restants.  
 Projets d'endigage plus importants.

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Endigage et mise en culture.

**- Utilisations possibles**

Utilisations actuelles : exploitation de la tangue, pêche à pied.  
 Zone favorable du développement de l'aquaculture.

**- Nature des travaux à effectuer**

**5. Voies et moyens**

Rachat par l'Etat ou les collectivités locales de la concession à charge d'endigage. Eventuellement cession des 80 ha actuellement endigués contre l'abandon des droits sur la concession.

Gestion du site naturel par le Conservatoire de l'Espace Littoral à créer ou par un organisme régional.

P.O.S. excluant l'urbanisation des dunes, par des zones NC et NE.



Bretteville-sur-Ay

la Lucerne

la Quenaudiere

Fenouillere

St-Germain-sur-Ay

Angouville-sur-Ay

le Hameau d'Hierville

Sainel

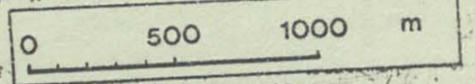
la Gaverie

St-Germain-sur-Ay Plage

HAVRE DE COBSAY

Lessay

Créances



**1. Dénomination du site**

**LANDES DE LESSAY - TOURBIERE DE MATHON**

**Superficie**

3000 ha environ

**Communes intéressées**

CREANCES  
LESSAY  
PIROU  
LA FEUILLIE  
MUNEVILLE

**Nature de la propriété**

Privée et communale.

**Situation régionale**

CHERBOURG : 60-70 km  
SAINT-LO : 30-40 km  
CAEN : 95-105 km

**Faune**

Nidification d'Anatidés et de 50 couples de Courlis cendré.  
Site ornithologique en continuité avec le Hâvre de Lessay.  
Station la plus nordique du Triton marbré.

GRAND INTERET ZOOLOGIQUE

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Formations tourbeuses reposant pour la plus grande partie sur les grès de Lessay (Westphalien supérieur).  
Terrasses normanniennes.

**Dynamique**

Evolution de la tourbière de Mathon vers une tourbière alcaline :  
progression des Cladium, Roseaux et Saules : gagnant sur la tourbière acide.

**Végétation**

Grande variété de formes de végétation dégradées de landes humide à Erica tetralix ou tourbières à Sphaignes. Un des plus beaux ensembles tourbeux de l'Ouest de la France.

Nombreuses mares acides très riches en espèces particulières et rares ; plantes rares typiques des tourbières (Drosera, Myrica gale ...), peuplement dense de la rare Orchidée : Spiranthes aestivalis.

1000 ha environ plantés en Pin maritime essentiellement.  
Pelouses siliceuses, groupements des chemins sableux.

INTERET FLORISTIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

**Utilisation actuelle**

Exploitation sylvicole.

Périodiquement mise en culture de certains secteurs.  
Patures.

**Paysage**

Paysage très typique de landes où Barbey d'Aurevilly situe l'action de "l'Ensorcelée".

**Bibliographie**

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de SAINT-LO

**Personnes à consulter :** M. BINET, Biologie Végétale CAEN  
 Melle LECOURTOIS - S.E.P.N.B.

**3. Protections et menaces****- Protections existantes**

Mise en réserve intégrale de la tourbière de Mathon sur 10 ha.

**- Dégradations**

Défrichements sur plusieurs secteurs de la lande, associé à un drainage important entraînant l'assèchement de tourbières.

**- Nature des projets d'aménagement****4. Options et actions à entreprendre****Utilisations à éviter**

Tout défrichement  
 Création de voies de pénétration automobile.  
 Urbanisation.  
 Extension des enrésinements.

**- Utilisations possibles**

Utilisation sylvicole actuelle.  
 Terrain d'études scientifique à maintenir.  
 Tourisme orienté vers la découverte du milieu naturel.

**- Nature des travaux à effectuer**

Elaboration d'un schéma définissant des secteurs à sauvegarder intégralement pour leur richesse scientifique, des secteurs de maintien du paysage de lande, et des secteurs destinés à la sylviculture.

Entretien de la tourbière de Mathon.

**5. Voies et moyens**

Création de réserves intégrales sur des zones très ponctuelles.  
 Inscription de la zone entière à l'inventaire des sites et classement de quelques secteurs.

P.O.S. excluant l'urbanisation (zones NE et NC pour les secteurs sylvicoles).



Périmètre de la réserve de Mathon



**1. Dénomination du site**

**HAVRE DE REGNEVILLE**

**Superficie**

1.800 ha

**Communes intéressées**

AGON-COUTAINVILLE  
 TOURVILLE-sur-SIENNE  
 HEUGLEVILLE-sur-SIENNE  
 BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE  
 ORVAL  
 HYENVILLE  
 MONTCHATON  
 REGNEVILLE  
 MONTMARTIN-sur-MER

**Nature de la propriété**

Domaine maritime, privée.

**Situation régionale**

SAINT-LO : 35 km  
 CAEN : 100 km  
 CHERBOURG : 85 km  
 COUTANCES : 10 km

**Faune**

Milieu d'élection pour une faune des sédiments sablo-vaseux supportant de longues périodes d'émersion et des salinités variables.

Refuge fréquenté par les oiseaux de mer et étape pour les migrateurs dans les plans d'eau salée, les herbus et les massifs boisés voisins.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Estuaire de la Sienne dont l'hydraulique est soumise au marnage important du golfe normand-breton, occasionnant de forts courants de flot.

L'estuaire interrompt le cordon dunaire flandrien, donnant au Nord la Pointe d'Agon, et au Sud la Pointe de Régneville.

La Soulle vient confluer avec la Sienne au fond du havre, et le Ruet à son embouchure au Sud.

Sédiments d'origine diverse : sable grossier coquillier près de l'embouchure ; dans la partie centrale, schorre avec dépôt de tange et slikke sableuse ; dans le fond étroite zone de sédimentation d'origine continentale. Le havre constitue un modèle sédimentologique unique.

TRES GRAND INTERET SEDIMENTOLOGIQUE

**Dynamique**

Très importante progression de la pointe d'Agon et recul du littoral à Montmartin, au Sud de l'embouchure.

Dépôt continu de tange dans l'estuaire et progression de la Spartine qui colonise la slikke.

**Utilisation actuelle**

Zone de haute productivité biologique.

Elevage ovin de qualité sur les prés salés.

Pêche à pied.

Terrain d'étude et de recherches pour de nombreux scientifiques français et étrangers. Spécialistes de sédimentologie et biologistes végétaux.

Rôle pédagogique pour les étudiants de Caen.

**Végétation**

Toutes les associations végétales typiques des milieux sablo-vaseux littoraux sont ici remarquablement bien représentées. Spartines colonisant le slikke, schorre avec Salicornes, Obiones, Glycerie, zone à Statice, puis dunes embryonnaires à Agropyrum et dunes mobiles à Oyats ; Joncs et Scirpes, Roseaux et Saules au niveau des arrivées d'eau douce.

INTERET PHYTOSOCIOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

**Paysage**

Paysage changeant où l'architecture traditionnelle du village de Régneville, de l'église de Tourville, prend plus de relief quand l'estuaire est vidé et étale ses grands espaces de sable et de tange.

**Bibliographie**

BRUNET P. et LARSONNEUR C. (1972) Rapport sur l'intérêt du Hâvre de Régneville.  
 ELHAI H. (1963) La Normandie Occidentale - Etude morphologique.  
 GIRESSE P. (1969) Essai de sédimentologie comparée des milieux fluvio-marins du Gabon, de la Catalogne et du Sud-Cotentin.  
 Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN.  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de COUTANCES.

Personnes à consulter : M. LARSONNEUR, Géologie Caen  
 M. BINET, Biologie Végétale Caen  
 Melle LECOURTOIS, S.E.P.N.B.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Site en instance de classement.

**- Dégradations**

Pollution de la Sienne.

**- Nature des projets d'aménagement**

Projet de construction d'un barrage en aval du hâvre.

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Toute modification du régime hydraulique actuel par barrage ou endiguage.

**- Utilisations possibles**

Utilisation agricole actuelle.  
 Importance du site pour les activités de l'exploitation de la mer.  
 Rôle pédagogique et scientifique à maintenir.  
 Tourisme et loisirs basés sur la découverte du milieu naturel et des richesses culturelles locales.

**- Nature des travaux à effectuer**

Dépollution du bassin de la Sienne.

**5. Voies et moyens**

Classement du site.  
 P.O.S. excluant l'urbanisation des secteurs dunaires voisins.



Heugueville  
s. Sienne

Bricqueville-  
la Blouette

Incleville

le Bas Urville

Grincoville

le Cr. ville

Vaudredoux

Urville

Haut d'Orval

Orval

Montchaton

Regnéville-  
sur-Mer

Olivier

Goelle

le Rey

les Perriers

Hyenville

Pnte d'Agon

la Lande

Bourg Neuf

MONTMARTIN-  
s-MER

les Préaux

la Martinère

Entree du Havre de  
Regnéville

0 500 1000 m

**1. Dénomination du site****DUNES D'ANNOVILLE****Superficie**

100 ha

**Communes intéressées**

ANNOVILLE

**Nature de la propriété**

Communale

**Situation régionale**

COUTANCES : 14 km  
 GRANVILLE : 20 km  
 SAINT-LO : 40 km

**2. Caractéristiques naturelles****Milieu Physique**

Important secteur de l'ensemble de cordons dunaires flandriens de la côte Ouest du Cotentin, entre les hâvres de Régneville et de la Vanlée.

Lignes de dunes parallèles au Nord, à disposition plus tourmentée au Sud, avec réseau de dépressions sableuses humides.

Vers l'intérieur contact avec les formations continentales par une zone marécageuse et en partie tourbeuse correspondant aux alluvions d'un ruisseau parallèle à la côte.

**Végétation**

Végétation caractéristique des dunes avec une des limites de l'aire d'extension de certaines espèces végétales boréales telle l'*Elymus arenarius*.

Associations végétales caractéristiques des sables mobiles (*Amnophiletum*) et des sables stabilisés (pelouse rase riche en Mousses et en Lichens).

Vers l'intérieur, les dépressions humides sont colonisées par des Saules rampants et par *Schoenus nigricans*.

Riche végétation aquatique ou hygrophile dans la zone marécageuse alluvionnaire.

GRAND INTERET BOTANIQUE

**Faune**

Nombreux Echassiers et Palmipèdes qui habitent et nidifient dans les dunes et les marécages.

**Dynamique**

Tendance à l'érosion marine au Sud de Régneville, le maintien de la végétation naturelle des dunes est un facteur de stabilité.

Importance de la stabilité du substratum et de la proximité de la nappe d'eau douce dans l'installation et l'évolution des associations végétales dunaires.

Importance de cette stabilité sur la zone marécageuse intérieure.

**Utilisation actuelle**

Pacage hivernal.

Site fréquenté par les estivants.

**Paysage**

Paysage de dunes typiques sur la côte Ouest de la Manche.  
Espace très ouvert.

### Bibliographie

Carte géologique de la France 1/80.000 feuille de COUTANCES.

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN.

Personnes à consulter : M. BINET et M. PROVOST, Biologie Végétale, Université de CAEN.

### 3. Protections et menaces

#### - Protections existantes

Classement au titre des sites en Mars 1966.

#### - Dégradations

#### - Nature des projets d'aménagement

Projet de création d'un ensemble résidentiel.

### 4. Options et actions à entreprendre

#### Utilisations à éviter

Toute construction.

Assèchement de la zone marécageuse.

Camping.

Création de voies de pénétration.

#### - Utilisations possibles

Utilisation actuelle pour l'élevage.

Fréquentation touristique excluant les hébergements.

#### - Nature des travaux à effectuer

Aménagement léger de quelques aires de jeux.

### 5. Voies et moyens

Classement dans le P.O.S. en zone N.E.

Herenguerville Philippe

Hauteville-s-Mer

au Coq

Vadet

Annoville

au Roy

la Croix

l'Encoignarderie

Jean

Tourneville

la Rose

Mahe

le Mesnil

Lingreville

les Contes

le Val

les Blancs

Foupoles

Garnier

Muneville-sur-Mer

Mutambec

Ste Marguerite

la Bretonniere

0 500 1000 m



**1. Dénomination du site**

**HAVRE DE LA VANLEE**

**Superficie**

620 ha dont 350 maritimes

**Communes intéressées**

LINGREVILLE  
BRICQUEVILLE SUR MER  
BREHAL

**Nature de la propriété**

Domaine maritime, privée, communale.

**Situation régionale**

SAINT-LO : 45 km  
CHERBOURG : 95 km  
CAEN : 110 km

**Faune**

Comme de nombreux hâvres, biotope favorable à de nombreux oiseaux : Courlis, Canards, Sarcelles, Chevaliers.

**2. Caractéristiques naturelles**

**Milieu Physique**

Hâvre établi sur des alluvions modernes entre le cordon dunaire et les premières collines d'âge Briovérien (grès et matériaux d'origine glaciaire : conglomérats, brèches, argiles à blocs).

Le Hâvre constitue l'estuaire de la Vanlée qui débouche au Nord sur la mer et ménage une longue flèche littorale Sud.

**Dynamique**

Tendance à la progression des deux flèches Nord et Sud, et au creusement de la concavité à Lingreville. Erosion du littoral au Sud vers Saint-Martin-de-Bréhal. Envaselement du lit et des berges en aval de la nouvelle route submersible.

**Utilisation actuelle**

Elevage ovin sur les dunes (flèche littorale Sud) et les prés salés.

**Végétation**

Associations végétales classiques dans les hâvres et les vasières maritimes avec ici un grand développement des prés salés à Obiones.

**Paysage**

Espace très plat, derrière le long cordon dunaire Sud, de ce fait sans grande continuité avec la mer.

Couvert végétal abondant sur le schorre.

### Bibliographie

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de COUTANCES  
 ELHAI H. (1963) La Normandie Occidentale

**Personnes à consulter :** Melle LECOURTOIS et M. DESLIENS, S.E.P.N.B.  
 M. ADAM, Conseiller Municipal de Bricqueville.

### 3. Protections et menaces

#### - Protections existantes

Site classé sur le domaine maritime jouxtant chaque commune et sur des parcelles appartenant à la commune de Bricqueville.

#### - Dégradations

Quelques constructions sur les dunes au Nord et au Sud.  
 Dépôt d'ordure en bordure du havre de Lingreville.  
 Dégradation du couvert végétal sur la flèche Sud par suite de la circulation automobile.  
 Route submersible perturbant les mouvements de la marée.

#### - Nature des projets d'aménagement

Tendance d'urbanisation anarchique.

### 4. Options et actions à entreprendre

#### Utilisations à éviter

Circulation automobile sur le cordon dunaire.  
 Constructions, même légères sur les dunes.

#### - Utilisations possibles

Utilisation actuelle : élevage ovin de qualité.  
 Tourisme de découverte de la nature : observations ornithologiques de Septembre à Mars.

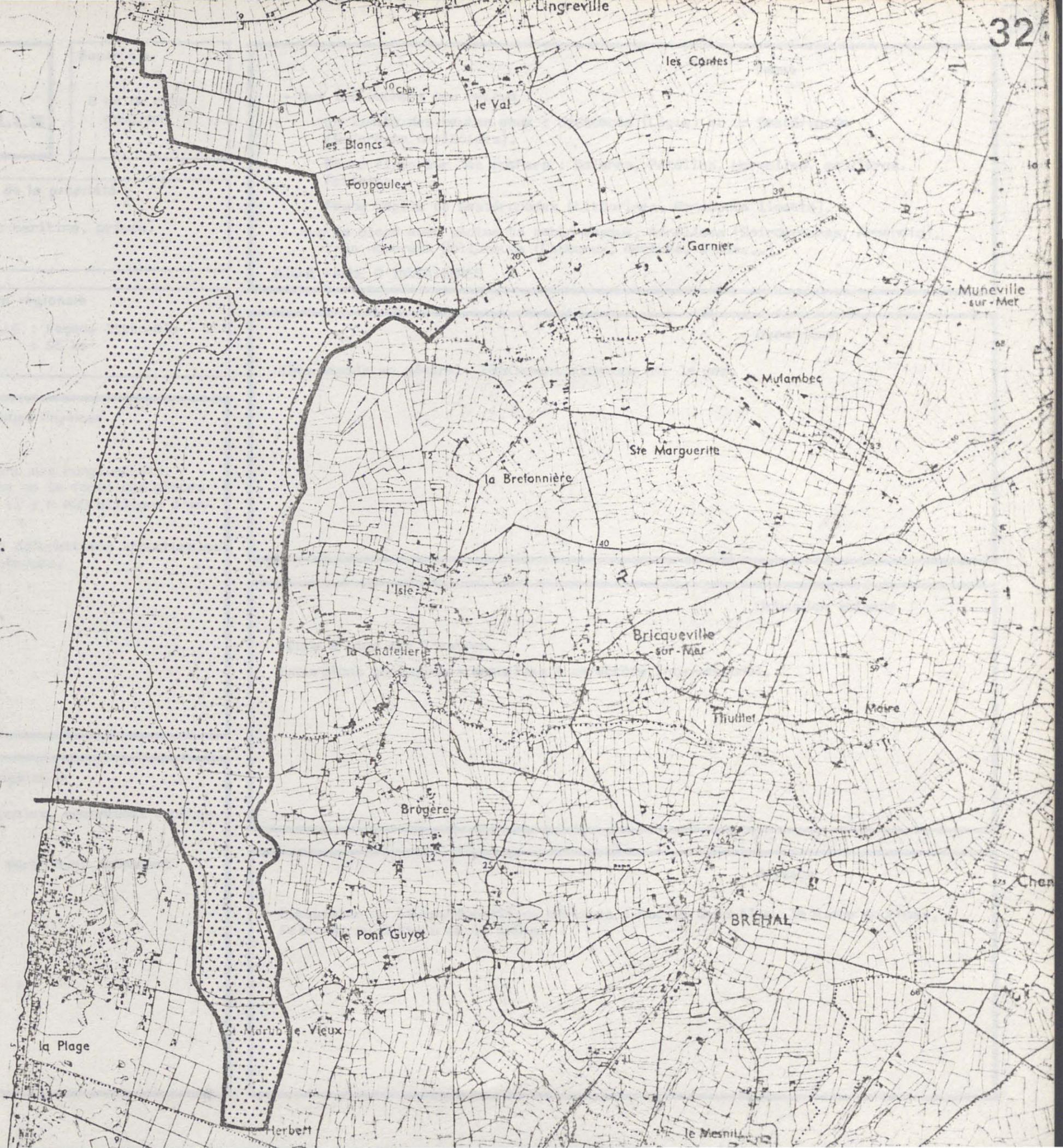
#### - Nature des travaux à effectuer

Clôture en bordure de route depuis les herbus jusqu'à la côte de Bricqueville.

### 5. Voies et moyens

Extension du classement à l'ensemble du site (dunes).  
 P.O.S. excluant l'urbanisation (zone N-E).

0 500 1000 m



**1. Dénomination du site**  
  
**FALAISES ET ESTRAN DE GRANVILLE**

**Superficie**  
  
8 km de côte environ

**Communes intéressées**  
  
DONVILLE  
GRANVILLE  
ST-NICOLAS-PRES-GRANVILLE

**Nature de la propriété**  
  
Domaine maritime, privée.

**Situation régionale**  
  
GRANVILLE : Façade littorale  
CAEN : 95 km

**Faune**  
  
- Sur les rochers peu battus :  
En limite des hautes eaux : Crustacés (Ligie) et un Gastéropode (Melaraphe neritoides).  
Faune fixée sur les rochers : Balanes, Patelles, Hermelles, moulières, Actinies.  
Faune vagile de Gastéropodes (Littorines, Monodonta lineata).  
- Sur la plage avec sédiments sablo-vaseux, Annélides (Spirographes, Armandia), très nombreux Mollusques (Couteaux, Mactres, Donax...).

RICHE FAUNE D'INVERTEBRES

**Dynamique**  
  
Côte stable en général, localement attaquée par la mer.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**  
  
Falaises schisteuses du Précambrien récent (Briovérien).  
Au Nord, affleurement de la "tillite de Granville" comportant des conglomérats, des schistes à galets dont la mise en place tire son origine de la fonte des glaces flottantes ; témoin d'un climat glaciaire ou périglaciaire il y a 600 millions d'années dans cette région.  
Au Sud (le Fourneau) : formation plus ancienne montrant des déformations structurales (plusieurs générations de plis) affectant les couches schisteuses.

TRES GRAND INTERET GEOLOGIQUE

**Utilisation actuelle**  
  
Pêche à pied sur l'estran.  
Excursions géologiques annuelles à caractère international.

**Végétation**  
  
Riche flore algale sur l'estran rocheux, dominée par les Fucales, nombreuses espèces dont certaines rares d'algues rouges (Rhodophycées).  
  
Lande littorales et pelouses des falaises soumises à l'air marin avec notamment Romulea columnae.

**Paysage**  
  
Succession de hautes formations côtières : Roc de Granville, la Roche Gauthier, Falaises du Chateau de la Crête.

**Bibliographie**

DAVY de VIRVILLE A. (1936-1938) Observations sur la flore marine des côtes du Cotentin  
 Bull. Lab. Mar. DINARD

GAMRAL et BERT (1965) Compte rendu de l'excursion de la Société Phycologique de France  
 en Normandie. Bull. Soc. Linn. Norm.

LUBET, SYLVAND et LE GALL (1973) Etudes Biocenotiques sur la Côte Ouest du Cotentin.

MIRANDA (1932) Algues marines des côtes de la Manche. Rev. alg.

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de COUTANCES

**Personnes à consulter :** M. ANCELLIN C.E.A. LA HAGUE  
 M. DORE, Géologie, Université de CAEN  
 Mme BENARD, C.R.E.P.A.N.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Falaises Nord à GRANVILLE classées au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).

**- Dégradations**

**- Nature des projets d'aménagement**

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Urbanisation au sommet des falaises.

**- Utilisations possibles**

Utilisation scientifique et pédagogique actuelle du site géologique.

Tourisme : promenade pédestre, intérêt des points de vue.

**- Nature des travaux à effectuer**

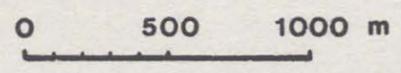
Ménager des accès à la côte et aménager des cheminements.

**5. Voies et moyens**

Extension du classement à l'ensemble du site.

P.O.S. excluant toute urbanisation.

ROCHERS DE SAINT-PAIR



**1. Dénomination du site**

**ROCHERS DE SAINT-PAIR**

**Superficie**

480 ha

**Communes intéressées**

SAINTE-NICOLAS-PRES-GRANVILLE  
 JULLOUVILLE-BOUILLON

**Nature de la propriété**

Domaine maritime

**Situation régionale**

Proximité de GRANVILLE  
 COUTANCES : 55 km  
 CAEN : 100 km

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Rochers découvrant à marée basse, appartenant aux formations Briovériennes : grès feldspathiques, roches carbonées (phtanites) et tillites de Granville (sédiments d'origine glaciaire)

Bois fossiles sur la grève, découvrant en périodes de démaigrissement.

**Végétation**

Algues des estrans rocheux, avec Fuciales notamment.

**Faune**

Faune d'estran sableux où s'accumulent des dépôts sabloveux avec hauts niveaux rocheux très battus.

Bien qu'appauvrie par suite notamment d'une pêche à pied trop importante, la faune d'invertébrés demeure riche : Mactres, Spisules, Donax, Praires, Coques, Couteaux... Ormeaux maintenant rares ainsi que les Crustacés.

GRAND INTERET ZOOLOGIQUE

**Dynamique**

Secteur soumis à l'érosion de la mer, sauf la façade de Jullouville qui engraisse devant la digue.

Envahissement de l'estran par les moules.

**Utilisation actuelle**

Fréquentation touristique importante, pêche à pied.

**Paysage**

Site balnéaire de Saint-Pair à Jullouville, à proximité du port de Granville, des falaises de Carolles et à l'entrée de la baie du Mont-Saint-Michel.

**Bibliographie**

FISCHER-PIETTE (1932) Espèces fixées sur les rochers des côtes de Lannion à Fécamp.  
 JOUBIN L. (1911) Etude sur les gisements de coquilles comestibles de la presqu'île du Cotentin. Bull. Inst. Océan. MONACO.  
 LUBET, SYLVAND et LE GALL (1973) Etudes Biocénotiques sur la Côte Ouest du Calvados.  
 Carte de la Végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN.  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de COUTANCES.

**Personnes à consulter :** M. ANCELLIN, C.E.A. LA HAGUE  
 Mme BENARD, C.R.E.P.A.N.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

**- Dégradations**

Pollution littorale.

Pêche à pied intensive et pratiquée le plus souvent dans la méconnaissance du milieu, entraînant l'appauvrissement de la faune.

**- Nature des projets d'aménagement**

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

- Pêche à pied dans les conditions actuelles.
- Toute aliénation du domaine public maritime.

**- Utilisations possibles**

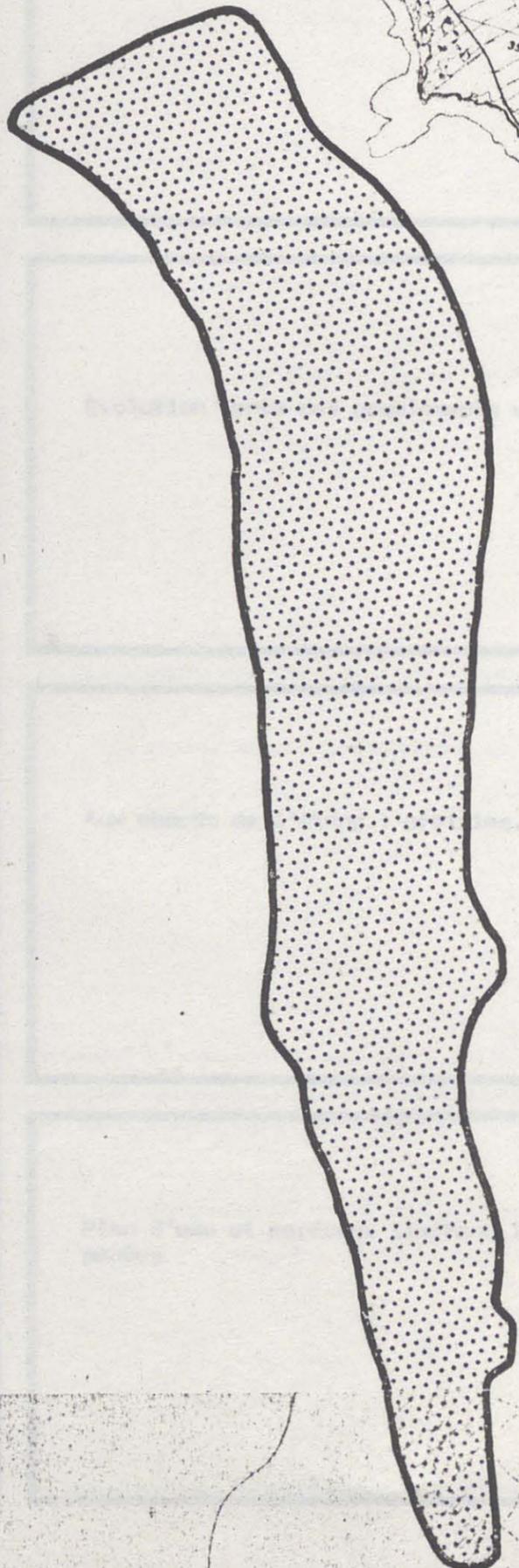
- Pêche à pied limitée à certains secteurs de façon à permettre une reconstitution des peuplements après une période d'exploitation.

**- Nature des travaux à effectuer**

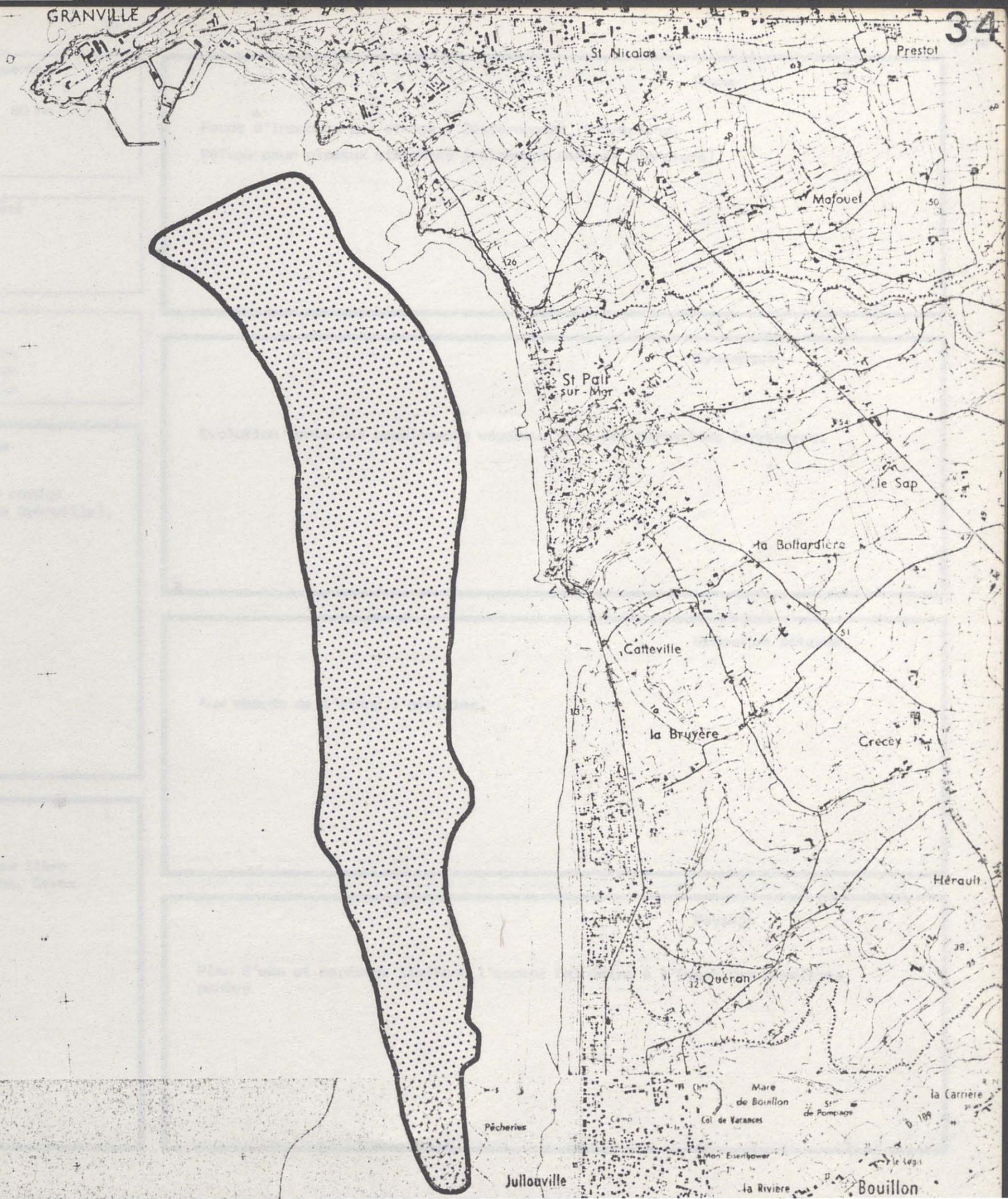
**5. Voies et moyens**

Règlementation de la pêche à pied.  
 Assainissement littoral.

DESCRIPTION DU SITE  
MARE DE BOUILLON



0 500 1000 m



**1. Dénomination du site****MARE DE BOUILLON****Superficie**

80 ha

**Communes intéressées**

JULLOUVILLE-BOUILLON

**Nature de la propriété**

Privée.

**Situation régionale**

GRANVILLE : 8 km  
 SAINT-LO : 60 km  
 CAEN : 110 km

**2. Caractéristiques naturelles****Milieu Physique**

Dépression marécageuse sur alluvions modernes limitée à l'Ouest par un cordon dunaire flandrien, au N-E par des collines d'âge Briovérien (tillite de Granville), au S-E par le massif granitique de Carolles.

La mare est alimentée par le Thar qui se jette ensuite à Saint-Pair.

**Végétation**

Végétation caractéristique des eaux douces montrant des espèces de l'eau libre (Characées, Myriophylles, Potamots), puis au bord les ceintures de Typha, Carex et Juncos et le passage à la prairie humide.

**Faune**

Faune d'insectes des étangs ; Gastéropodes, Batraciens.  
 Refuge pour oiseaux Limicoles (notamment Canards plongeurs).

**Dynamique**

Evolution lente des peuplements végétaux vers des formations terrestres.

**Utilisation actuelle**

Aux abords de l'étang : prairies.

**Paysage**

Plan d'eau et marécage limitant l'espace balnéaire à l'Ouest des premières pentes

**Bibliographie**

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN  
 Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de COUTANCES

Personnes à consulter : M. BRAILLON, Groupe ornithologique normand.

**3. Protections et menaces**

- Protections existantes

- Dégradations

- Nature des projets d'aménagement

**4. Options et actions à entreprendre**

Utilisations à éviter

Assèchement ou recreusement.  
 Création de voirie.

- Utilisations possibles

Réserve ornithologique et de flore aquatique avec possibilité d'une certaine fréquentation.

Utilisation agricole actuelle des abords.

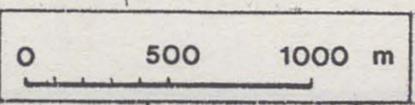
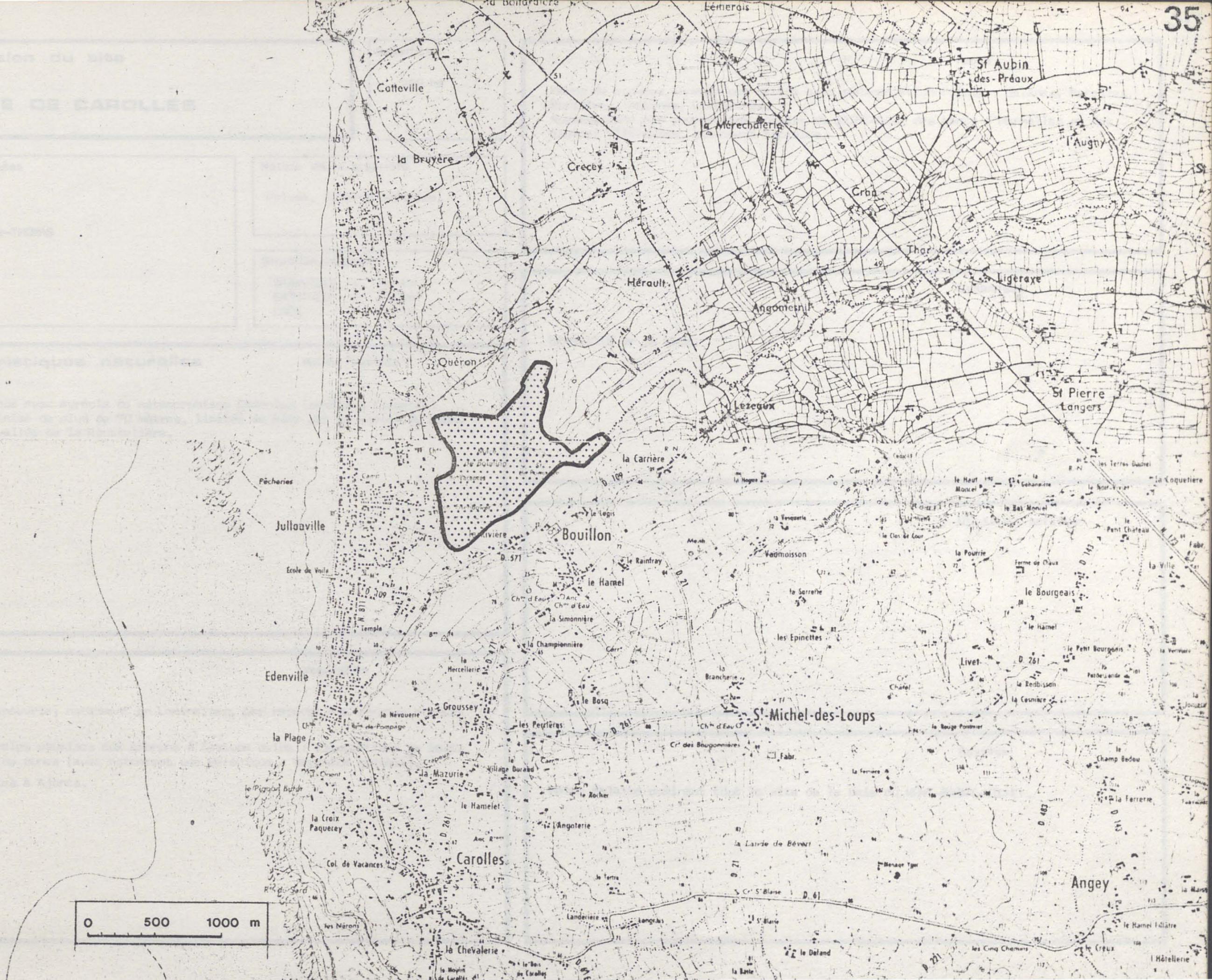
- Nature des travaux à effectuer

Eventuellement aménagement et balisage d'un chemin piétonnier.

**5. Voies et moyens**

Classement au titre des sites (loi du 2 Mai 1930).  
 P.O.S. excluant l'urbanisation (zone N-E).

Cartographie du Sud  
FALAISE DE CAROLLES



**1. Dénomination du site**

**FALAISE DE CAROLLES**

**Superficie**

260 ha

**Communes intéressées**

CAROLLES  
CHAMPEAUX  
SAINT-JEAN-le-THOMAS

**Nature de la propriété**

Privée, domaine maritime.

**Situation régionale**

GRANVILLE : 15 km  
SAINT-LO : 65 km  
CAEN : 110 km

**Faune**

Faune de rochers en mode peu battus avec sédimentation faible : Balanes, Patelles, Moulières, Actines, Littorines.  
Augmentation par rapport aux rochers de SAINT-PAIR des bancs d'Hermelles et des espèces filtrantes, notamment Ascidies.

**2. Caractéristiques naturelles** **Milieu Physique**

Massif granitique avec auréole de métamorphisme Cadonien (schistes tachetés) formant une falaise de plus de 70 mètres, limitée au Nord par la vallée du Lude, au Sud par la vallée de la Rousselière.

**Dynamique**

Stabilité de la côte.

**Végétation**

Flore algale appauvrie, notamment en Laminaires, par rapport aux estrans rocheux de GRANVILLE.  
Pelouses littorales soumises aux embruns à Festuca ovina : associations de hauts de falaises et de dunes (avec notamment une Veronica : Veronica spicata).  
Landes littorales à Ajoncs.

**Utilisation actuelle**

**Paysage**

Haute falaise dominant tout le site de la baie du MONT-SAINT-MICHEL.

**Bibliographie**

Carte de la végétation de la France au 1/200.000 feuille de CAEN  
Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille de COUTANCES  
LUBET, SYLVAND et LE GALL (1973) Etudes Biocénotiques sur la côte Ouest du Cotentin.

Personnes à consulter : Melle LECOURTOIS, S.E.P.N.B.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Falaise et vallée du Lude inscrites à l'inventaire des sites, une parcelle en bord de mer étant classée.

**- Dégradations**

Début de consommation du site par les résidences.

**- Nature des projets d'aménagement**

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

Urbanisation de la falaise et des vallées.

**- Utilisations possibles**

Tourisme utilisant les sentiers pédestres actuels : bord de falaise, vallées.

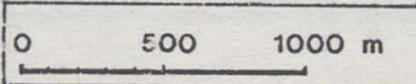
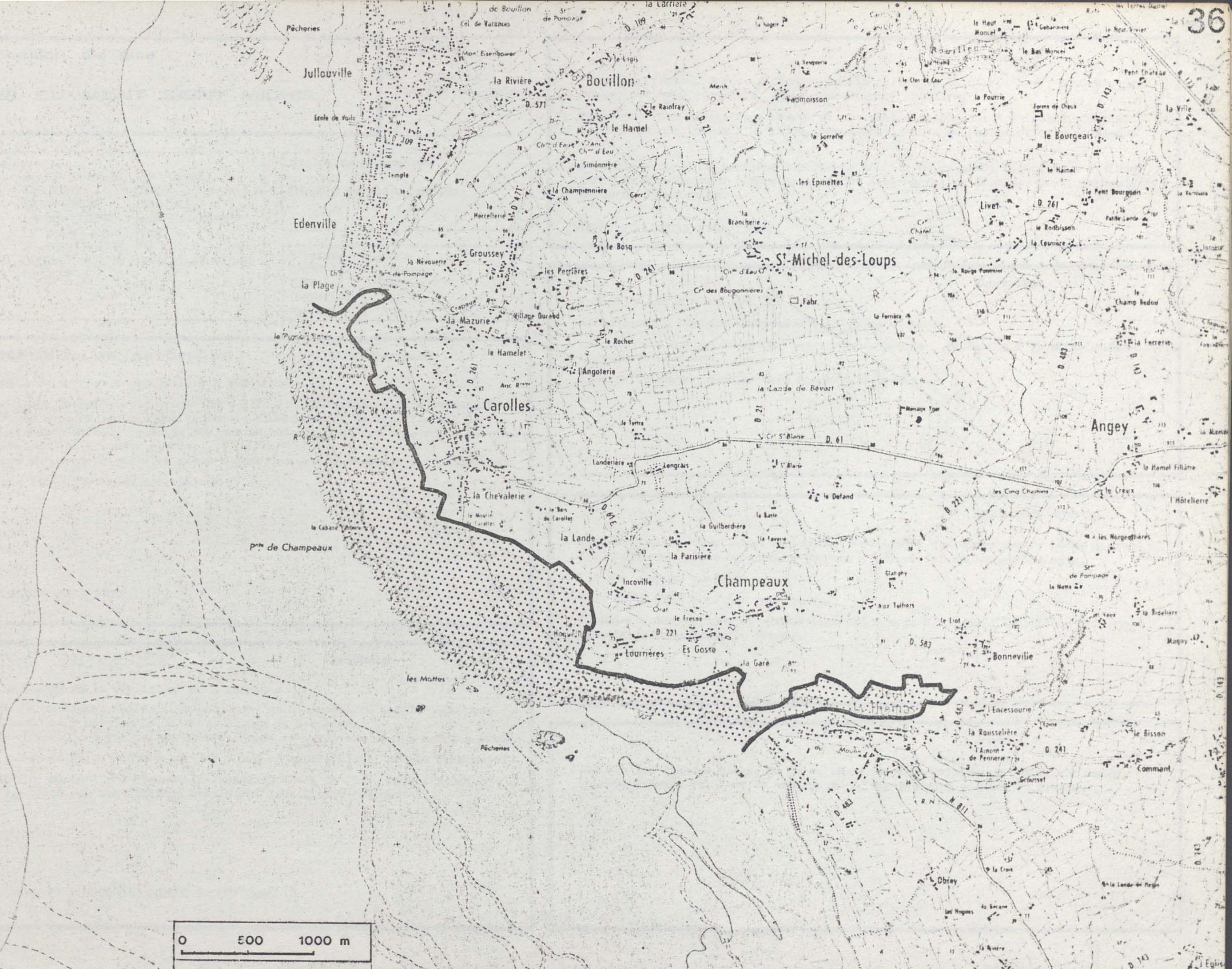
**- Nature des travaux à effectuer**

Balisage des sentiers, aires de jeux, parkings en retrait du site.

**5. Voies et moyens**

Classement de l'ensemble du site.

P.O.S. excluant l'urbanisation (zone N-E)



1. Dénomination du site

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

Superficie

5.300 ha  
Terrestres environ

Communes intéressées

|                  |                 |                   |
|------------------|-----------------|-------------------|
| ST-JEAN-LE-TH.   | ST-SENIER-S-A.  | PONTAUBAULT       |
| DRAGEY           | TIREPIED        | CEAUX             |
| GENETS           | SAINT-BRICE     | COURTILS          |
| VAINS            | LA GOHANNIERE   | HUISNES-SUR-MER   |
| MARCEY-LES-G.    | LE VAL-ST-PAIR  | ARDEVON           |
| AVRANCHES        | ST-QUENTIN-S-H. | PONTORSON         |
| ST-JEAN-DE-LA-H. | DUCEY           | LE MONT ST MICHEL |
| PONTS            | POILLEY         |                   |

Nature de la propriété

Domaine maritime, privée

Situation régionale

SAINT-LO : 60 km  
 CAEN : 120 km  
 CHERBOURG : 130 km  
 RENNES : 70 km

Faune

Faune bénéficiant des conditions exceptionnelles de la baie : abri, apport d'eau douce, matières minérales, forte productivité primaire.

Peuplement des sables fins vaseux et des sables biogènes : Arénicoles, Coques, Scrobiculaires, bancs d'Hermelles, Moulières ; zone de reproduction de poissons plats.

Ensemble naturel de première importance pour le nourrissage des oiseaux et comme étape de migrateurs : nombreuses espèces hivernantes de Canards, Oies, Echassiers, Goélands et Mouettes.

INTERET ZOOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

2. Caractéristiques naturelles

Milieu Physique

Cadré rocheux Briovérien essentiellement schisteux.

Dépression issue de mouvements orogéniques à la fin du Tertiaire dans le massif armoricain, où se sont déposés des sédiments fluvio-marins divers, formant la baie du Mont-Saint-Michel, caractérisée par un marnage l'un des plus forts au monde (15 m environ) et un vaste estran.

Estran formé de bancs de sable et tangues dont une grande partie a été poldérisée.

Estuaire des trois rivières: Sée, Sélune et Couesnon.

INTERET GEOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

Dynamique

Evolution variant suivant les siècles.

Actuellement, période d'envasement et de comblement.

Le phénomène est accéléré par les travaux humains : route digue du Mont-Saint-Michel, barrage du Couesnon.

Erosion du cordon dunaire vers St-Jean-le-Thomas.

Utilisation actuelle

Zone de haute productivité biologique bénéficiant aux activités de pêche et conchyliculture : pêche aux coques (Manche), huîtres et moules en Bretagne.

Elevage ovin de qualité.

Très forte fréquentation touristique.

Terrain d'observations et d'expérimentation scientifiques d'importance internationale (sédimentologie, faune).

Végétation

Remarquable zonage de la végétation de l'estran :

- slikke riche en algues bleues (Cyanophycées) et Diatomées puis colonisée dans sa partie supérieure par les Salicornes, Soudes et Spartines.
- schorre correspondant aux herbues ou prés salés immergés aux seules grandes marées.

Ceintures d'algues et de lichens sur les côtes rocheuses (îles, pointe du Grouin).

Secteur dunaire de Genêts à St-Jean-le-Thomas montrant la flore caractéristique des dunes où certaines associations atteignent leur limite occidentale.

INTERET BOTANIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

Paysage

Vaste baie, étendue plate, où le monument du Mont-Saint-Michel apparaît comme le seul élément retenant la vue, un des sites les plus visités en France.

**Bibliographie**

CORILLON R. (1962) Notice détaillée de la feuille d'ALENCON de la carte de la végétation au 1/200.000.

ELHAI H. (1963) La Normandie Occidentale. Le Mont-Saint-Michel. Le cadre naturel et les vicissitudes du site jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle.

JACQUET J. (1952) Les Hermelles dans la baie du Mont-Saint-Michel.

MATHIEU R. (1966) Contribution à l'étude du domaine benthique de la baie du Mont-Saint-Michel.

PHLIPONNEAU M. (1955) La baie du Mont-Saint-Michel.

S.E.P.N.B. (1970) L'avifaune de Bretagne. Carte géologique de la Franche au 1/80.000 feuille d'Avranches.

Personnes à consulter :

M. LARSONNEUR, Géologie, Université de Caen

Melle LECOIRTOIS, S.E.P.N.B.

**3. Protections et menaces**

**- Protections existantes**

Abords du Mont-Saint-Michel et Grouin du Sud inscrits à l'Inventaire des sites (loi du 2 Mai 1930).  
Réserve de chasse marine.

**- Dégradations**

Diminution des biotopes terrestres favorables à l'avifaune par suite des cultures intensives dans les polders.  
Pression de chasse importante.  
Extractions de matériaux sur le littoral dunaire.

**- Nature des projets d'aménagement**

Projet de réserve ornithologique associant les parties terrestres et le domaine maritime.

**4. Options et actions à entreprendre**

**Utilisations à éviter**

- Poldérisation de nouveaux secteurs.
- Assèchement des marais terrestres encore existants.
- Urbanisation des vallées.
- Extension trop importante des bouchots à moules.
- Extraction de matériaux dans les zones soumises à l'érosion.

**- Utilisations possibles**

- Maintien du rôle de vaste zone de haute productivité biologique.
- Utilisation scientifique, pédagogique et culturelle actuelle.
- Elevage extensif de haute qualité.

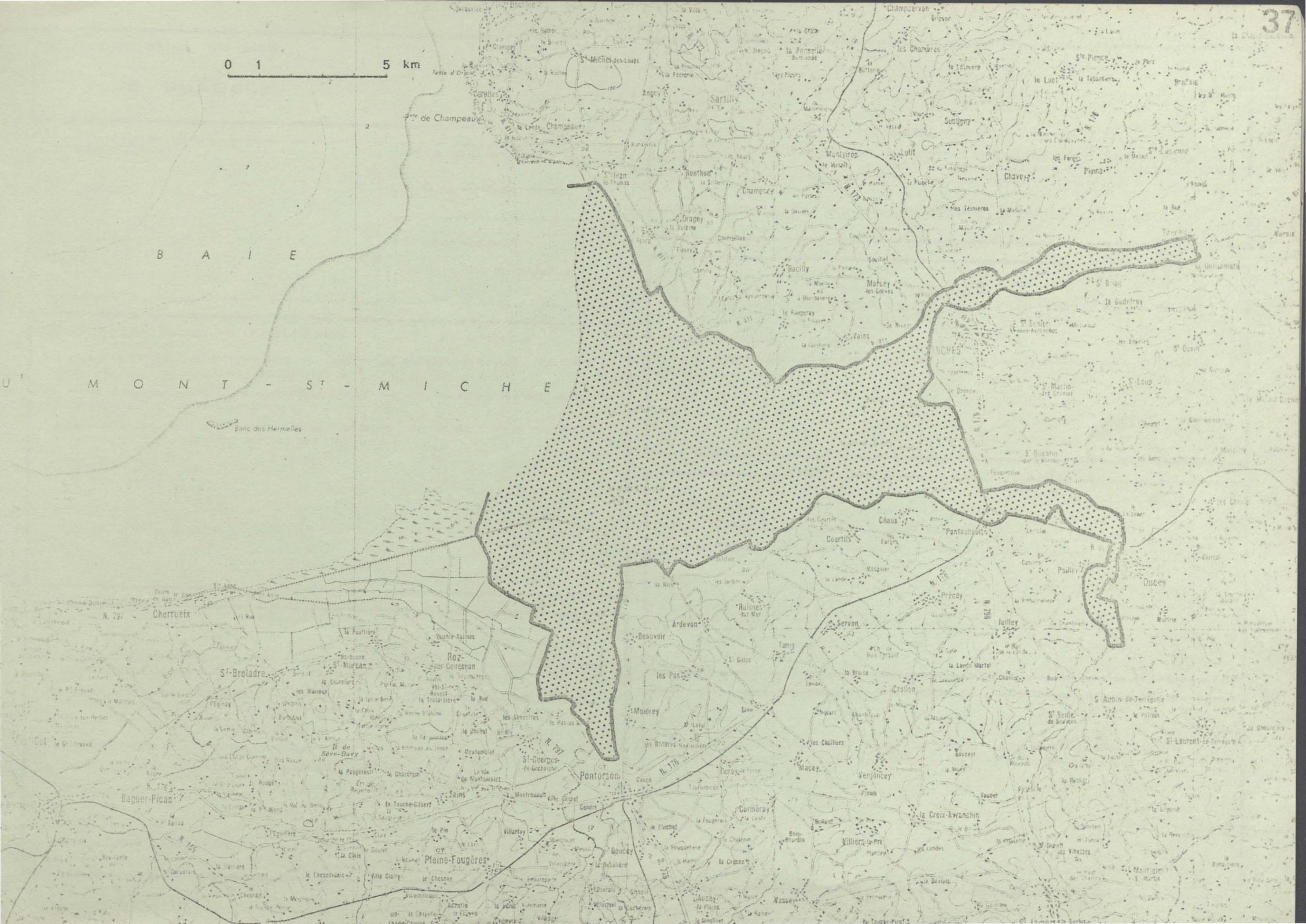
**- Nature des travaux à effectuer**

Assainissement du Mont-Saint-Michel (programmé).

**5. Voies et moyens**

Création de la réserve ornithologique de la Baie du Mont-Saint-Michel.  
Classement au titre des sites de l'ensemble de la baie et des secteurs dunaires du littoral.

0 1 5 km



BAIE

MONT - ST - MICHE

Banc des Hermelles

Cherreux

St-Broladre

St-Marc

Roz-sur-Coesson

B de Sere-Davy

Baguer-Ficao

Pleine-Fougères

Pontorson

Beauvoir

Ardevon

les Pas

Moidrey

St-Georges-de-Grebaine

Corméray

Servon

Vergoncey

les Chaillers

Villiers-le-Pre

Juilley

St-Ambroise-Terrigot

St-Senle-de-Bourton

St-Laurent-de-Terrigot

Ducey

de Champeau

St-Jean-le-Thomas

Champsey

Dragey

Tissey

Bacilly

Marbey-les-Groves

le Fampéray

Vains

St-Senier

St-Martin-d'Ormes

St-Quantin

Courtis

Céaux

Ponfaucourt

Précody

Canors

la Lande Martel

Chanizay

Bass

la Braise

St-Ambroise

la Lande

la Lande

la Lande

la Lande

St-Michel-des-Loups

Angry

Sartilly

la Lande Champeau

1. Dénomination du site

ILES CHAUSEY

Superficie

3400 ha dont 65 strictement insulaires

Communes intéressées

GRANVILLE

Nature de la propriété

Domaine maritime, privée.

Situation régionale

15 km du N-O de GRANVILLE

2. Caractéristiques naturelles

Milieu Physique

Archipel d'îlots granitiques dans une zone de dépôts sableux actuels résultant de l'arénisation du granite de Chausey.

Chenaux correspondant à d'anciennes vallées immergées, ou au déblai par la mer de l'arène localement plus épaisse.

La Grande Ile résulte de la réunion de plusieurs pointements rocheux par des cordons littoraux formant parfois des tombolos.

Vegetation

Très riche flore marine caractéristique de plusieurs milieux, suivant le rythme d'immersion, le substrat et l'agitation de la mer.

Faciès vaseux avec herbiers de Zostères, schorre à Salicornes, Soudes, Obiones, Fucus lutarius (algue localisée à Chausey).

Algues des chenaux sablo-graveleux.

Faciès rocheux à Laminaires, Fucales.

Lande littorale atlantique de Bruyères à Erica vagans.

TRES GRAND INTERET BOTANIQUE

Faune

Faune associée aux algues Fucus et Ascophyllum.

Nombreux Mollusques : Ormeaux, Lamellibranches des sables (Mactres, Solens, Praires, Coques).

Plages à Convoluta.

Crustacés extrêmement variés : Crevettes, Tourteaux, Araignées...

Très riche faune d'oiseaux avec de nombreuses espèces dont certaines très rares ; et effectifs nombreux : plus de la moitié des Grands Cormorans français nichent dans les Huguenans. Visiteurs des pays froids : Macareux, petits Pingouins.

INTERET ORNITHOLOGIQUE EXCEPTIONNEL ET TRES GRAND INTERET DE LA FAUNE MARINE

Dynamique

Zone relativement bien protégée par les Minquiers qui jouent le rôle de brise-lames.

Accumulation de sables et vases.

Le secteur Nord-Ouest de l'archipel est le plus exposé à l'action de la mer.

Utilisation actuelle

Pêche à pied sur les estrans et pêche aux crustacés.

Fréquentation touristique importante en été (plaisance).

Paysage

Poussières d'îles au milieu d'un vaste platier rocheux et sableux, qui disparaissent pour la plupart sous les flots à marée haute.

### Bibliographie

BARTHELEMY G. (1973) Les Iles Chausey.  
 DAVY de VIRVILLE A. (1938) La Flore marine des Iles Chausey.  
 ELHAI H. (1963) La Normandie Occidentale.  
 GAYRAL P. (1966) Les Algues des Côtes de France.  
 Cartes de la Végétation de la France au 1/200.000 feuille de GRANVILLE.

Personnes à consulter : Mme BENARD, C.R.E.P.A.N.

M. LARSONNEUR, Géologie, Université de Caen.

### 3. Protections et menaces

#### - Protections existantes

L'archipel est inscrit à l'inventaire des sites depuis 1969.

Réserve de chasse avec accès de certains îlots interdits en période de nidification.

#### - Dégradations

Exploitation du granite de Chausey maintenant abandonnée.

Exploitation abusive de maërl.

#### - Nature des projets d'aménagement

### 4. Options et actions à entreprendre

#### Utilisations à éviter

Dragages des fonds à des fins d'exploitation de matériaux.

Equipements de loisirs.

#### - Utilisations possibles

Utilisation actuelle : pêche à pied.

Fréquentation touristique mais contrôlée de façon à respecter les zones refuges d'oiseaux.

#### - Nature des travaux à effectuer

### 5. Voies et moyens

Classement de l'archipel en son entier.

Règlementation de l'exploitation des matériaux.

